

Le Monde

www.lemonde.fr

57^e ANNÉE - N° 17463 - 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

SAMEDI 17 MARS 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Elections municipales

■ Lyon : la revanche de Charles Millon

■ Paris : Bertrand Delanoë affiche sa confiance face aux rivalités Séguin-Tiberi

■ Toulouse : « Allez ouste ! », le grand air de la polémique

■ Nice : fracture à droite

Lire pages 6 à 12

► www.lemonde.fr/municipales

Le coût de la fièvre aphteuse

L'ÉPIZOOTIE de fièvre aphteuse, les mesures de précaution qui l'accompagnent et l'embarco imposé par l'Union européenne et de nombreux pays tiers sur la viande et le bétail français plongent la filière viande dans le désarroi. La consommation d'agneau est en baisse de 25 %. Des industriels se heurtent au refus de certains pays d'accepter des produits transformés. Aucun nouveau foyer de fièvre n'est apparu en France, mais de nombreux éleveurs réclament la vaccination d'urgence du cheptel. Dès novembre 2000, la FAO avait transmis aux pays européens une mise en garde sur la recrudescence des foyers de fièvre aphteuse dans le monde.

Lire page 17

F1 : tout pour la sécurité



MAX MOSLEY

LE GRAND PRIX de Malaisie, dimanche 18 mars, se courra sous haute surveillance après le décès d'un commissaire de course sur le circuit de l'Albert Park à Melbourne. Entretien sur la sécurité avec Max Mosley, président de la Fédération internationale de l'automobile.

Lire page 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR.D. ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 € ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR.N. ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR.S. ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 317 - 7,50 F



Croissance : l'Europe résistera-t-elle ?

- Aux Etats-Unis, la croissance est proche de zéro
- A Wall Street, le Nasdaq et le Dow Jones sont en forte chute
- Au Japon, la crise politique accentue la stagnation de l'économie
- La Banque centrale européenne estime que l'Union va résister
- Son optimisme fait débat

LES INQUIÉTUDES pèsent sur l'économie mondiale. Même si tout pronostic est difficile, le ralentissement américain et la crise japonaise alimentent le débat sur l'Europe et la bonne stratégie pour

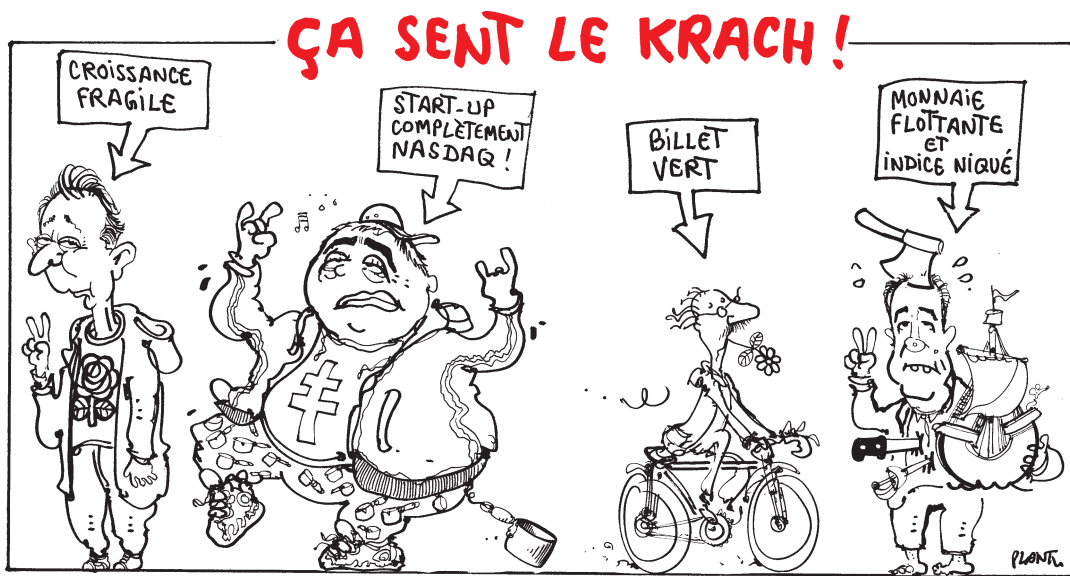
maintenir la croissance. Aux Etats-Unis, l'activité est proche de zéro, selon la Réserve fédérale, mais les derniers chiffres concernant les créations d'emplois sont plutôt positifs. Les marchés boursiers

sont alarmistes, comme l'a montré la baisse du Nasdaq et du Dow Jones cette semaine. Certains reprochent au président Bush d'avoir accru ce pessimisme pendant et après la campagne électora-

le afin de justifier son plan de forte baisse des impôts. Au Japon, bien que certains indices, comme la reprise des investissements, restent positifs, la crise politique avive les graves tensions structurelles dont souffre l'économie nipponne. Le premier ministre est en partance et la confiance manque.

L'Europe apparaît dans ce contexte comme un îlot de prospérité. Mais son économie n'est pas immunisée contre le recul des deux autres grands pôles. La Banque centrale européenne affiche sa confiance dans la « robustesse » de la conjoncture. Elle refuse d'abaisser ses taux d'intérêt et table toujours sur une croissance d'environ 3 %. Mais son diagnostic est contesté par nombre d'économistes qui s'inquiètent des signes récents de ralentissement en Allemagne, où la croissance a seulement été de 0,2 % au dernier trimestre 2000 et où le chômage est en hausse depuis deux mois.

Japon page 2, Europe page 22, Etats-Unis page 23 et notre éditorial page 20



Selon « Le Quotidien du peuple », Paris est livré aux « chiens enragés »

A CINQ MOIS de l'attribution, par le Comité international olympique (CIO), des Jeux d'été de 2008, la tension monte petit à petit entre les deux grands favoris du concours que sont Paris et Pékin. Jeudi 15 mars, le patron de la candidature française, Claude Bébéar, a envoyé une lettre de protestation à son homologue chinois, Liu Qi, avec copie au président du CIO, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch. Le motif : un article publié dans la presse officielle de Pékin donnant une vision moyennageuse de la capitale française, livrée aux « chiens errants » et autres « chiens enragés » et devenue dangereuse en raison de « l'augmentation de la délinquance ».

C'est sur Internet que les responsables du Groupement d'intérêt public (GIP) qui organise la candidature de Paris aux Jeux 2008 ont découvert l'« infamie ». Dans la version électronique du *Quotidien du peuple*, un court article donne un certain éclairage sur Paris. Il est daté du 22 février, soit au lendemain de l'arrivée de la commission d'évaluation du CIO à Pékin, première étape de son tour du monde des villes candidates (Pékin, Osaka, Toronto, Istanbul et

Paris). Après avoir informé ses lecteurs qu'un sondage fixait à 89 % la proportion de Français favorables à l'organisation des Jeux olympiques à Paris, le journaliste se lance alors dans une description de la capitale.

« Depuis l'année dernière, écrit-il, les cas de délinquance ne cessent d'augmenter et certaines ceintures urbaines laissent à désirer en ce qui concerne la propreté. En outre, les chiens errants et les chiens enragés sont de plus en plus nombreux, et si ce fléau n'était pas maîtrisé, il pourrait nuire à l'organisation des Jeux olympiques de 2008. » Le rédacteur apporte ensuite une touche un peu personnelle à cette carte postale parisienne : « Un ami français me disait en plaisantant que les crottes de chien encombrant les rues de Paris et qu'il est difficile d'accueillir les Jeux olympiques de 2008 dans ces conditions. »

Dans la lettre qu'il vient d'envoyer à son homologue chinois, Claude Bébéar fait part de sa « mauvaise surprise » devant cette « présentation apocalyptique » de Paris : « C'est à se demander comment un tel enfer peut attirer plus de vingt millions de visiteurs par an, ce qui fait de la capitale française la ville la plus visitée au

monde. » Et le président de Paris-2008 de regretter « cette caricature grotesque qui ne devrait susciter que sourires si elle était à mettre au compte d'un article de presse n'engageant que son auteur. Mais compte tenu de ce qu'est Le Quotidien du peuple, elle exprime une volonté délibérée de nuire à notre candidature en utilisant des procédés totalement contraires aux valeurs de l'olympisme. »

En raison des nouvelles règles d'attribution des Jeux qui interdisent désormais d'inviter et de rencontrer les membres du CIO, ce genre de campagne de dénigrement est appelé à se développer. Les promoteurs de Paris-2008 ne s'attendaient toutefois pas à découvrir dans la presse chinoise la présence de « chiens enragés »... Dans l'entourage de M. Bébéar, où l'on prépare la contre-attaque, on espère la signature du Prix Nobel de littérature, Gao Xingjian, Chinois exilé en France et naturalisé français. Les animateurs de Paris-2008 ont déjà obtenu celle du peintre Wang Yue Fei, qui vit et travaille à Shen Zen.

Frédéric Potet

L'exception diplomatique angolaise

L'ASSAINISSEMENT des relations franco-angolaises est-il compatible avec les intérêts stratégiques de la France ? La question a été soulevée par deux protagonistes, le président Eduardo Dos Santos à Luanda, et, à Paris, l'ancien ministre français de l'intérieur Charles Pasqua. Tous deux ont donné la même réponse : la raison d'Etat s'accommode mal de l'Etat de droit, de l'exigence de régularité et de transparence.

La toile de fond, c'est l'« Angola-gate », la vente au gouvernement de Luanda, en 1993 et 1994, de matériels de guerre d'une valeur de plus d'un demi-milliard de dollars par Pierre Falcone, dirigeant de la société Brenco et, par ailleurs, courtier de la Société française d'exportation de matériel et de systèmes du ministère de l'intérieur (Sofremi), le guichet commercial de la place Beauvau (*Le Monde* du 13 janvier).

La toile de fond, c'est un pays africain de douze millions d'habitants, depuis un quart de siècle ravagé par la guerre civile et qui est, en même temps, un Eldorado pétrolier en pleine expansion : l'Angola, où l'espérance de vie est parmi les plus faibles au monde, produit actuellement 780 000 barils de

brut par jour et, en 2002, en extraira 1,3 million de barils et devindra le « Koweït d'Afrique ».

« Le régime angolais (...), qui jusque-là a accordé à la France d'importantes concessions pétrolières, va décider de passer dans le camp américain. Bien sûr, ce n'est pas le problème des juges ! Mais c'est le problème de la France », a déclaré, le 1^{er} mars au *Parisien*, Charles Pasqua, ajoutant : « Aucun chef d'Etat africain ne croira que le gouvernement français ou le président de la République ne sont pas capables de dire à des juges français qu'ils vont trop loin. » Abstraction faite de l'homme politique, de ses motivations et de ses calculs, il est difficile de contester la véracité factuelle de cette mise en garde.

Trois jours avant que Charles Pasqua ne jouât les Cassandres dans la presse parisienne, le chef de l'Etat angolais avait soigné sa mise en scène. Recevant les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de France, du Portugal et d'Italie, Eduardo Dos Santos lut deux pages qui donnèrent le vertige au représentant de Paris.

Stephen Smith

Lire la suite page 20



NUCLÉAIRE Déchets interdits

A la demande de Greenpeace, le tribunal de Cherbourg, statuant en référé, a interdit, jeudi 15 mars, le déchargement de déchets nucléaires australiens transportés par le *Bouguenaïis*. Le tribunal souligne que la Cogema n'a pas demandé l'autorisation de retraiter ces matières hautement radioactives. Pour les juges, l'usine de la Cogema de la Hague s'appropriait donc à stocker des déchets étrangers, ce qui est interdit par la loi.

p. 13



ENQUÊTE La pilule de jeunesse

Finis les rides, l'arthrose, les trous de mémoire... Ce sont les promesses d'un composé hormonal testé par le professeur Baulieu, le père de la pilule abortive. Des centaines de volontaires du troisième âge se pressent pour être les heureux cobayes.

p. 18



AUTOMNE-HIVER La mode en puzzle

A l'occasion des défilés prêt-à-porter de l'automne-hiver à Paris, Jean Paul Gaultier s'est livré à un exercice de style détonnant sur des vêtements construits en puzzle. De son côté, l'Américain Jeremy Scott a présenté des mannequins parodiant les jeux télévisés (*photo*). Tom Ford, pour son deuxième défilé, Yves Saint Laurent Rive Gauche se promène entre steppe et Far West.

p.30

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	28
Société	13	Météorologie-Jeux	31
Carnet	16	Culture	32
Régions	17	Guide culturel	34
Horizons	18	Kiosque	35
Entreprises	22	Abonnements	35
Communication	24	Radio-Télévision	36

ASIE Le gouvernement japonais a de nouveau révisé à la baisse son diagnostic sur l'économie du pays en mars, reconnaissant que le pays traverse une période de déflation. Cet

aveu accroît, selon les experts, la probabilité d'un retour, lundi, de la Banque du Japon à la politique de taux zéro abandonnée en août 2000. ● UNE RÉUNION D'URGENCE convo-

quée, jeudi 15 mars, par le premier ministre, Yoshiro Mori, a annoncé la création d'organismes semi-publics chargés d'assainir les relations financières entre les banques et les entre-

prises. ● LE SECTEUR BANCAIRE constitue l'un des points noirs de l'économie en raison du volume des créances douteuses. ● L'INCERTITUDE créée par la démission attendue

du premier ministre et la difficulté de lui trouver un successeur pèsent lourdement sur la situation économique. (Lire aussi page 35 et notre éditorial, page 20.)

Le malaise politique accentue la crise économique japonaise

Alors que l'incertitude se prolonge quant à la date de la démission du premier ministre Yoshiro Mori, le gouvernement a, pour la première fois, admis que le pays traverse une période de déflation, et annoncé des mesures d'urgence

TOKYO

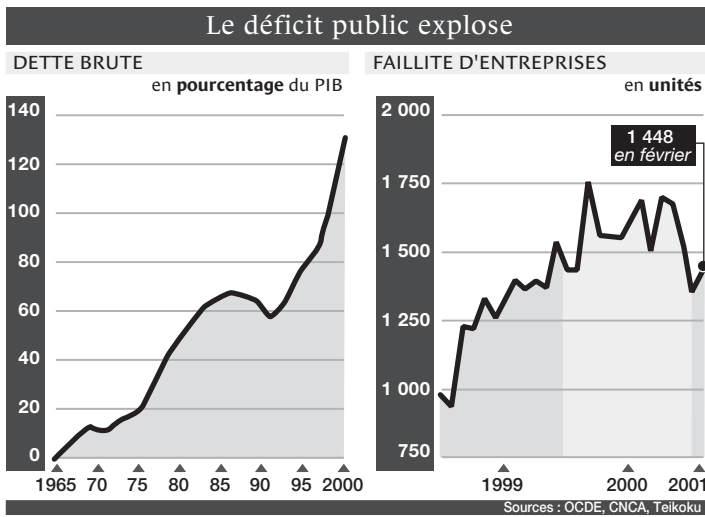
de notre correspondant

Les dirigeants japonais ont bien du mal à trouver une issue à la crise de confiance ouverte par le triste spectacle des fausses sorties du premier ministre, Yoshiro Mori. Il est en partance, sans s'avouer démissionnaire, et sans qu'un successeur se profile... Une situation de vide qui tire l'économie vers la déflation, comme a dû finalement le reconnaître le gouvernement, vendredi 16 mars, et qui - plus encore que les fluctuations à Wall Street - a fait chuter l'indice Nikkei en début de semaine, en ravivant les inquiétudes pour le système bancaire alourdi de mauvaises dettes.

Bien que l'hypothèse du défaut de paiements de grandes banques

soit un scénario écarté par la plupart des analystes à Tokyo - qui font valoir que le gouvernement dispose des moyens pour enrayer une telle éventualité -, l'augmentation des mauvaises dettes conjuguée à la chute de la Bourse (qui dévalorise le portefeuille des banques) rendent les investisseurs nerveux. « La situation n'est plus celle du lendemain de l'éclatement de la bulle spéculative : le système bancaire est stabilisé », estime Hakuo Yanagisawa, ministre chargé de la réforme financière.

Les mesures annoncées à l'issue de la réunion d'urgence de membres de la coalition gouvernementale, jeudi 15 mars, ont stoppé la dégringolade du Nikkei. Atteignant ce jour-là son niveau le plus bas en



vingt-deux ans, avant de se ressaisir en fin de séance, l'indice a poursuivi son redressement, vendredi (lire aussi page 25). La création d'organismes semi-publics de rachat des participations croisées que banques et entreprises sont en train de céder pour « doper » leur bilan à l'approche de l'échéance de l'exercice fiscal, le 31 mars, ainsi que les assurances du ministre des finances, Kiichi Miyazawa, que le gouvernement couvrirait les pertes de ces organismes, ont quelque peu rassuré les investisseurs. L'assainissement des comptes du groupe bancaire UFJ (réunissant les banques Sanwa, Tokai et Toyo Trust) a aussi contribué, vendredi, à une remontée du Nikkei.

épiphénomène : désigné - faute de mieux - il y a un an, il n'a fait que suivre la politique de ses mentors, en y ajoutant ses bévues, selon ses détracteurs. La carence du Parti libéral démocrate (PLD) à lui trouver un successeur révèle un malaise bien plus préoccupant.

Selon le scénario de sortie de M. Mori, son successeur à la présidence du PLD (qui étant donné le poids de ce parti au sein de la coalition gouvernementale deviendra le nouveau premier ministre) sera désigné en avril. Mais il ne sera qu'un intérimaire : il devra assumer la défaite prévisible du PLD aux élections sénatoriales de juillet en démissionnant. Même si ce n'est pas le cas, comme sa nomination sera intervenue en cours de mandat de M. Mori, il devra remettre son poste en jeu à l'expiration de celui-ci, en septembre.

Parmi les successeurs presentis, aucun ne tient à se lancer dans une aventure qui revient à un suicide politique : ni Ryutaro Hashimoto, l'ancien premier ministre tombé en 1998, qui voudrait bien revenir au pouvoir ; ni le jeune et dynamique, Junichiro Koizumi, qui a sans doute une meilleure image dans l'opinion. Reste l'homme de l'ombre, Hiromi Nonaka, ancien secrétaire général du PLD et « faiseur de roi », mais qui ne semble guère partant non plus. Ces dérobades suscitent de nouvelles spéculations : M. Mori pourrait jouer les prolongations au-delà d'avril. « La crise de gouvernance » déplorée par le quotidien Yomiuri risque donc de se poursuivre.

Ph. P.

► www.lemonde.fr/eco-japon

Un système bancaire qui ne cesse de se dégrader

APRÈS LES COMPAGNIES d'assurances, c'est au tour des banques japonaises de donner des sueurs froides aux marchés. Mercredi 14 mars, la décision de notation Fitch de mettre dix-neuf banques japonaises sous surveillance avec implication négative a provoqué un vent de panique à la Bourse de Tokyo. Et le jugement - plus rassurant - sur la situation des banques porté le lendemain par Moody's, l'autre grande agence de notation, n'a pas vraiment apaisé les craintes.

Les chiffres ont en effet de quoi donner le vertige. Selon les statistiques officielles, les portefeuilles des banques recelaient encore 32 000 milliards de yens (291 milliards d'euros) en septembre 2000, après avoir déjà provisionné 68 000 milliards depuis 1992. Mis à mal par l'éclatement de la bulle spéculative du début des années 1990, le système bancaire n'a cessé depuis de se dégrader. Le plan lancé en

1998 par le gouvernement n'a rien donné. Et la politique de taux d'intérêt à taux zéro n'a pas arrangé les choses puisqu'elle a permis aux établissements financiers de « porter » ces créances douteuses quasi gratuitement retardant d'autant le douloureux provisionnement.

SAUVE-QUI-PEUT

Alors, à l'approche de la fin de l'exercice fixé au Japon au 31 mars, la question est de savoir si les banques parviendront à provisionner suffisamment leurs crédits non performants. Les analystes redoutent que de futures dégradations des notations ne les obligent à mettre davantage de fonds propres en face de leurs dettes afin de respecter leur ratio prudentiel, ce qui les rendrait insolubles du jour au lendemain. Jeudi, le groupe bancaire en cours de constitution, UFJ Holdings formé de Sanwa Bank, Tokai et Toyo Trust a annoncé la couleur : une hausse de ses

provisions pour créances douteuses de 1 128 milliards de yens, le double de ce qu'il avait prévu.

Dans le sauve-qui-peut général, aucune banque n'a échappé à la défiance du marché : de Mizuho Holding, premier groupe bancaire mondial par le total de bilan, Chuo Mitsui Trust and Banking et Daiwa Bank, considérées comme plutôt bien capitalisées, ou encore Sakura Bank, qui bénéficie pourtant d'une bonne image.

Pour l'instant, les grandes banques étrangères travaillant avec les établissements japonais restent relativement sereines. « Le gouvernement dispose encore de 44 000 milliards de yens pour aider les banques, on peut considérer qu'il sera prêt à les utiliser en cas de besoin ou à modifier la loi pour en faciliter l'usage », estime Christopher Atwell, directeur pour le Japon de ANZ Bank. En aura-t-il la volonté politique ?

Babette Stern

D'énormes potentialités en mal d'une alternance politique

TOKYO

de notre correspondant

Plus encore que d'une crise économique profonde qui risque d'être contagieuse, le Japon souffre

ANALYSE

Le pouvoir n'a plus les moyens financiers de mener les restructurations

d'une « déflation » en termes d'image à l'étranger comme dans sa propre opinion. En paraissant incapable de gérer ses difficultés, la deuxième puissance économique du monde entame sa crédibilité internationale et contribue à

aggraver la dégradation de son économie : à la perte de confiance des investisseurs, qui se traduit par la chute de la Bourse, s'ajoute celle des Japonais eux-mêmes qui, confrontés à un horizon bouché, ne consomment pas et restent « assis » sur leur épargne.

La « pantomime » de la sortie du premier ministre, Yoshiro Mori, annoncée sans l'être, ponctuée des manœuvres à huis clos des clans du Parti libéral-démocrate (PLD), a un effet désastreux sur l'image du Japon. Tel l'acteur de kabuki paradant sur la hanamichi (passage reliant la scène au fond de la salle à travers le parterre sur lequel les acteurs effectuent des entrées et des sorties étudiées), le semi-démisionnaire Mori se rendra à

Washington puis en Russie dans la seconde moitié d'avril, mais on peut se demander si ses interlocuteurs lui accorderont autre chose que de la compassion. La classe politique se déconsidère un peu plus, et l'économie - ce qui est plus grave - risque d'être pour un certain temps encore victime de cette faillite des dirigeants nippons.

TRANSITION FREINÉE

Le diagnostic de la « panne » économique du Japon est fait ; ses difficultés analysées à satiété. Mais l'on confond souvent deux réalités. D'un côté, la machine productive, qui génère toujours de la richesse et recèle d'énormes potentialités, mais qui peine à se restructurer et à assainir un système finan-

cier virtuellement en banqueroute. De l'autre, une conjoncture de plus en plus mauvaise en raison de l'allongement de cette phase de transition que les dirigeants politiques semblent moins chercher à raccourcir - après avoir commencé des réformes réelles et profondes - qu'à freiner pour protéger les intérêts de secteurs en régression ou moribonds d'où ils espèrent drainer des suffrages. Il ne s'agit pas de la « fin d'une économie », mais de la fin d'un système politico-économique : le « modèle » japonais des années 1960-1980, qui est à bout de souffle.

Le Japon dispose des forces de redressement nécessaires (en termes de capital humain, de technologies et de richesse accumulée)

mais celles-ci sont étouffées par un système de pouvoir incapable de gérer la transition. Le PLD a « perdu la main » et ne la retrouvera vraisemblablement pas sans que se dessine une alternance.

Politiquement, le Japon est bloqué. L'opinion déprime. Les titres de la presse populaire sont révélateurs : « Avenir bouché », « Avant-guerre, le gouvernement Mori aurait provoqué un putsch... ». Mais le monde politique semble ne pas en avoir pris conscience. Remédier à la crise de confiance - internationale et intérieure - serait la seule façon d'enrayer la formation d'une spirale déflationniste qui s'alimente de l'abattement psychologique de l'opinion et de la détérioration des indicateurs économiques.

Le gouvernement prend des mesures d'urgence pour endiguer la dégradation de la conjoncture mais elles ne convainquent personne. La Bourse a continué à chuter. La banque centrale ne peut guère aller très loin avec un taux directeur déjà à 0,25 % sinon jouer la carte de l'inflation pour encourager la consommation (ce qu'elle refuse). La marge de manœuvre du gouvernement pour stimuler l'économie selon des méthodes classiques de dépenses publiques est réduite en raison de l'abyssal déficit des finances publiques (130 % du produit national brut : un record dans le monde industrialisé). En dépit de l'injection de quelque 100 milliards de dollars (112 milliards d'euros) dans une douzaine de plans de relance depuis 1992, l'économie stagne, entre deux hoquets de reprise.

Le gouvernement doit apaiser les deux inquiétudes des Japonais : leur avenir, en l'absence d'un filet social adéquat, et l'assainissement du système financier. Tant qu'il ne l'a pas fait, l'incertitude persistera. Les ménages refuseront de consommer davantage ou de placer en Bourse une partie de leur énorme épargne (12 000 milliards de dollars), détenue en grande partie par les plus de cinquante ans. Les plus anciens risquent, au demeurant, de ne pas être au bout de leurs déconvenues puisque après avoir vu la valeur de leur

actif immobilier (acquis pendant la bulle spéculative) divisée par trois en dix ans, ils vont perdre des revenus en raison de la situation catastrophique des assurances-vie. Dans un tel contexte, le repli du consommateur-épargnant est des plus rationnels.

REPLI FRILEUX

Pourquoi un pays autrefois « bat-tant » en est-il arrivé à ce blocage ? Pourquoi cette absence de sursaut de l'électorat ? L'absence d'une opposition crédible et le rejet de la classe politique dans son ensemble sont des éléments de réponse. Il y en a d'autres. La mondialisation n'a pas provoqué de résistance organisée mais elle suscite un repli frileux de couches sociales sur la défensive (agriculteurs, petits commerçants, personnes âgées) dont le PLD recueille les amertumes. Celui-ci s'est maintenu vaillamment parce qu'il défend les intérêts de « lobbies » mais aussi ceux des petites et moyennes entreprises qui emploient 70 % des salariés mais ne représentent que 40 % des revenus du secteur manufacturier. Désormais, les faillites de PME vont s'accroître et le chômage s'accroître. Le PLD aurait pu organiser les restructurations mais, aujourd'hui, il n'a plus les moyens financiers pour le faire.

Les libéraux-démocrates ont deux options : ou bien, ils se ressaisissent et libéralisent davantage l'économie pour activer l'essor de nouvelles industries - mais en compromettant des intérêts acquis et en malmenant les plus faibles ; ou bien, ils poursuivent leurs obscures luttes internes avec un horizon de plus en plus bouché. Ils ont un atout fragile : l'économie va mal, c'est certain, mais l'archipel n'est pas encore dans un état de « calamité biblique », comme le note Patrick Smith, auteur de *Japan : a Reinterpretation* : les deux tiers de 2 500 entreprises non financières analysées récemment par Morgan Stanley apparaissent, à des degrés certes divers, comme les forces de renouveau de la machine productive. Mais l'immobilisme politique risque de les étouffer.

Philippe Pons



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Nouvelle Passat TDI 130 chevaux*.



Venez l'essayer, vous finirez par l'essayer tous les jours.

Nouvelle Passat TDI 130



* Consommations CE 93/116 l/100 km (BVM5) = cycle, urbain : 7,7 - extra urbain : 4,4 - mixte : 5,6 - CO₂ g/km : 149.

Les dirigeants chinois craignent de perdre le contrôle de l'information

En clôture de la session parlementaire annuelle, le premier ministre a fait ses « excuses » pour le drame de Fanglin

Clôturant la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), jeudi 15 mars à Pékin, le premier ministre, Zhu Rongji, a réitéré le refus

de la direction communiste de copier le modèle occidental en matière d'alternance des partis au pouvoir. Il a présenté ses excuses pour n'avoir

pas empêché l'explosion dans une école, le 6 mars, dans le village de Fanglin, qui a causé la mort de plusieurs dizaines d'enfants.

PÉKIN

de notre correspondant

C'est une école de village qui a sans doute été l'événement central de la session de l'Assemblée nationale populaire (ANP). Ou plutôt, une étrange coalition de villageois endeuilés et en colère, de journalistes chinois et étrangers faisant leur travail, et d'Internet, ce grand panneau électronique où s'affichent des *dazibao* auxquels les maîtres du régime de Pékin sont très attentifs. Cette coalition a fait flancher le pouvoir sur un terrain éminemment stratégique dans sa lutte pour la survie : la maîtrise de l'information.

Située dans une zone montagneuse de la province du Jiangxi (Sud-Est), dans le village de Fanglin, l'école avait été le théâtre d'une explosion ayant causé la mort de plus de quarante personnes, dont une écrasante majorité d'élèves âgés de moins de dix ans (*Le Monde* du 8 mars). Les premiers témoignages, obtenus notamment par téléphone de source villageoise, révélaient l'existence, au rez-de-chaussée de l'établissement, d'un atelier de fabrication de pétards ou de feux d'artifice. Les enfants étaient contraints de sacrifier à cette corvée extrascolaire.

Or dès l'ouverture des travaux de l'ANP, le premier ministre, Zhu Rongji, récusait cette version - largement reprise dans la presse étrangère - en incriminant l'acte suicidaire d'un villageois malade mental qui s'était transformé en bombe humaine dans l'école.

Au même moment, le village était bouclé par la police, les habitants sommés de cesser de répandre des « rumeurs » par téléphone et la presse chinoise instruite de broder sur l'histoire du « fou ». Que des cadres locaux inventent

des scénarios échevelés pour se défaire, la pratique est courante. Mais que Zhu Rongji endosse publiquement pareille fable, lui qui avait inauguré son mandat en 1998 en s'affichant comme le contempteur inflexible de toutes les dérives, a été très mal compris en Chine. Les forums de discussion sur Internet s'en sont vivement res-

sentis. L'image de M. Zhu, le dirigeant chinois le moins impopulaire, s'attachait au point que la version officielle n'était plus tenable.

La visite annoncée de George W. Bush en Chine

De manière inhabituelle, le premier ministre chinois, Zhu Rongji, a pris l'initiative d'annoncer, jeudi 15 mars, que le président américain George W. Bush effectuerait une visite d'Etat en Chine au mois d'octobre. Prenant de vitesse la Maison Blanche, il a indiqué que M. Bush avait accepté une invitation au sommet informel du Forum de coopération Asie-Pacifique (Apec), le 20 octobre, à Shanghai. S'exprimant à la fin de la session du « Parlement » chinois, M. Zhu a ajouté que M. Bush a « accepté d'effectuer une visite d'Etat en Chine à cette occasion ».

Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a réagi en indiquant que « le président ira au sommet de l'Apec à Shanghai cet automne ». « Nous avons reçu une invitation de la Chine et le président est très heureux de l'avoir reçue », a-t-il ajouté. « Nous nous penchons maintenant sur les détails de logistique possible et lorsque nous aurons quelque chose à annoncer, nous le ferons », a-t-il conclu.

« Nous ne copierons pas l'expérience de l'alternance de deux partis au pouvoir ou d'un système parlementaire bicaméral », a-t-il déclaré.

UN DISCOURS NÉOCONFUCÉEN

Dans sa conférence de presse de clôture de la session de l'ANP, M. Zhu a donc fait partiellement machine arrière. Le visage noué par l'émotion, il a présenté ses « excuses » à la nation pour n'avoir pas su prévenir la tragédie. Il a dû admettre que l'école abritait un atelier de pétards « jusqu'en 1999 ». Il a certes répété qu'en l'état actuel de l'enquête rien ne permettait d'affirmer que l'explosion avait été provoquée par des pétards. Mais ses excuses publi-

ques marquent un net retrait par rapport à l'arrogante certitude des premiers jours.

Il serait hasardeux d'assimiler cet épisode à un exercice normal de la démocratie. Durant sa conférence, M. Zhu a réitéré le refus de la direction communiste chinoise de « copier le modèle occidental » dans sa tâche de « réforme politi-

que ». « Nous ne copierons pas l'expérience de l'alternance de deux partis au pouvoir ou d'un système parlementaire bicaméral », a-t-il déclaré.

Afghanistan : « La destruction des bouddhas, c'est la fin de tout espoir... »

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Pour se faire pardonner le « retard » pris dans la destruction des « idoles » d'Afghanistan, dont les deux bouddhas géants de Bamiyan, le chef suprême des talibans, mollah Mohammad Omar, a ordonné, jeudi 15 mars, le sacrifice de cent vaches. « Au nom de Dieu », celles-ci seront tuées, le 19 mars, dans toutes les provinces du pays, et leur viande sera offerte aux nécessiteux. Radio-Sharia, la radio officielle, ne précise pas si le « retard » évoque le temps passé depuis l'arrivée des talibans au pouvoir à Kaboul en septembre 1996 ou les deux semaines qui se sont écoulées entre l'ordre et les actes de destruction.

Dans la même veine, les oulémas de Kaboul, réunis jeudi au ministère de la prévention du Vice et de la propagation de la Vertu (police religieuse), ont ordonné aux imams des mosquées d'Afghanistan d'expliquer à leurs fidèles que la célébration de Nowrouz (le nouvel iranien) prévue pour le 21 mars « relevait de la tradition des adorateurs du feu [zoroastriens] et était contraire à la loi islamique ». Nowrouz était traditionnellement célébré par tous les Afghans, sunnites ou chiites, qui pour ce jour servaient à leurs hôtes des plats spéciaux, comme le *haft-*

mewa, sucrerie faite de sept fruits différents. Les chiites se rendaient aussi à certains mausolées dédiés à Ali, le genre du Prophète, où ils levaient le *alam*, une bannière recouverte d'étoffes précieuses changées chaque année et symbolisant la présence cachée d'Ali.

« UNE DÉCISION DES DURS »

Ce nouveau décret ne risque pas d'apaiser une population déjà très secouée par la destruction de l'art préislamique du pays. Dans les rues de Kaboul, la condamnation de cet acte est quasi unanime. « La destruction des bouddhas symbolise la fin de tout espoir pour les intellectuels dans ce pays, nous déclarait l'un d'eux. C'était notre dernier atout après la disparition de l'Etat, de l'administration, de l'éducation... Il ne nous restait que nos reliques historiques, et même celles-ci n'ont pas survécu. »

L'incompréhension devant cet acte décidé par une poignée de durs est partagée par de nombreux responsables talibans. Selon certaines sources, mollah Omar a, dans cette affaire, plus suivi une décision prise par le Conseil suprême des oulémas. Cette action contredit en effet un de ses précédents décrets de juillet 1999, dans lequel il donnait l'ordre de pré-

server l'héritage historique afghan, et notamment les deux bouddhas de Bamiyan. Contrairement aux grandes décisions prises précédemment par mollah Omar qui ne nécessitent pas de justification, chaque mention de celle-ci souligne qu'il s'agit d'une décision des oulémas.

Pressé par ses durs, qui, souligne un observateur à Kaboul, « voulaient défer le reste du monde et lui montrer qu'ils sont maîtres chez eux », mollah Omar a tranché en leur faveur. Sans doute pour éviter un plus grand clivage entre deux groupes aux visions de plus en plus divergentes sur la façon de conduire l'Afghanistan. « C'est la première fois, poursuit cet observateur, que mollah Omar endosse totalement une décision des durs, ce qui semble indiquer que ceux-ci ont renforcé leurs positions. »

En attendant, il est clair que les Afghans préféreraient voir les talibans s'occuper de leurs problèmes quotidiens. « N'importe qui, y compris les talibans, capable de reconstruire le pays et d'améliorer notre situation, je suis pour », affirmait jeudi, Aymal, un travailleur journalier.

Françoise Chipaux

www.lemonde.fr/afghanistan

Frédéric Bobin

Les Saoudiens ont mis fin au détournement d'un avion russe par des Tchétchènes

Ils exigeaient la fin de la guerre menée par Moscou

LES FORCES spéciales saoudiennes ont donné l'assaut, vendredi 16 mars, à l'avion russe détourné par des pirates tchétchènes, selon un diplomate russe à Riyad. Tous les otages ont été libérés. Les trois pirates de l'air, qui exigent la fin de la guerre menée par Moscou dans leur pays, détenaient une centaine de passagers à bord d'un avion russe détourné la veille de Turquie à Médine, en Arabie saoudite. « Les pirates ont été approvisionnés en carburant et ont demandé de partir », sans doute vers l'Afghanistan, avait affirmé dans la matinée à l'Agence France-Presse un responsable saoudien. Les revendications des pirates sont uniquement politiques, selon un représentant du président tchétchène, Aslan Maskhadov, lequel a renouvelé, dans un communiqué, sa condamnation « de toute action portant préjudice à des civils » et affirmé que « les structures du pouvoir tchétchène n'ont aucun lien avec ce détournement ».

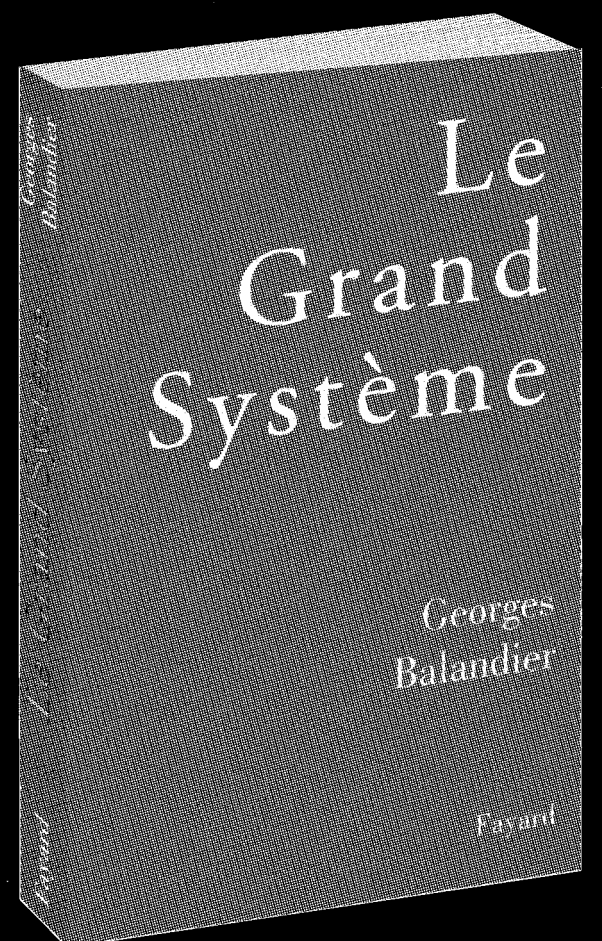
Les pirates ont demandé « que des journalistes montent à bord pour regarder une cassette vidéo sur les meurtres à grande échelle de civils en Tchétchénie et que Moscou entame des négociations pour un retrait des troupes russes », a précisé le représentant, Mærbeek Vatchagaev, citant des sources saoudiennes. Armés « d'un couteau, d'une pioche et d'un objet couvert qui ressemble à une bombe », selon le responsable de l'aéroport de Médine, les pirates seraient tous des membres de la famille Arsaev : leur chef Aslanbek, âgé d'une cinquantaine d'années, fut ministre de la sécurité du gouvernement Maskhadov en 1998-1999, après avoir été griève-

ment blessé au combat lors de la première guerre tchétchène (1994-1996). Il est accompagné de son frère Supian et de deux neveux. Aslanbek Arsaev, « diplômé de droit et d'économie, est connu parmi les combattants tchétchènes comme un homme d'honneur », selon une représentante tchétchène en Jordanie, Atfayva Fariza.

Des négociations avaient permis la libération d'une cinquantaine de passagers - femmes et enfants sur tout -, dont 25 Russes et 15 Turcs. Un steward, Alexandre Khromov, poigné par la poitrine par les pirates durant le vol, a été libéré, opéré « et se sent bien », selon un médecin local. Des forces spéciales saoudiennes ont entouré l'appareil, un Tupolev-156 de la compagnie russe Vnoukovo Airlines, immobilisé depuis jeudi soir sur une aire isolée de l'aéroport de Médine. Une quinzaine de personnes avaient réussi, peu auparavant, à quitter l'appareil par une porte arrière. Les négociations furent alors provisoirement interrompues. Un responsable saoudien à l'aéroport n'avait pas exclu que l'assaut soit donné en cas de blocage total des négociations. La menace brandie jeudi par le porte-parole du Kremlin pour le conflit tchétchène, Sergueï Istrjémski, de « l'envoi d'un commando Alfa » des services secrets russes était en tout cas irréaliste : aucun non-musulman n'est admis à Médine, deuxième lieu saint de l'islam. Le président Poutine, en vacances, a ensuite fait savoir que « l'objectif était de libérer les otages par des moyens pacifiques ».

S.Sh.

GEORGES BALANDIER



« Cette invitation à penser en toute rigueur ce monde dont nous héritons et dont nous sommes simultanément les artisans, est bien un appel à la lucidité. »

David Le Breton, *Le Monde*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Plusieurs laboratoires baissent les prix des médicaments antisida

LE PROCÈS intenté par 39 firmes pharmaceutiques au gouvernement sud-africain pour empêcher d'appliquer une loi sur les médicaments génériques (*Le Monde* du 7 mars) a déclenché une onde de choc qui fait vaciller les prix des traitements contre le sida.

Plusieurs laboratoires ont assoupli leur position et annoncé des baisses de tarifs. Il leur fallait tenir compte de la proposition faite à l'Afrique du Sud par le laboratoire pharmaceutique indien Cipla de fournir huit des quinze médicaments anti-VIH (virus de l'immunodéficience humaine) disponibles à un tarif de 600 dollars par patient et par an pour une trithérapie, au lieu des 10 000 à 15 000 dollars au prix américain. Le laboratoire Merck, qui fait partie des plaignants à Pretoria, a fait savoir qu'il fournirait aux pays les plus démunis deux médicaments anti-sida à un dixième du prix américain : 600 dollars (près de 667 euros) par patient et par an pour l'indinavir et 500 dollars pour l'efavirenz.

Bristol-Myers Squibb, a surenchérit. Rappelant l'existence de son programme de prévention et de traitement du sida porté à un montant total de 115 millions de dollars, Bristol-Myers Squibb propose ses antirétroviraux ddI et d4T pour un prix combiné de un dollar par jour (0,15 dollars pour la ddI et 0,85 dollars pour le d4T), ce qui est inférieur à leur prix de revient. Bien que partie civile dans le procès contre l'Afrique du Sud, ce laboratoire a ouvert une brèche historique en annonçant, mercredi, qu'il ne ferait pas jouer ses brevets et ne s'opposerait pas à ce que ses molécules soient copiées en cas d'urgence sanitaire.

CAMPAGNE DE PROTESTATION

De nombreuses organisations non gouvernementales ont déclenché une campagne de protestation. Médecins sans frontières a annoncé le 9 mars le lancement d'une pétition internationale (mise en ligne sur les sites www.paris.msf.org et www.msf.org pour demander aux

laboratoires concernés de retirer leur plainte contre l'Afrique du Sud.

Le Parlement européen a adopté, jeudi 15 mars, une résolution (texte non contraignant) qui demande « l'instauration d'un système permettant aux pays en développement de se procurer dans des conditions équitables et à des prix abordables les médicaments et vaccins nécessaires ». Il a exprimé son soutien aux gouvernements de l'Afrique du Sud et du Kenya « dans le combat que ceux-ci livrent afin d'avoir accès, en adoptant une législation compatible avec les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), aux médicaments capables de sauver des vies aux coûts les plus faibles possibles ».

Dans les milieux d'affaires, des voix s'élevaient pour mettre en garde contre les effets désastreux de l'initiative des 39 laboratoires, montrés du doigt pour faire passer « les profits avant la vie ». Sur place, l'Association des industriels de la pharmacie (PMA), qui coordonne l'action judiciaire des

laboratoires, s'est défendue par la bouche de sa directrice exécutive, Mirryena Deeb, d'« être la cause des retards apportés au traitement des gens ».

Du côté de l'Onusida et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on se réjouit de ses évolutions. Les négociations entamées avec les cinq plus gros producteurs de médicaments anti-sida, eux, n'ont abouti qu'à des accords dans trois pays : l'Ouganda, le Rwanda et le Sénégal. Selon l'Organisation mondiale de la santé, sur les 25 millions d'Africains infectés par le VIH, 5 millions devraient et pourraient être traités compte tenu de leur état. Actuellement seulement 10 000 reçoivent des traitements. « Avec les nouvelles offres, ce nombre pourrait être porté à 100 000, estime David Nabarro, assistant de la directrice générale de l'OMS. aller de 100 000 à 5 millions est le défi suivant. »

Paul Benkimoun (avec notre bureau européen)

Les combats violents se multiplient entre Albanais et forces macédoniennes

Skopje met en cause des « formations terroristes venant du Kosovo »

Des combats au mortier et à l'arme légère se sont déroulés pour la deuxième journée consécutive dans les faubourgs de Tetovo entre extrêmes

albanais et forces gouvernementales macédoniennes. Le premier ministre, Ljubco Georgievski, a affirmé que son pays se battrait

« avec tous les moyens disponibles » pour venir à bout des « formations terroristes venant du Kosovo » jugées responsables des violences.

FORCES gouvernementales et extrémistes albanais se sont violemment affrontés, jeudi 15 mars, pour la deuxième journée consécutive, à la périphérie de la ville de Tetovo, dans le nord-ouest de la Macédoine.

Les forces gouvernementales et les combattants de l'Armée de libération nationale des Albanais de Macédoine (UCK) se sont battus près des maisons de la périphérie de Tetovo où s'étaient embusqués des tireurs, ce qui a entraîné un exode massif des habitants de la partie occidentale de la ville. Par groupes de trois ou quatre, des membres des forces spéciales ont tenté de déloger les tireurs des habitations adossées aux collines qui dominent la ville majoritairement albanophone, située à 40 kilomètres à l'ouest de la capitale, Skopje.

Les tirs de mortiers et les rafales de mitrailleuses, de plus en plus proches du centre de la ville, ont gagné en intensité au fil de la journée. Les collines étaient entourées d'une épaisse fumée blanche. On ignore le nombre des victimes. A la mi-journée, la radio nationale avait interrompu ses programmes pour annoncer la reprise des combats. Elle avait fait état de deux blessés. La veille, un civil albanais avait été tué, alors que quinze policiers et deux civils ont été blessés. Les premiers tirs, mercredi autour de Tetovo, avaient coincidé avec une manifestation de mouve-

ments radicaux albanais, qui avait réuni cinq mille personnes et s'était rapidement transformée en un rassemblement de soutien à l'UCK.

A Skopje, le premier ministre macédonien, Ljubco Georgievski, a affirmé que son pays se battrait « avec tous les moyens disponibles »

Paris condamne les attaques de la guérilla

Les autorités françaises ont vivement condamné, jeudi 15 mars, les attaques menées en Macédoine par la guérilla albanaise et assuré de leur soutien les autorités de Skopje. « Nous condamnons fermement les violences commises par des groupes extrémistes albanais au nord de la Macédoine et nous soutenons la politique de modération et de retenue du gouvernement macédonien », a déclaré François Rivasseau, porte-parole du Quai d'Orsay.

Confirmant que les Occidentaux ont renforcé les mesures de sécurité dans la région, le porte-parole français a ajouté que « les actions engagées, notamment à travers l'OTAN et l'Union européenne, ont pour objectif de concrétiser le soutien » de la communauté internationale au gouvernement macédonien. Selon le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, les groupes de guérilla qui opèrent à Tetovo n'auraient aucun lien avec ceux de la vallée de Presevo, dans le sud de la Serbie. — (Reuters.)

pour venir à bout de l'extrémisme albanais. Le conseil de sécurité nationale macédonien, réuni jeudi soir à Skopje, a désigné, dans un communiqué, des « formations terroristes venant du Kosovo » comme les responsables « des violences armées » dans le nord-ouest de la Macédoine. « Le but de ces formations est de déstabiliser la Macédoine en s'attaquant aux relations inter-

ethniques et aux institutions de l'Etat », a estimé le conseil. Le Parlement macédonien devait à son tour se réunir, vendredi à Skopje, pour examiner à huis clos la situation dans le pays.

Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, s'est déclaré jeudi « très inquiet » de la dégra-

de la situation en Macédoine. Le ministre albanais des affaires étrangères, Paskal Milo, a lui aussi fustigé tout recours à la violence par la minorité albanaise de Macédoine. « Nous soutenons toute amélioration du statut et des droits des Albanais en Macédoine (mais) des actions extrémistes n'y contribueront pas. Nous condamnons la violence d'où qu'elle vienne », a-t-il

Washington juge « inexcusables » les allusions antisémites de Jörg Haider

VIENNE

de notre correspondante

Dix jours avant le scrutin municipal et régional du 25 mars à Vienne, qui aura valeur de test national, Jörg Haider fait de nouveau parler de lui. Celui qui reste le véritable chef de la droite populiste se livre en effet, depuis plusieurs semaines, à des attaques verbales à caractère antisémite contre le président du Consistoire israélite autrichien, Ariel Muzicant (Le Monde du 8 mars). « Je ne comprends pas comment un type qui s'appelle Ariel [allusion à une marque de lessive] peut avoir autant de crasse sur lui », avait notamment déclaré le gouverneur de la province de Carinthie. Officiellement, M. Haider a quitté, en mai 2000, la direction de son parti. Mais il apparaît depuis peu sur toutes les affiches du FPÖ (Parti libéral, extrême droite), à Vienne, au côté de la tête de liste, Helene Partik-Pablé.

Les petites phrases provocantes de M. Haider n'ont guère suscité de commentaires au sein de la classe politique, sauf dans les rangs de l'opposition. Il a fallu huit jours au chancelier conservateur, Wolfgang Schäussel, après le jeu de mot sur « Ariel », pour désavouer publiquement « un genre de langage dont on n'a pas besoin » sur des sujets aussi sensibles que « l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie ».

La plupart des dirigeants du Parti du peuple (ÖVP, conservateur) ne se sentent nullement responsables des déclarations de leurs partenaires populistes. La complaisance des barons de l'ÖVP a été vivement critiquée par le commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler. Dans un entretien au quoti-

dien libéral Standard, il reprochait à ses amis chrétiens-conservateurs leur mollesse et, implicitement, leur alliance avec le FPÖ, indiquant qu'« il y a aujourd'hui en Autriche une situation qui fait que l'on se sent le droit d'applaudir à ce genre de plaisanterie. » Les hautes sphères de l'Eglise catholique sont restées silencieuses et il n'y a eu aucune réaction des partenaires européens de l'Autriche.

MENÉES « SÉPARATISTES »

Washington, en revanche, s'est ému. Le département d'Etat américain juge « inexcusables » les récentes énonciations du chef du FPÖ. Cette prise de position a obligé tour à tour la ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, et la secrétaire générale de l'ÖVP, Maria Rauch-Kallat, à se démarquer de M. Haider. Au jour-

nal télévisé, M^{me} Rauch-Kallat a fini par admettre qu'il s'agissait bien d'antisémitisme, « puisque c'est perçu comme tel ». Jörg Haider, lui, se défend avec l'aplomb cynique qu'on lui connaît : « Si j'avais vraiment fait des déclarations antisémites, déclare-t-il dans un entretien publié, jeudi 15 mars, par le magazine News, Schlüssel n'aurait pas manqué de les condamner. » Il en profite pour attaquer de plus belle M. Muzicant, qu'il décrit comme « l'incarnation du refus de se réconcilier ».

Les tensions sont manifestes entre la coalition de droite et le président du Consistoire israélite depuis que ce dernier a refusé d'approuver l'accord sur l'indemnisation des biens juifs en Autriche, conclu à Washington le 17 janvier. M. Muzicant avait insisté, en vain, pour que soient restitués des pro-

priétés immobilières, qui font aujourd'hui partie du domaine public, et dont la vente aurait permis d'apurer les dettes de la communauté, estimées à 600 millions de schillings (un peu moins de 300 millions de francs).

Selon des sources proches du Consistoire, la virulence des propos de M. Haider procède d'une entreprise de déstabilisation de la communauté juive autrichienne (douze mille personnes environ, dont huit mille reconnaissent le Consistoire), où le FPÖ soutient activement, depuis quelques mois, les menées « séparatistes » d'un pseudo-rabbin hostile à M. Muzicant. C'est aussi dans ce contexte qu'il convient d'apprécier la mise au point venue de Washington.

Joëlle Stolz

La Turquie lance un nouveau programme pour sortir du marasme financier

La priorité est donnée à la restructuration du secteur bancaire

ISTANBUL

de notre correspondante

Kemal Dervis, nouveau ministre de l'Économie nommé par le gouvernement turc pour tenter de redresser la situation financière du pays, a annoncé, jeudi 14 mars, les grandes lignes du programme économique que la coalition gouvernementale entend désormais poursuivre après la suspension, en février, du plan de stabilisation économique mis sur pied avec l'appui du Fonds monétaire international (FMI) en décembre 1999. Les marchés financiers attendaient ces mesures avec impatience. En effet, ces derniers jours la Bourse a de nouveau chuté alors que la devise nationale a continué à perdre de sa valeur. Depuis le 22 février, date à laquelle les autorités avaient abandonné l'ancrage de la monnaie qui était l'outil principal du programme de désinflation, la livre a perdu 32 % de sa valeur.

Les nouvelles mesures donnent la priorité à la restructuration du secteur bancaire dont la fragilité, de plus en plus apparente, a causé l'érosion de la confiance et précipité la crise actuelle. Une treizième banque en difficulté, İktisat, a été placée sous la tutelle de l'Etat le 15 mars, rejoignant ainsi à l'infirmerie des banques malades douze autres établissements privés.

La partie essentielle du nouveau

programme consiste dans le redressement des trois grandes banques d'Etat - Emlak, Halk et Ziraat - dont les pertes sur prêts subventionnés (duty losses), estimées à 20 milliards de dollars (22,2 milliards d'euros), placent un fardeau désormais insoutenable sur l'économie du pays. Ces trois banques seront placées sous le contrôle d'une administration communale et le gouvernement prévoit, à une date ultérieure, la fusion d'Emlak et de Ziraat. « Il y a des moments dans la vie des nations où une crise est une chance à saisir », a déclaré Kemal Dervis, ajoutant « celle-ci nous donne une opportunité de résoudre et d'éliminer des problèmes à long terme. »

L'« HOMME PROVIDENTIEL »

Le ministre de l'économie a estimé que 13 milliards de dollars seraient nécessaires pour desserrer la contrainte des liquidités des banques d'Etat. Les autorités prévoient également d'accélérer le programme de privatisation. 51 % de Türk Telekom seront vendus prochainement, de même que Turkish Airlines ainsi que les monopoles d'Etat sur l'alcool et le sucre. Bien que le FMI ait affirmé son soutien à la Turquie, les institutions internationales, désormais prudentes, attendent les signes concrets d'une véritable volonté

de changement. Le FMI avait déjà promis 4 milliards de dollars dans le cadre de l'accord stand-by signé en décembre 1999 et 7,5 milliards de crédits supplémentaires après la crise de novembre.

Kemal Dervis - qui a récemment quitté son poste de vice-président à la Banque mondiale pour répondre à l'appel au secours de la patrie - est perçu en Turquie comme l'« homme providentiel », le sauveur capable de restaurer la confiance des institutions internationales. Sa réputation, acquise au cours de vingt années de service à la Banque mondiale, et son désir évident de rendre l'économie turque plus transparente sont en effet des atouts importants. Reste à savoir si ce technicien pourra imposer sa volonté à ses collègues au sein du gouvernement.

Le climat d'incertitude avait déclenché une première crise financière en novembre 2000. Il était dû en grande partie aux retards accumulés dans le processus de réforme. La vente des entreprises publiques et la restructuration des banques d'Etat impliquent en effet une transformation profonde du système politique lequel s'appuie largement sur le clientélisme. Les dirigeants de la coalition n'ont pour l'instant pas entièrement convaincus les marchés financiers de leur détermination.

Le lien franco-allemand célébré au Salon du livre

Paris et Berlin soulignent l'importance de leurs réseaux culturels dans une Europe en pleine mutation

QUE CETTE ANNÉE l'Allemagne soit à l'honneur au Salon du livre de Paris, inauguré jeudi 15 mars porte de Versailles à Paris par le président Chirac et le chancelier Schröder, tombait bien. Les relations entre les deux pays ont traversé, ces derniers mois, une de ces phases de doute dont elles ont le secret et qui était probablement inévitable, dix ans après la réunification allemande, alors que l'un et l'autre cherchent à vérifier leur identité dans une Europe en pleine mutation. Pendant une semaine, une soixantaine d'éditeurs et autant d'écrivains allemands vont ainsi avoir le loisir de dire ce qu'ils sont, ce qu'ils pensent, avec beaucoup de jeunes auteurs, mais aussi des personnalités bien connues comme le prix Nobel Günter Grass ou l'ancien chancelier Schmidt, à l'honneur avec une traduction de son dernier essai politique, *L'Europe s'affirme, perspectives pour le XXI^e siècle*.

Cette inauguration fut l'occasion de rappeler, à l'égard de Bruxelles, l'importance du régime de prix fixe du livre. Ce système, qui permet de faire vivre les libraires et de petits éditeurs, a été supporté avec un bel ensemble par MM. Chirac, Schröder, puis Lionel Jospin, le soir, au cours d'une réception offerte aux invités allemands à Matignon. La France a un régime de prix fixe depuis la loi Lang de 1981 qui interdit des rabais supérieur à 5 %. L'Allemagne est régie par un accord interprofessionnel plus que centenaire. Mais ces régimes, contestés par ceux qui estiment que le livre est une marchandise comme une autre au sein du marché intérieur européen, sont également menacés par le développement du commerce électronique. « Certains pensent que le livre est une marchandise et ils entendent lui faire subir les lois du marché. Mais puisque le livre a besoin d'un certain soutien, d'un certain contexte, nous devons nous battre et je lance le cri de ralliement : tous à Bruxelles », a lancé Gerhard Schröder aux côtés de Lionel Jospin. « Ce n'est pas que nous leur faisons peur, mais ils ont tout de même un certain respect lorsque la France et l'Allemagne se présentent unies ! »

Après les bras de fer incessants de ces derniers mois entre Paris et Berlin, le chancelier et ses hôtes, qui se retrouveront tous les trois pour un dîner plus politique le 20 mars en Allemagne, ont profité de ce salon pour affirmer la continuité de la relation franco-alleman-

de, souligner l'importance qu'ils attachent aussi à ce que les forces vives des sociétés civiles des deux pays y prennent leur part. A son arrivée à Paris, le chancelier Schröder s'est rendu au nouveau Centre allemand d'histoire de l'art de Paris, place des Victoires, assurant qu'il apporterait son appui à toutes les initiatives allant dans ce sens. C'est précisément à cette tâche que travaille sa conseillère française, Brigitte Sausay, qui l'accompagnait à Paris. Après avoir suscité des jalousies, son rôle paraît maintenant bien établi à la chancellerie. M^{me} Sausay, cofondatrice de l'institut franco-allemand

Le Centre allemand d'histoire de l'art de Paris

Fondé en 1997 par le professeur Thomas Gaetgens, qui en assure la direction, le Centre allemand d'histoire de l'art de Paris est venu combler un vide. La France et l'Allemagne disposent de deux instituts de recherches historiques, le Centre Marc Bloch de Berlin et l'Institut allemand d'histoire de Paris, mais il n'existait encore rien de tel dans le domaine des arts, comme en Italie, où les deux pays entretiennent depuis une longue tradition de prestigieuses institutions.

Titulaire d'une chaire à Berlin, ancien professeur au collège de France, M. Gaetgens a obtenu l'appui de sponsors privés allemands et suisses et du ministère fédéral de l'éducation et de la recherche. Le centre, installé place des Victoires (Paris 2^e), à deux pas du nouvel Institut national d'histoire de l'art, dispose d'une bibliothèque de 45 000 ouvrages. Il sert de lieu de rencontres, participant à d'importantes publications. Une dizaine de boursiers, allemands, français et suisses y poursuivent en permanence leurs recherches.

de Genshagen, avait ainsi préparé le Salon du livre en organisant une rencontre entre éditeurs français et allemands, sous le parrainage de M. Schröder.

Evoquant le réseau culturel franco-allemand, Lionel Jospin a lui-même souligné l'importance de ces institutions « où se forge, par l'apprentissage de nos différences, le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et de références culturelles dont l'espace géographique est l'Europe ». Il a appelé à marcher de concert dans le combat pour « la diversité linguistique et culturelle » contre la domination d'« un modèle uniforme dominé par la culture anglo-saxonne ». Le chancelier et le premier ministre devaient se retrouver vendredi pour un déjeuner avec le premier secrétaire du PS, François Hollande, afin d'évoquer les relations entre leurs partis, elles aussi à consolider. M. Schröder préside le Parti social-démocrate allemand, qui est l'organisateur de mai à Berlin du prochain congrès du Partis des socialistes européens (PSE). SPD et PS souhaitent y défendre des positions communes alors que s'ouvre le débat sur l'avenir constitutionnel de l'Union européenne.

Henri de Bresson et Alain Salles

Nicole Pope > www.lemonde.fr/salondulivre

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

ACCES

Les 3 écoles de commerce BAC + 5 CONCOURS EN TERMINALE

ESSCA	IÉSEG	ESDES
Angers/Paris	Lille	Lyon
0811 811 881	03 20 54 58 92	04 72 32 50 48
www.concours-acces.com		
<i>Clôture des inscriptions le 25 avril 2001</i>		
Établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État		

George W. Bush confie le dossier nord-irlandais à Richard Haass

WASHINGTON. Le président George W. Bush a décidé de confier la gestion du dossier nord-irlandais à un haut responsable du département d'Etat, Richard Haass. « *Les Etats-Unis*, a déclaré jeudi 15 mars le porte-parole de la Maison Blanche, continueront à soutenir une pleine mise en œuvre des accords du Vendredi Saint et restent prêts à contribuer au processus, de toute manière jugée utile par les gouvernements britannique et irlandais, ainsi que les parties ». Il a précisé que M. Haass ne porterait pas le titre d'« *envoyé spécial présidentiel* » et qu'il serait chargé simplement de coordonner la politique américaine à l'égard de l'Irlande du Nord.

Ancien membre de l'administration Bush-père, M. Haass avait été récemment nommé directeur de la planification politique au département d'Etat, des fonctions qu'il continuera à exercer. Le président américain a eu un entretien, jeudi, avec le premier ministre irlandais, Bertie Ahern. — (AFP.)

Le ministre indien de la défense démissionne

NEW DELHI. George Fernandes, ministre indien de la défense, a démissionné, jeudi 15 mars, après avoir été mis en cause dans le scandale des pots-de-vin révélé par des journalistes, qui s'étaient fait passer pour des marchands d'armement (*Le Monde* du 15 mars). « *Afin de maintenir le moral des forces armées et d'éviter davantage de dégâts à notre défense nationale, j'ai décidé de démissionner* », a déclaré M. Fernandes.

Ministre depuis 1998 et membre du parti Samata allié à la coalition gouvernementale, il a demandé une enquête et affirmé avoir accompli son devoir avec « *intégrité* ». Jaya Jaitley, présidente du parti Samata, a également démissionné. Pour la troisième journée consécutive, des membres de l'opposition exigeant la démission du premier ministre ont interrompu les débats au Parlement. — (AFP.)

Marcos veut envoyer une délégation au Parlement européen

■ MEXICO. Le sous-commandant Marcos, chef de la guérilla zapatiste, a décidé, jeudi 15 mars, d'envoyer une délégation de son mouvement au Parlement européen pour y expliquer les problèmes des Indiens du Chiapas. « *Jusqu'à présent, le Parlement européen n'a pas écouté les peuples indiens* », a affirmé le sous-commandant Marcos, lors d'une conférence de presse après une rencontre avec le Français Sami Naïr, député européen.

La veille, Marcos avait exigé de pouvoir intervenir devant le Congrès mexicain lors d'une session conjointe de la Chambre et du Sénat. Le Congrès a commencé à discuter de la loi sur les droits et la culture indigènes dont les zapatistes réclament l'adoption. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE** : le président Abdurrahman Wahid a limogé, jeudi 15 mars, le ministre des forêts, Nurmahmudi Ismail, pour son appartenance au Parti de la justice (PK), une petite formation musulmane, qui prône sa destitution. Le PK est l'un des mouvements qui avaient favorisé l'élection en octobre 1999 de M. Wahid, contre la vice-présidente Megawati Sokarnoputri. Il s'est rangé depuis dans le camp des adversaires du chef de l'Etat. En février déjà, le ministre de la justice, Yusril Izha Mahendra avait été limogé pour des raisons analogues. — (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : la Central intelligence agency (CIA) a décidé de développer son bureau chargé d'observer l'évolution, dans le monde, du phénomène de la prolifération des armes de destruction massive, dont elle rend largement responsables Moscou et Pékin. Quelque 500 spécialistes de la CIA seront regroupés en son sein sous la direction d'un ancien expert en « *soviétologie* » et en affaires militaires, Alain Foley, qui œuvrera en concertation avec d'autres agences américaines de renseignement. — (AFP.)

■ **TUNISIE** : le dernier numéro du bimestriel *Salama*, diffusant à 130 000 exemplaires, a été interdit à la vente en Tunisie pour la deuxième fois consécutive. Edité à Paris, le numéro de mars-avril de *Salama* contenait un article sur le statut des femmes, évoquant « *la position juridique privilégiée des femmes* » en Tunisie, par rapport au reste du monde arabe, tout en soulignant « *les limites à la liberté d'expression des Tunisiennes* ». — (AFP.)

■ **ALLEMAGNE** : le ministre de l'intérieur, Otto Schily, s'est prononcé pour la mise en place d'une police européenne des frontières, « *car tous les membres de l'Union sont responsables de la sûreté des frontières extérieures* ». Formulée « *dans la perspective de l'élargissement* » de l'Europe, cette proposition a été présentée jeudi 15 mars à Bruxelles, lors du conseil des ministres de l'intérieur de l'Union. — (AFP.)

■ **BULGARIE/UE** : les ministres de la justice et de l'intérieur de l'Union européenne sont convenus, jeudi 15 mars, de supprimer les visas exigés des ressortissants de la Bulgarie, pays candidat à l'adhésion à l'UE où cette question constitue un enjeu politique. Les ministres ont aussi approuvé une mesure analogue envers la Roumanie — autre pays candidat —, mais à « *titre conditionnel* », dans l'attente de nouveaux progrès en matière d'immigration clandestine. — (Reuters.)

■ **UKRAÏNE** : les Eglises orthodoxes étalent leur division avant la visite du pape le 21 juin à Kiev. Dans un entretien à *La Repubblica* du jeudi 15 mars, Philaret, patriarche d'une des deux Eglises dissidentes de Kiev, prend le contre-pied de l'attitude du patriarcat de Moscou et exprime sa satisfaction devant le projet « *historique* » de visite du pape. Il accuse le patriarcat de Moscou d'avoir « *peur de son ombre* ». Philaret avait été excommunié par l'Eglise officielle d'Ukraine dépendante du patriarcat de Moscou. — (AFP.)

Douze membres de l'opposition iranienne toujours en détention

TÉHÉRAN. Douze membres de l'opposition progressiste et libérale, proches du courant réformateur, étaient toujours en détention, vendredi 16 mars, cinq jours après avoir été arrêtés à Téhéran, ont indiqué leurs familles. Parmi les personnes maintenues en détention figurent notamment Habibollah Peyman et Taghi Rahmani, figures historiques de la gauche nationaliste.

Les familles ont adressé une lettre ouverte au chef de la justice, l'ayatollah Mahmoud Hachémi-Chahroudi, pour dénoncer les « *conditions des arrestations* » de leurs proches et demander leur « *libération immédiate* ». « *Les yeux bandés et menottés, ils ont été emmenés vers un lieu de détention inconnu* », ont affirmé les familles dans leur lettre, ajoutant que leurs proches ont été soumis à des « *interrogatoires par des agents dont le comportement était parfois violent et humiliant* ».

L'hodjatoleslam Ali Mobacheri, président des Tribunaux révolutionnaires de Téhéran, avait affirmé que les personnes arrêtées « *cherchaient à fomenter un complot contre le régime islamique et planifiaient des actions pour troubler l'opinion publique et des rassemblements provocateurs* ». — (AFP.)

Depuis trois mois, les forces armées américaines enregistrent de sérieux déboires

Accidents et incidents illustrent le manque de préparation des unités

Les forces armées américaines connaissent de graves manquements opérationnels, qui leur valent d'être aujourd'hui sur la sellette aux Etats-

Unis, mais aussi chez leurs alliés, en Europe ou ailleurs. Avant d'être élu à la Maison Blanche, George W. Bush avait dénoncé l'état d'imprépa-

ration des unités. Il a demandé à son secrétaire à la défense d'y remédier lors d'une révision drastique des objectifs du Pentagone.

DEPUIS moins de trois mois, les forces armées américaines endurent une série d'accidents et d'incidents graves, outre-Atlantique et à l'étranger, pour des raisons diverses et encore mal élucidées, mais qui ont en commun le manque de préparation opérationnelle des unités.

Décembre 2000, un avion V-22 Osprey à décollage et atterrissage verticaux s'écrase en Caroline du Nord : ses vingt-trois occupants sont tués. En avril un premier accident avait déjà fait dix-neuf morts. Le V-22 Osprey est destiné au transport d'assaut de commandos. Un rapport du General accounting office (GAO), l'équivalent de la Cour des comptes, révèle que cet avion révolutionnaire n'avait pas subi tous les essais prévus. Ce qui jette de sérieux doutes sur la fiabilité du projet.

Le 9 février 2001, le sous-marin nucléaire d'attaque *Greenville* éperonne un chalutier-école japonais au large d'Hawaï, dans le Pacifique, entraînant la mort de neuf des pêcheurs. A bord du bâtiment se trouvaient seize civils, que la

marine voulait honorer parce qu'ils ont financé la restauration du cuirassé *Missouri*. Tout contribua aujourd'hui, avec le procès en cours à Honolulu, à faire apparaître que le *Greenville* a exécuté une immersion en catastrophe sans que l'équipage ait pris les précautions d'usage. Le 14 février, deux hélicoptères de l'armée de terre américaine entraient, à leur tour, en collision de nuit, non loin d'Honolulu, tuant leurs six occupants.

Le 16 février, lors de la reprise des raids contre l'Irak par la nouvelle administration Bush, les F-18 de la marine américaine larguent, pour la première fois, des missiles JSOW (joint stand off weapon) à sous-munitions. Pas moins de vingt-six des vingt-huit missiles ratent leurs cibles. Une enquête est en cours : les engins en question auraient été détournés de leur trajectoire, suite à des informations erronées transmises à leur système de conduite de tir par le réseau de navigation satellitaire GPS.

Le 3 mars, un avion de la Garde nationale des Etats-Unis s'écrase, au cours de manœuvres en Geor-

gie. Ses vingt et un occupants sont tués. Le 12 mars, un F-18 de la marine américaine, embarqué sur le porte-avions *Harry S. Truman* croisant dans le Golfe, lâche une bombe de 225 kilogrammes sur des troupes américaines, néo-zélandaises et koweïtiennes, dont il était censé appuyer les mouvements à l'occasion d'un exercice à proximité de la frontière entre l'Irak et Koweït : six morts. On ignore encore si le pilote a commis une erreur ou si la faute en incombe à ceux qui, depuis le sol, le dirigeaient vers son objectif.

MESURES PRÉVUES POUR 2003

La gravité de ces défailances, comme l'identité des protagonistes incriminés, donnent du grain à moudre à ceux qui critiquent, depuis quelque temps, l'état d'impréparation des forces américaines. Il y a une accumulation inhabituelle d'accidents et d'incidents malheureux qui conforteront George W. Bush. Durant sa campagne électorale, le futur président des Etats-Unis avait en effet dénoncé le manque d'entraînement, les

équipements à bout de souffle, l'insuffisance du maintien en condition opérationnelle, la suractivité et l'excès de déploiement, sans réelle justification à ses yeux, des forces américaines hors du sol national.

Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, est chargé de mener à bien une révision radicale des programmes du Pentagone et d'analyser le moral des troupes, de façon à commencer à prendre des mesures pour du budget 2003. Selon des premières réflexions de M. Rumsfeld, qui qualifie l'outil militaire américain de « *monstre* », la réorganisation sera plus longue et plus complexe que prévu. Un rapport du Congressional budget office fait état de la nécessité d'engager un investissement annuel supplémentaire de 50 milliards de dollars par rapport au budget global de 310,5 milliards de dollars — présenté au Congrès, le 28 février, pour 2002 — qui s'est voulu un « *budget de transition* », selon M. Bush.

Jacques Isnard

Tout n'est pas noir ou blanc.

MUNICIPALES En dépit de l'« affichage » selon lequel le candidat de la droite à la mairie de Lyon, si elle l'emporte, est le chirurgien Jean-Michel Dubernard, député (RPR) du Rhône, l'emprise de Charles

Millon sur l'alliance passée le 13 mars ne fait aucun doute. Les partisans du député de l'Ain continuent à distribuer des tracts le présentant comme le futur maire. ● GÉRARD COLLOMB (PS) évite de trop



agiter lui-même la menace d'une victoire de l'ancien favori du Front national. Après les gens de culture, des chefs d'entreprise lyonnais appellent à faire barrage à M. Millon. ● DEVANCÉ par les listes de

l'ancien ministre de la défense, Michel Mercier (UDF), qui s'est retiré, tentera de lui barrer la route de la mairie. ● LA PERTE de Lyon sera en tout cas un coup dur pour l'UDF et son président, François Bayrou.

Charles Millon se cache à peine de viser la mairie de Lyon

Le président de la Droite libérale chrétienne s'est engagé seulement à « présenter la candidature » de Jean-Michel Dubernard (RPR) au conseil municipal s'ils gagnent ensemble dimanche 18 mars. Les élus millionnistes feront ce qu'ils veulent...

LYON
de nos envoyés spéciaux
Jeudi 15 mars, 21 h 50, dans le 3^e arrondissement de Lyon. Un homme éprouvé monte à la tribune du Palais de la Mutualité. Transpirant, bafouillant, le nouveau candidat de la droite à la mairie de Lyon, Jean-Michel Dubernard (RPR), prend rapidement à témoins les quelque cinq cents personnes présentes des « attaques personnelles » dont il fait l'objet : « Je suis considéré comme un benêt, comme une dupe », dit-il.
Assis à quelques mètres sur sa gauche, Charles Millon l'observe sans réagir. Pendant quarante-cinq minutes, l'ancien ministre vient de chauffer la salle, acquiesce à sa cause, employant des mots et un ton qui n'étaient certes pas ceux d'un futur premier adjoint. Entre son projet de « grande formation pluraliste de la droite et du centre », l'émergence d'une « France girondine » et les multiples évocations de Lyon, cette « ville effrontée, rebelle, affranchie (...) qui peut prendre son destin en mains, loin des injonctions parisiennes » pour devenir « capitale internationale et métropole européenne », il n'a cité qu'une seule fois « Max » Dubernard, pour signifier incidemment

qu'il n'avait « plus aucune concurrence » avec lui.
M. Millon observe « Max », qui l'implore à présent de « faire taire ces ragots perpétuels qui nous empoisonnent la vie depuis quelques jours ». « Charles, insiste le député du Rhône, je voudrais que tu répètes ton engagement devant tes amis rassemblés, et devant les journalistes... Tu veux bien ? » Même si elle gagne le 18 mars, la droite lyonnaise a déjà perdu. Elle est aux pieds de M. Millon, réduite à quémander sa promesse de ne pas briguer le fauteuil de maire. M. Dubernard court les émissions de télévision et de radio pour répéter qu'il a été intronisé par son rival « capital, naturel », espérant ainsi rendre irréversible la promesse faite par le député de l'Ain ; mais, dans les coulisses, la droite sait désormais que M. Millon a profité du manque d'expérience politique du chirurgien pour imposer une configuration qui lui donne un avantage numérique dans le futur conseil municipal (Le Monde du 16 mars).

SAUVER LES MEUBLES
Les nouveaux partenaires de M. Millon ont en mémoire les sombres heures de mars 1998, lorsque l'ancien président du conseil régio-



nal était allé chercher les voix de l'extrême droite pour s'accrocher à son poste. Mais comment éviter un homme qui a su se rendre indispensable ? Tous, ou presque, de Jacques Chirac à François Bayrou, en passant par la quasi-totalité des responsables de la droite lyonnaise, se sont inclinés devant les 23 %

des voix obtenus par M. Millon le 11 mars. Il s'agit désormais de sauver les meubles, en faisant alliance avec M. Millon tout en évitant qu'il ne s'installe, le 25 mars, si la droite l'emporte, dans le fauteuil de Raymond Barre.
Pauvre droite, qui brandit la menace d'exclure de nouveau

M. Millon du « camp des républicains », s'il ne tient pas parole, alors même qu'elle vient tout juste d'opérer un virage à 180 degrés en l'y réintégrant de façon spectaculaire !

EN RETRAIT MAIS PAS TROP

Pour l'heure, l'ancien ministre de la défense fait mine de se tenir en retrait, mais point trop, car il ne faut pas, non plus, qu'il décourage ses militants. Au Palais de la Mutualité, jeudi soir, l'ancien ministre a fait une réponse plutôt alambiquée à M. Dubernard. « Au premier tour, on choisit. Au dixième tour, on élimine (...). Au troisième tour, on doit choisir les candidats pour les postes. A la différence des socialistes, nous, on ne se partage pas les postes avant », a dit M. Millon, avant de promettre qu'il présentera « personnellement la candidature de Max Dubernard à la mairie de Lyon devant le conseil municipal ». Cela ne présage en rien de l'attitude des conseillers millionnistes si, d'aventure, ils disposaient d'une majorité confortable.
M. Millon, qui ne veut pas être pris à défaut jusqu'au soir du second tour, laisse le chirurgien débattre sur les plateaux de télévision avec le candidat de la gauche, Gérard Collomb (PS), apparais-

sant tout juste en arrière-plan. Ses militants continuent, toutefois, de distribuer les tracts « Millon maire de Lyon ». Le chef de file de la Droite libérale chrétienne va occuper les quelques heures de campagne qui lui restent à baliser les 2^e et 6^e arrondissements, où il peut grappiller des sièges. « Sur le terrain, il n'y a que nos gars », fanfaronne un membre de l'équipe de M. Millon.
De son côté, M. Collomb pense qu'à trop agiter lui-même l'épouvantail Millon, il finirait par indisposer les électeurs du centre. Il laisse parler les autres. Après les gens de culture, c'est au tour du monde économique de se mobiliser contre le dirigeant « libéral et chrétien », avec quelques grands noms de la nouvelle économie. Le Conseil régional des institutions juives a condamné l'accord. Les organisations homosexuelles donnent de la voix. En fin d'après-midi, jeudi, la Coordination lyonnaise de vigilance contre l'extrême droite a réuni deux cent cinquante personnes devant le « Veilleur de pierres », le monument à la Résistance de la place Bellecour.

Sophie Landrin et Jean-Baptiste Montvalon

► www.lemonde.fr/lyon

Michel Mercier espère peser sur le « troisième tour »

LYON
de nos envoyés spéciaux
En retirant sa candidature sitôt connus les résultats du premier tour, Michel Mercier (UDF), jusqu' alors candidat officiel de la droite à la mairie de Lyon, a tenu parole. Le président du conseil général du Rhône avait été à la manœuvre contre Charles Millon, début janvier 1999, lorsque le président du conseil régional Rhône-Alpes, réélu grâce à l'extrême droite, avait été contraint de laisser la place à Anne-Marie Comparini (UDF). M. Mercier avait affirmé de longue date qu'il refuserait toute fusion avec les listes de l'ancien ministre entre les deux tours de scrutin. La seule méthode acceptable et efficace, selon lui, devait être le retrait, dans chaque arrondissement, de la liste de droite devancée au premier tour.
Pour autant, M. Mercier a pris soin de ne pas claquer la porte brutalement. Il lui suffit d'observer le marasme dans lequel est plongée la droite lyonnaise pour se dire qu'il peut encore être utile. Résistant aux pressions de François Bayrou, le président de l'UDF, qui lui demandait instamment de revenir dans le jeu en acceptant, s'il le fallait, la fusion avec M. Millon, M. Mercier a assisté aux douloureuses négociations qui ont abouti, dans la soirée du 13 mars, avec l'appui de Jacques Chirac, à l'accord conclu entre son ex-allié, Jean-Michel Dubernard (RPR), et M. Millon.

Depuis le 11 mars, M. Mercier mène deux combats, l'un officiel, l'autre officieux : éviter que la gauche ne l'emporte ; faire en sorte que le député de l'Ain ne s'adjuge pas, au passage, le fauteuil de maire. La partie est serrée, ce qui oblige M. Mercier à quelques contorsions, reflets des contradictions qui minent l'entre-deux-tours à droite. « Il a su convaincre près d'un quart des électeurs et il a ainsi montré qu'il est devenu un candidat crédible à la mairie de Lyon. Ça plaît ou ça ne plaît pas, mais c'est une réalité », dit-il aujourd'hui lorsqu'on l'interroge sur la brusque réintégration de M. Millon dans le « camp républicain ».

MERCÏ À « SAINTE BERNADETTE »
Hors micros, au terme d'une émission de télévision, on l'entend pourtant confier discrètement au candidat socialiste : « Et surtout, Gérard, veille à ce que le prochain maire de Lyon ne vienne pas de l'Ain ! » S'il fait mine de juger naturel le rapprochement entre une « droite moderniste, ouverte » et une « droite plus traditionaliste et autoritaire », M. Mercier est, en privé, moins nuancé. L'un de ses proches ironise ainsi à propos de Bernadette Isaac-Sibille, tête de liste millionniste, qui l'a devancé dans le 5^e arrondissement : « On peut remercier « sainte Bernadette » : elle fait passer Christine Boutin pour une progressiste ! »

Lorsqu'on lui demande ce que serait son

choix s'il devait voter, le 18 mars, dans le 5^e arrondissement – où ne s'affrontent que la liste de la gauche plurielle et celle de M. Millon –, il élude : « Vous n'avez pas de chance : je vote dans le 2^e arrondissement, où ma liste a été maintenue. »

M. Mercier s'apprête surtout à mener bataille, si la droite l'emporte, le 25 mars, jour du « troisième tour », l'élection du maire de Lyon par le conseil municipal. Comme en janvier 1999, il devra gérer ses hommes de l'extérieur. Même s'il s'en défend, il redoute vivement qu'une fois de plus M. Millon ne tienne pas parole et soit tenté de se substituer au « candidat naturel » de la droite, à ses yeux M. Dubernard. Déjà, sur un bout de papier, il dessine la manœuvre possible en traçant une croix sur les futurs conseillers UDF dont il redoute qu'ils ne s'abstiennent de voter pour M. Dubernard en cas de candidature de M. Millon. Quant à la présidence de la communauté urbaine, autre point de chute possible pour l'ancien ministre, M. Mercier fait confiance aux élus du Grand Lyon pour lui faire barrage.

En cas de victoire de la gauche, M. Mercier et Millon pourraient trouver un autre terrain d'affrontement : celui de la recombinaison d'une droite lyonnaise minée par des années de haines et de divisions.

So. L. et J.-B. de M.

Sombre bilan pour François Bayrou

EN BALLOTAGE dans son canton de Pau-Sud, dans les Pyrénées-Atlantiques, François Bayrou n'était pas candidat aux élections municipales. Parmi les chefs de file

ANALYSE

On imagine son désarroi en souhaitant « bonne chance » à M. Dubernard

de la droite, il en est pourtant la seule victime clairement identifiée à ce jour. On imagine son désarroi lorsqu'il a dû se résoudre, au matin du 14 mars, à souhaiter « bonne chance » au député RPR, Jean-Michel Dubernard, nouveau candidat officiel de la droite à la mairie de Lyon, depuis le retrait de Michel Mercier (Le Monde du 15 mars).

Avant même le second tour dans la troisième ville de France, le bilan est lourd : primo, aucun centriste n'est susceptible de se porter candidat à la succession de Raymond Barre dans la « capitale de l'UDF », selon l'expression employée jadis par Valéry Giscard-d'Estaing ; deuxio, à un an de l'élection présidentielle, c'est un fidèle de Jacques Chirac qui, vivement encouragé par ce dernier, supprime au pied levé le trésorier de l'UDF ; last but not least, Charles Millon, l'un de ceux qui avaient provoqué la crise de l'UDF, en 1998, en « acceptant » les voix des élus d'extrême-droite au conseil régional, se voit décerner un brevet d'honorabilité, sans que M. Bayrou y trouve à redire. Et pour cause : convaincu, au vu des résultats du premier tour, qu'un accord avec M. Millon est la « condition sine qua non pour sauver Lyon », le président de l'UDF a cherché en vain à convaincre M. Mercier de négocier pour son compte avec l'ancien président du conseil régional.

ÉCHEC À PARIS

M. Bayrou a-t-il les moyens de ses ambitions ? Un an avant une échéance présidentielle qui est son unique souci, la question reste entière. Certes, il ne manquera pas de revendiquer, le cas échéant, les succès de candidats investis par l'UDF, Fabienne Keller à Strasbourg, ou Nicolas Perruchot à Blois, mais la bonne tenue générale des candidats centristes ne saurait faire oublier la grande faiblesse de l'UDF dans les plus grandes villes du pays.

M. Bayrou avait pris la mesure de l'enjeu et concentré ses efforts


sur Paris et Lyon. Tenté de défier Jacques Chirac dans son ancien fief, le président de l'UDF a longtemps agité la menace de listes autonomes dans la capitale. Le nom d'un proche de M. Bayrou, Jean-Louis Borloo, député du Nord et maire de Valenciennes, était alors cité comme possible chef de file. Ce projet est tombé à l'eau, les maigres forces centristes à Paris s'étant jetées dans les bras de Philippe Séguin dès que ce dernier a été investi par le RPR. Bilan de la manœuvre : des passes d'armes à répétition entre la direction de l'UDF et les responsables de sa fédération parisienne, conclues par la piètre « victoire » de ces derniers.

Hors jeu dans la capitale, M. Bayrou n'a pas pour autant disposé d'une quelconque liberté de parole pour dénoncer le « système » parisien – ce qui lui aurait permis de marquer ses distances avec le chef de l'Etat – ou fustiger les conflits internes au RPR. Outre que certains de ses proches, telle la députée européenne Marielle de Sarnez, figuraient sur les listes séguinistes, il lui a, en effet, fallu arracher de haute lutte le soutien du RPR au candidat investi – au terme d'une âpre bataille interne – par l'UDF à Lyon. On sait désormais ce qu'il en est advenu.

J.-B. de M.


NEUBAUER

Faites le plein d'équipements pour 119500 francs*



- Airbags conducteurs et passager
- Condamnation centralisée des portes et du coffre
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Essuie-vitre automatique
- Peinture métallisée ou nacré
- Autoradio mono CD et RDS
- Antidémarrage électronique
- Projecteurs antibrouillard
- Ordinateur de bord
- Direction assistée
- Air conditionné

406



PEUGEOT

* Prix tarif 01A conseillé au 2/01/2001 pour l'achat d'une 406 SR Pack 1.8L e. 16V

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19^{ème} - M[°] Télégraphe

• 50, avenue d'Italie Paris 13^{ème} - M[°] Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7j/7

Bertrand Delanoë oppose aux « magouilles » de la droite le « respect » des Parisiens

La majorité sortante tente de « sauver » le 12^e

LA CAMPAGNE parisienne se resserre autour des arrondissements où devrait se jouer le résultat, dimanche 18 mars. Rien d'étonnant donc, à ce que le 12^e ait été à la fête jeudi 15 mars. Des trois arrondissements stratégiques du scrutin – 12^e, 13^e et 14^e –, où le maire sortant, Jean Tiberi (ex-RPR), a accepté de retirer ses listes pour éviter des triangulaires, le 12^e est le seul où la droite conserve, au vu des résultats du premier tour, des chances de l'emporter.

Dans le quartier de Bercy, les deux équipes rivales se sont donc mesurées à distance. À gauche, Bertrand Delanoë avait choisi de clore sa dernière soirée-marathon de meetings, commencée dans le 2^e, par une visite dans le 12^e. Environ huit cents militants l'attendaient, auxquels s'étaient joints les responsables fédéraux du PS, Patrick Bloche et François Dagnaud, un ministre, Claude Bartolone, et plusieurs têtes de listes socialistes et écologistes, dont Yves Contassot, chef de file des Verts.

Très en verve, campant résolument sur la ligne qu'il s'est fixée – démontrer inlassablement que le sérieux, la probité et le « respect des Parisiens » sont dans son camp –, M. Delanoë a sévèrement chahuté ses adversaires. « D'un côté, il y a un projet, un rassemblement, une équipe, un candidat », a-t-il lancé. De l'autre, a-t-il poursuivi, « il y a des magouilles, des compromissions entre des hommes qui, il y a quelques jours encore, sortaient des dossiers les uns sur les autres ». M. Séguin « qui s'apprête à appeler à voter Tiberi dans le 5^e » est, estime M. Delanoë, « l'otage du système qu'il dénonçait ».

« Si ils gagnent, ils font quoi ?, a demandé ensuite le candidat socialiste. Qui sera candidat à la Mairie de Paris ? M^{me} de Panafieu ? Tiberi n'en veut pas ! Edouard Balladur ? Pour la jeunesse, la créativité, c'est le candidat idéal ! Séguin ? Il a été battu à plates coutures dans son arrondissement ! » Et apostrophant le chef de file des verts, assis au premier rang : « Comme je le disais à Yves, l'autre soir, dans le 5^e, il faut s'y faire, nous sommes les candidats de l'ordre ! »

Non loin de l'espace de Reuilly où les socialistes parisiens clamaient leur foi en « Bertrand », Jean-François Pernin (UDF), maire du 12^e, avait convié quelques guest stars à fêter l'union retrouvée au

Musée des arts forains. Le président de l'UDF, François Bayrou, était venu « en provincial », parler « d'espoir ». « Si vous gagnez dans le 12^e arrondissement, vous gagnez Paris ! », a-t-il répété, avant de partir pour Blois afin d'y soutenir Nicolas Perruchot, « celui qui va battre » Jack Lang. Président du conseil régional Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin (DL), proche de Jacques Chirac, a assuré que « depuis dimanche, c'est la renverse ». « Séguin is back ! », a-t-il traduit devant la presse. Bernard Pons, enfin, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, a remercié « publiquement » M. Tiberi « d'avoir retiré ses listes dans les 12^e, 13^e, et 14^e ». « S'il pouvait faire un effort supplémentaire... », a-t-il glissé.

Mais la vraie star, le message que les six cents personnes réunies attendaient, c'était... Alain Perez, cet « habitant bien connu » du 12^e arrondissement, comme l'a souligné Jean-Pierre Bechter (RPR), premier adjoint de M. Pernin et animateur de la soirée. Numéro trois sur la liste tiberiste d'Alain Robert (RPF) dans le 12^e, qui a recueilli 11,72 % des voix le 11 mars, mais qui s'est retiré sur injonction de M. Tiberi, M. Perez n'avait qu'un mot à la bouche : « sé-cu-ri-té ». Il a désigné ses « foyers » – la Foire du Trône, « théâtre de nuisances », le boulevard des Maréchaux, « carrefour de la prostitution » – avant de conclure : « Il n'y a qu'un seul combat qui vaille, contre la gauche ! »

À droite toute !, a enchaîné M. Pernin. Dans le temple des arts forains, la Foire du Trône n'avait pas la cote... Voter pour la gauche, a assuré le maire du 12^e, c'est « refuser la création d'une police municipale, c'est accepter la Foire du Trône sur la pelouse de Reuilly ». « Téléphoner, appelez vos amis. Aucune voix ne doit manquer ! », s'est-il écrié, avant de citer Charles Péguy : « Vouloir la victoire et ne pas se battre, c'est mal élevé. » Et vous n'êtes pas mal élevés... », a-t-il gentiment conclu.

Sur la butte Montmartre pour une ultime réunion publique, M. Séguin demandait à ses partisans de lui donner « les moyens de gagner ».

Clarisse Fabre
et Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

La chanson de Zebda « Allez ouste ! » divise Toulouse en deux camps irréductibles

M. Douste-Blazy défend son profil de gestionnaire contre le candidat socialiste qui « fait la fête »

L'alliance conclue en vue du second tour entre la liste de François Simon (PS) et celle des Motivé-e-s, qui ont réuni 12,4 % des suffrages, a créé

une dynamique de campagne à gauche. La chanson du groupe Zebda contre Philippe Douste-Blazy (UDF) est devenue le plus efficace des

slogans électoraux. Elle cristallise aussi les craintes de l'électorat de droite et des abstentionnistes que M. Douste-Blazy espère mobiliser.

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Le second tour de l'élection municipale de Toulouse va-t-il se jouer sur une chanson ? Depuis que le groupe musical Zebda, pour célébrer l'union intervenue au soir du premier tour entre la liste des Motivé-e-s (12,4 % des suffrages), celle des Verts (6,1 %) et celle de la gauche plurielle conduite par François Simon (27,9 %), a fait cadeau de sa dernière création à la liste Toulouse en mouvement, une partie de la ville chante, l'autre s'étrangle de rage. De l'étal des marchés aux stations-service, les Toulousains ne parlent que de ça. « Allez ouste ! » est devenu un tube électoral qui ajoute une dernière touche de suspense à des résultats déjà indécis, le total des voix de gauche étant légèrement supérieur à celui des voix de droite.

Mercredi 14 mars, la chanson a constitué le bruyant étendard de ralliement des 9 000 personnes réunies au Zénith pour soutenir M. Simon. Un jour a suffi pour rassembler tout ce monde. Les Zebda sont évidemment de la fête, plus en forme que jamais, et ils ont tôt fait

de faire reprendre en chœur le refrain anti-Douste-Blazy : « Mais tu nous as pris pour des têtes de dindon/Allez ouste/Avec tes yeux bâchés, tes promesses bidon/Allez ouste/Ma parole tu nous as pris pour des langoustes/Allez ouste Douste. » Chaviré par l'énergie décontractée que les Motivé-e-s insufflent à sa campagne, M. Simon est méconnaissable. Le candidat du PS qui, il y a quinze jours, tenait devant moins de 2 000 personnes un meeting aux discours convenus et compassés en compagnie de Lionel Jospin et des principaux dirigeants de la gauche plurielle, prononce cette fois des mots simples qui soulèvent l'enthousiasme. Avec lui, ses colistiers chantent et dansent sur la scène, signifiant du geste la direction de la porte de sortie. La foule, bondissante, répète à satiété le geste railleur.

Partout dans la ville, le disque circule. Ces quelques mots, ces quelques notes de musique focalisent l'espoir de ceux qui en « chassant Douste », souhaitent mettre fin à « l'ère Baudis », ceux qui veulent « respirer, élaborer, décider, criti-

quer, contrôler », ceux qui « ne détiennent aucune vérité si ce n'est l'envie de tenter de faire autrement » comme le proclament tracts, journaux, vidéos. Autour de M. Simon, la dynamique de changement est désormais palpable.

« DES ARABES AU CAPITOLE »

Ce coup d'accélérateur musical – « chambrreur, moqueur mais pas agressif », selon Mouss, de Zebda – sera-t-il suffisant ? La ville est diverse. D'autres couches de la population s'inquiètent et le font savoir sans ménagement dans la rue. L'arrivée possible des Motivé-e-s aux affaires provoque aussi le désarroi, voire l'indignation. « Ils n'ont aucune expérience, ils vont tout foutre en l'air. » « On ne va pas envoyer des Arabes au Capitole », entend-on aussi.

L'équipe de M. Douste-Blazy compte sur ce sentiment, à la limite du réflexe d'autodéfense, espérant qu'il provoquera une mobilisation des abstentionnistes du premier tour, en particulier ceux qui votaient pour Dominique Baudis et qui restent circonspects vis-à-vis de M. Douste-Blazy. « Nous nous pré-

sentons pour gérer la ville, pas pour faire la fête », répète-t-on dans l'entourage de l'ancien ministre. Le candidat UDF, bien qu'intimement blessé par l'attaque – « Pour la première fois, on entend des discours haineux », dit-il –, garde la tête froide. Il cherche à imposer l'image d'un homme raisonnable qui travaille. Jeudi, il a revêtu les habits du futur président de la communauté d'agglomération qu'il deviendra s'il est élu maire de Toulouse, pour parler emploi, économie, développement sur la zone qui assemblera le futur Airbus A-380. A peine a-t-il polémique sur « M. Amokrane [l'ex-tête de liste des Motivé-e-s] qui a remplacé M. Simon et qui aura un pied au Capitole pour contrôler et l'autre dehors pour mettre le désordre ».

En cas d'échec sur le fil, M. Simon est déjà rassuré. M. Jospin lui a fait savoir qu'il avait donné de la gauche une image rassembleuse et dynamique, à la différence de la droite à Paris et à Lyon.

Jean-Paul Besset

► www.lemonde.fr/toulouse

Dans le 5^e, Jean Tiberi passe pour le « plus grand homme politique »

IL DESCEND lentement la rue, le nez en l'air, les mains dans le dos, à la recherche de vrais électeurs. Jean Tiberi est soucieux. Faut-il rencontrer Philippe Séguin avant le deuxième tour ? « Je suis prêt, bien sûr, soupire le maire de Paris, je le demande depuis des mois, il a refusé dans des termes désobligeants. Et il n'est pas moins vrai que c'est un peu tardif. » Un monsieur avec une poussette l'arrête, « On espère, monsieur le maire ! » Il lui serre la louche d'un air absent.

M. Tiberi a fait, jeudi 15 mars, son petit tour quotidien dans son fief du 5^e, et ne fait effectivement pas trois pas sans être abreuvé de témoignages de sympathie. Anne-Marie Affret, sa première adjointe dans l'arrondissement, bourdonne d'aise et se moque de la rencontre avec M. Séguin comme de sa première perquisition. Le député des Vosges pose de surcroît ses conditions : les tiberistes doivent retirer des bureaux de vote leurs bulletins dans les 10^e et 11^e. M. Tiberi trouve ça fort de café, surtout pour le 10^e : « On a failli fusionner, Le Goff qui est plutôt un type bien, était d'accord, d'autant qu'il n'y a qu'un siège à gagner, et on le lui laissait. Séguin le lui a interdit. » Rien n'était décidé vendredi matin.

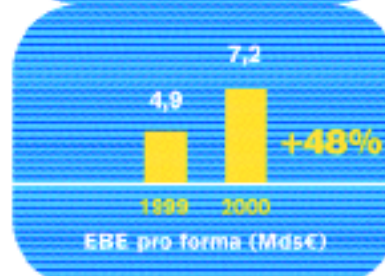
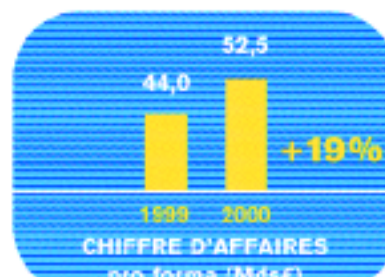
Au moins, dans le 5^e, on l'aime. « C'est le plus grand homme politique de France, s'émerveille un militant, fidèle à ses amis, à ses engage-

ments, et jamais un homme politique n'a été aussi persécuté que lui. » M^{me} Affret, charmante petite dame blonde mise en examen avec Xavière dans l'affaire des faux électeurs, peut en témoigner. Elle est 14^e sur la liste et porte pour l'heure un énorme coquard sur la joue, mais ce n'est pas une femme battue (enfin, on verra dimanche) : elle s'est cassé la figure dans sa salle de bains. On s'échauffe, autour d'elle, contre la presse, les juges. « C'est de l'acharnement », assure Nicole Bensoussan, 10^e de liste, c'est comme le peuple juif, il est persécuté » et son voisin assure « être prêt à porter l'étoile jaune » pour lui.

Les commerçants jouent plus sobre et profitent de la visite pour faire avancer leurs affaires. « Vous comprenez, on est cent cinquante établissements dans le quartier, explique le restaurateur tiberiste Michel Moulis, c'est pas pour dire, mais on est sept ou huit Français. »

La petite délégation échoue dans un cabaret, M. Tiberi écoute gentiment le pianiste lui chanter un air de son cru, « désormais je serai partout étranger, souvenirs : attention danger ». Le maire réclame un peu de « jazz swing » et reprend finalement en chœur *Sous les ponts de Paris*, alors qu'on n'y est quand même pas encore.

Franck Johannès



en Mds€	CHIFFRE D'AFFAIRES	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	ÉVOLUTION 1999/2000
MUSIQUE	6,6	1,2	+38%
TÉLÉVISION & FILM	6,8	0,8	+137%
EDITION	3,6	0,5	+20%
TÉLÉCOMS	5,3	1,3	+164%
ENVIRONNEMENT	26,6	3,6	+30%
TOTAL (incluant holding et autres)	52,5	7,2	+48%

RÉSULTAT NET

- +44% : 2,8 Mds€ avant goodwill
- +60% : 2,3 Mds€ après goodwill
- Résultat net par action : +19% : 4,4€ avant goodwill

PERSPECTIVES

« Les excellents résultats 2000 constituent une base extrêmement solide. Les synergies de coûts et de revenus progressent vite grâce à l'intégration de nos équipes. Nous sommes donc pleinement confiants dans notre capacité à maintenir nos objectifs d'une hausse annuelle de 10% du chiffre d'affaires et de 35% de l'EBE pour la période 2000-2002. »

Jean-Marie MESSIER

DIVIDENDE NET PROPOSÉ : 1 EURO

INFORMATIONS ACTIONNAIRES

N° Libre Appel
0 805 806 807
Appel gratuit depuis un poste fixe

www.vivendiuniversal.com

Le chiffre d'affaires et les résultats pro forma illustrent l'incidence en année pleine de la fusion de Vivendi, Seagram et Canal+ (hors vins et spiritueux).

VIVENDI UNIVERSAL

Aux cantonales, la gauche plurielle s'est renforcée grâce aux Verts

La majorité gouvernementale ne montre aucune signe d'usure électorale. La nette progression des Verts lui permet de continuer à regagner le terrain perdu au début des années 1990, en dépit du plafonnement des socialistes et de l'érosion continue des communistes

Le premier tour des élections cantonales, le 11 mars, permet de mesurer le rapport des forces entre la gauche et la droite. Malgré quatre ans de présence au gouvernement, la majorité plurielle améliore nettement

son score de 1994, lors du précédent renouvellement de la même série de cantons : elle progresse de 5,3 points. Ce bon résultat résulte de la percée très nette des Verts, qui ont recueilli 6 % des suffrages expri-

més et plus de 12 % dans les 776 cantons où ils se présentaient (sur les 1 932 renouvelables en métropole). Dans le même temps, les candidats socialistes plafonnent au plan national et l'érosion des communistes se

confirme : dans plus de 500 cantons, le PCF recueille moins de 5 % des voix et paraît marginalisé. La droite ne doit sa légère remontée par rapport à 1994 que grâce à la présence renforcée des divers droite, alors

que les grands partis - RPR, et ensemble UDF-DL - continuent à s'effriter. Quant à l'extrême droite, même divisée, elle maintient ses positions et repasse même, symboliquement, la barre des 10 %.

C'EST PEU DIRE que les élections cantonales ont été éclipsées par les municipales. Que pèsent le sort du canton de Barre-des-Cévennes et de ses 1 099 électeurs inscrits quand l'avenir de Paris, Lyon ou Toulouse sont en jeu ? Le décalage est d'autant plus sensible que la « République cantonale » n'obéit qu'à des mutations lentes, freinées par la suprématie des élus ruraux qui assurent à la droite la présidence des deux tiers de départements. Si la gauche est fragile ou menacée dans l'Allier (*lire ci-dessous*), l'Ardèche ou la Meurthe-et-Moselle, la droite l'est, à l'inverse, dans la Drôme, l'Isère, la Creuse, la Loire-Atlantique ou le Val-d'Oise. Au total, le scrutin devrait se solder par le gain de quelques départements pour la gauche, loin de la bonne « cuvée » de 1998 où une dizaine de conseils généraux avaient basculé en sa faveur. En dépit de cette grande stabilité, le premier tour des cantonales est instructif sur bien des points.

● **Le recul de l'abstention.** Ce scrutin a, tout d'abord, été marqué par un recul sensible de l'abstention (- 5,2 points) par rapport au scrutin de référence, celui de 1994 où avaient été renouvelés les mêmes cantons, comme par rapport aux cantonales de 1998. Alors que des niveaux très élevés d'abstention ont été battus aux régionales de 1998 (42 %) ou aux européennes de 1999 (53 %), sans parler du référendum sur le quinquennat, ce reflux témoigne que la bouderie électorale des Français n'est pas inéluctable.

L'évolution du rapport des forces entre droites et gauches

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	ABSTENTIONS*	EXTRÊME GAUCHE	PC	PS	DIVERS GAUCHE	VERTS	TOTAL GAUCHE "PLURIELLE"	ÉCOLOGISTES	RPR	UDF	DIVERS DROITE	TOTAL DROITE PARLEMENT.	EXTRÊME DROITE
1988 CANTONALES	50,9	0,4	13,3	30,2	3,8	—	47,3	1,7	32,8	—	12,0	44,8	5,5
1992 CANTONALES	31,3	0,8	9,5	19,0	5,0	—	33,5	10,2	30,7	—	11,7	42,4	12,3
1993 LÉGISLATIVES	30,7	1,7	9,1	19,2	0,7	—	29,0	13,5	19,7	18,8	4,4	44,0	12,8
1994 CANTONALES	39,6	0,1	11,4	23,3	5,7	—	40,4	3,9	15,5	16,3	12,7	44,5	10,0
1997 LÉGISLATIVES	31,5	2,2	9,9	25,7	3,0	3,7	42,3	2,7	16,5	14,9	4,4	35,8	15,4
1998 CANTONALES	39,6	0,4	9,8	24,0	6,7	3,4	43,9	0,5	14,3	13,8	12,1	40,2	14,0
2001 CANTONALES	34,4	0,6	9,8	22,4	7,5	6,0	45,8	0,6	12,5	12,3	17,3	42,1	10,2

en % des exprimés *en % des inscrits

Le total des cinq grandes familles politiques (extrême gauche, gauche, écologistes, droite, extrême droite) n'est pas égal à 100 %. Sur chaque scrutin, nous n'avons pas tenu compte des « divers » inclassables. En 2001, le total de l'UDF se répartit entre l'UDF (9,24 %) et Démocratie libérale (3,05 %).

● **Le renforcement de la gauche.** Le deuxième enseignement est tout à fait net. Quatre ans après l'installation de Lionel Jospin à l'Hôtel Matignon, la gauche plurielle (PS, PCF, Verts et divers gauche) ne donne aucun signe d'usure électorale. Bien au contraire : elle recueille 45,8 % des suffrages exprimés au premier tour, soit 5,3 points de plus qu'en 1994, lors du renouvellement des mêmes cantons. Si l'on excepte les européens de 1999 - atypiques du fait de leur mode de scrutin -, la gauche ne cesse de regagner le terrain perdu au début des années 1990, passant le cap des 42 % aux législatives de 1997, puis frôlant celui des 44 % lors des cantonales de 1998. Mieux, alors que l'ensemble de la droite

parlementaire (RPR, UDF, DL et divers droite) devançait la gauche de 4 points en 1994, c'est exactement l'inverse que l'on observe aujourd'hui.

L'examen détaillé du rapport des forces entre majorité et opposition est encore plus éclairant. La gauche améliore en 2001 ses scores de 1994 dans 85 départements métropolitains et elle progresse même de plus de 10 points dans 12 départements, dont sept sont dirigés par le RPR ou l'UDF (Ille-et-Vilaine, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Yvelines, Doubs, Meurthe-et-Moselle et Haute-Loire). La droite, au contraire, n'améliore ses résultats par rapport à 1994 que dans 20 départements, sa progression la plus forte étant dans le Var (+7,86 points).

● **La percée des Verts.** Le remodelage de la gauche tient en une équation simple : elle progresse de 5,3 points par rapport à 1994 alors que le Parti communiste recule de 1,5 point et le PS d'un petit point. Autrement dit, l'intégralité du renforcement du score de la gauche plurielle est due aux bons résultats des Verts. En recueillant 6 % des voix exprimées le 11 mars, ils doublent pratiquement leur score de 1995 à la présidentielle (3,3 % pour Dominique Voynet) de 1997 aux législatives et de 1998 aux cantonales. De façon très significative, par exemple, la gauche plurielle progresse de 13,6 points en Ille-et-Vilaine, alors que le PS y stagne (en léger recul de 0,83 point) et l'examen, canton par canton, témoigne

que les Verts, en forte progression, sont en position d'arbitres dans 10 des 19 cantons non pourvus au premier tour.

La percée des écologistes de la majorité est d'autant plus spectaculaire quand on analyse leurs scores dans les 776 cantons métropolitains où les Verts se sont présentés cette année. Dans ces cantons, en effet, ils recueillent 12,4 % des voix exprimées. Si l'on ne tient pas compte des quelque 70 cantons où les Verts représentaient la gauche plurielle, leur score là où ils se présentent de façon autonome est encore de 11,3 %. Dans le même temps, les candidats communistes ont recueilli 9,8 % des voix exprimées au premier tour. Mais si l'on examine la situation dans les

1 620 cantons (sur les 1 932 renouvelables en métropole) où il se présentait, le PCF recueille 11 % des suffrages exprimés, soit plus de 1 point de moins que les Verts.

Le rééquilibrage entre Verts et communistes est donc très net : les premiers font désormais jeu égal avec les candidats du PCF, même si ces derniers sont présents dans un nombre de cantons plus de deux fois supérieur. L'érosion - voire la marginalisation - du PCF est également manifeste quand on examine ses scores dans le détail : dans 506 cantons, ses candidats ont recueilli moins de 5 % des suffrages exprimés le 11 mars ; la barre des 20 % des voix n'est dépassée par le PCF que dans 229 cantons.

● **La bonne résistance de l'extrême droite.** C'est le dernier enseignement du scrutin cantonal. L'extrême droite est, certes, divisée : le Front national de M. Le Pen recueille 7,1 % des suffrages exprimés et le Mouvement national républicain de M. Mégret 3 %. Mais, au total, l'ensemble de l'extrême droite maintient son score de 1994 et repasse même, symboliquement, la barre des 10 % (10,15 % contre 9,97 % il y a sept ans). De façon significative, c'est dans son « fief » du Var qu'elle régresse le plus fortement (-5,6 points), au profit de la droite ; en revanche, elle reste pratiquement stable en Seine-Saint-Denis (17,3 %) et progresse de plus de 4 points dans la Vaucluse où elle dépasse la barre des 20 %.

Gérard Courtois

Le bastion communiste de l'Allier est sérieusement menacé après la perte de Montluçon

MONTLUÇON de notre correspondant

Les communistes de l'Allier ont vécu, dimanche 11 mars, l'une de leurs plus sombres journées électorales. Ils ont perdu la principale ville du département, Montluçon, et éprouveront de grandes difficultés pour sauver la majorité du conseil général qu'ils dirigent depuis 1998. Dimanche, à Montluçon, le PCF a subi un véritable séisme avec l'échec de Jean-Claude Micouraud, le maire sortant, qui n'a pas atteint la barre des 43 % face à Daniel Dugléry (div. d). Le maire sortant apparaissait certes menacé mais personne ne prévoyait un échec d'une telle ampleur pour la municipalité de gauche plurielle face à l'ancien directeur de la sécurité publique, originaire de Montluçon et revenu, voilà quelques mois seulement, conduire une campagne électorale « dans la transparence et le réalisme ».

M. Micouraud, qui avait succédé en 1998 à Pierre Goldberg, maire depuis 1977, a certes une personnalité moins affirmée que son prédécesseur, mais l'échec traduit avant tout un rejet du PCF, pourtant particulièrement actif au cours des derniers mois sur le dossier des difficultés de l'entreprise Dunlop. M. Dugléry, proche de Charles Pasqua, a - en basant sa campagne sur le changement - assuré une partie de son succès dans les quartiers populaires. Signe des difficultés des communistes à Montluçon,

Jean-Claude Mairal, le président du conseil général, voit sa majorité très menacée ; et l'avance de trois sièges peut se révéler faible, dimanche, en raison de la poussée de la droite modérée. Toujours à Montluçon, les communistes devraient perdre deux cantons. L'un au profit de M. Dugléry à Montluçon-Est pendant qu'à Montluçon-Nord, Nicole Picandet, adjointe au maire sortante, est en ballottage difficile. Le PCF ne semble pas plus en mesure de résister dans certains de ses autres bastions. Ainsi à Lurcy-Lévis, berceau du syndicalisme paysan, le siège du sortant, qui ne se représente pas, pourrait basculer réduisant ainsi à néant les chances de succès à Varennes-sur-Allier.

USURE

Le repli n'est pas spectaculaire mais il s'agit d'une érosion qui, pour l'heure, n'est pas compensée par l'arrivée de nouveaux élus sur le terrain. Pis, le président lui-même est en grande difficulté dans son canton de Moulins-Sud face à Christian Béligon (DVD), un proche de Pierre-André Périssol (RPR), brillamment réélu maire de Moulins.

Pendant une vingtaine d'années, les communistes dans l'Allier ont pourtant su gérer confortablement leur position en s'imposant comme des leaders incontournables de la gauche sous l'impulsion du trio Lajoinie-Goldberg-Mairal.

Mais ces personnalités n'ont pas échappé à l'usure. André Lajoinie, qui a annoncé qu'il ne briguera pas un nouveau mandat de député, a pris un peu plus de recul avec le terrain pendant que M. Goldberg - sa tentative de conquête de la région Auvergne avortée en 1998 - ne monte plus sur tous les fronts et se consacre à son activité de député symbole de l'ouverture, M. Mairal, l'ancien responsable de la fédération du PCF, a, au cours des trois dernières années, engagé une nouvelle politique au conseil général, en défendant une gestion tournée tant vers les entreprises que vers la société civile. Cette orientation, sous le signe de la gauche plurielle, parfois rejetée par une partie de la base du PCF et de la CGT, commence à porter ses fruits dans les domaines de l'emploi et de l'économie. L'image du département s'en trouve confortée.

Quant au PS - qui a perdu Commeny, première municipalité socialiste en 1882 - et qui est confronté à des difficultés dans le canton de Gannat, il n'apparaît pas en mesure d'exploiter ce déclin. La gauche se retrouve en position délicate dans un département où elle est largement majoritaire à chacun des scrutins nationaux. C'est bien la question de l'après-communisme qui se pose en Allier.

Jean-Yves Vif

La poussée des Verts dans l'Isère pourrait contribuer au renversement de la majorité

GRENOBLE

de notre correspondant

Le département de l'Isère pourrait ne pas se contenter, dimanche, de figurer parmi les rares à changer de majorité. Il pourrait aussi faire partie de ceux qui feront rentrer des Verts dans le cercle des conseillers généraux et, en tout cas, de ceux à qui la gauche traditionnelle devra, le cas échéant, une large partie de sa victoire.

Le Parti socialiste avait en effet eu la bonne idée de signer avec eux un accord « historique », comme le qualifie le premier secrétaire de la fédération PS de l'Isère, André Vallini, portant sur huit cantons (quatre pour le PS, quatre pour les Verts). Sur les quatorze cantons où ils étaient présents, les Verts ont réalisé une moyenne de 19,09 %. Lorsqu'ils se présentaient indépendamment du PS, leur score s'est établi en moyenne à 16,74 %. Quatre d'entre eux sont en position éligible au second tour, parmi lesquels trois ont des chances d'être élus, dont deux femmes.

Dans le canton de Meylan, dans la proche banlieue grenobloise, la candidate Verte, Marie-Odile Novelli, a devancé d'une courte tête (70 voix) la candidate investie par le PS, Marie-Noëlle Gagnepain-Comte, qui a dû s'incliner. Les Verts ont également joué les trouble-fête sur le canton d'Eybens, où leur candidate, Florence Jousselin, qui affrontait une des figures du PS local, Marc Baiëtto, maire d'Eybens, qu'aucun

candidat de la majorité départementale n'avait voulu venir combattre, a atteint 28 %.

Malgré l'amicale pression dont elle a fait l'objet, celle-ci a décidé de se maintenir au second tour. L'esprit d'indépendance des Verts s'est également manifesté à Vizille, où ils ont refusé d'apporter leur soutien au conseiller général (PC) sortant, Alfred Gryelec, en poste depuis trente ans.

Ce refus de se soumettre aux consignes des appareils pourrait bien coûter quelques voix à Catherine Brette, candidate Verte, investie par le PS, sur le canton de Fontaine-Seysinet, où le conseiller général sortant, Didier Migaud, par ailleurs député et rapporteur du budget, ne se représentait pas. Ce choix du PS a suscité quelques déceptions dans les rangs des militants (et militantes) du PS, auxquelles pourraient s'ajouter aujourd'hui quelques rancœurs.

UN REPLI ANTÉRIEUR

Cette question du report des voix de l'électorat de la gauche unie traditionnelle sur les candidats écologistes (et inversement) donne à la droite la seule raison, avec l'attitude des abstentionnistes (40 % en moyenne au premier tour), d'espérer conserver la majorité qu'elle avait arrachée à la gauche en 1985. Le paradoxe est que si un renversement se produit, ce sera dans un contexte de stabilité du corps électoral, qui a d'ailleurs permis à la majorité départementale de voir réélire au premier tour

cinq conseillers généraux issus de ses rangs, contre un seul pour le PS (Christian Nucci à Beaupreire).

Dans la réalité, le repli de la droite est antérieur, et remonte au précédent scrutin cantonal de 1998. La majorité, sous le coup des affaires de l'ancien président (RPR) du conseil général, également ancien maire de Grenoble, Alain Carignon, avait alors perdu neuf cantons sur douze, réduisant son écart avec la gauche à seulement deux sièges. Or, avec dix-sept conseillers généraux sortants sur les vingt-neuf cantons renouvelables, contre douze pour la gauche, elle partait dans ce scrutin avec un handicap supplémentaire, encore accentué par le retrait de quatre de ses conseillers généraux qui ne se représentaient pas (contre un pour la gauche).

Aujourd'hui, elle se trouve en situation délicate sur au moins sept cantons, comptabilise André Vallini, candidat déclaré à la succession de l'actuel président (DL), Bernard Saugéy (DL). Ce dernier reconnaît la majorité menacée sur un canton, celui de Grenoble-5, détenu par l'UDF Françoise Paramelle. La candidate PS et celui des Verts ont réalisé respectivement 23,43 % et 19,01 %. M. Saugéy reste néanmoins confiant. « L'échec ou la victoire va se jouer à cinquante voix près sur trois ou quatre cantons », pouvait-il prédire sans grand risque.

Nicole Cabret

Les Municipales côté Web sur

www

www

Le Monde.fr

Analyses - Chats - Forums - Résultats
Un dispositif unique sur les enjeux de la campagne

- Un réseau de correspondants régionaux et départementaux pour offrir une couverture optimale des élections, ville par ville.
- En exclusivité, les résultats des scrutins municipaux depuis 1977 dans plus de 1200 villes, pour permettre une analyse complète de l'évolution de l'électorat.
- Des chats en direct pour dialoguer avec des personnalités de la campagne (en partenariat avec **12planet.com**).
- Des forums pour réagir.
- Tous les résultats en direct.

www.lemonde.fr/municipales

M. Fabius juge que le PS « ne peut soutenir indéfiniment le PCF à bout de bras »

Pour le ministre de l'économie, le résultat des municipales ne présage toutefois pas celui d'autres scrutins

« Les élections municipales sont un enjeu local », a rappelé M. Fabius, jeudi 15 mars au cours de déplacements de soutien aux candidats PS, ajou-

tant que les électeurs votent « pour ceux qui font du bon boulot ». Le ministre n'a pas ménagé les membres du gouvernement en difficulté

au premier tour. A propos du mauvais score du PCF, il a encore lancé : « On ne va pas faire la politique qu'il demande alors qu'il baisse. »

AURILLAC, ROUEN
de notre envoyée spéciale

La vague rose, Laurent Fabius n'en parle plus. Le ministre de l'économie et des finances, qui avait pêché par excès d'optimisme avant le premier tour, a bien retenu la leçon que Lionel Jospin a d'ailleurs prodiguée une nouvelle fois aux membres de son équipe jeudi 15 mars. Message enregistré. « Les élections municipales sont un enjeu local. Et rien n'est joué avant le second tour », a martelé M. Fabius, l'après-midi même, en allant soutenir ses amis René Souchon à Aurillac (Cantal) et Yvon Robert à Rouen (Seine-Maritime). En clair, leur résultat n'est pas représentatif de l'adhésion des Français à la politique du gouvernement et ne présage en rien de ce que donneraient d'autres scrutins.

Dès lors, les mauvais résultats de certains ministres comme Dominique Voynet à Dole, Elisabeth Guigou à Avignon ou Jean-Claude Gaysot à Béziers ne doivent rien à leur situation de ministre. Quant à les expliquer par la volonté des électeurs de sanctionner le cumul des mandats, « c'est complètement

foireux », confie M. Fabius. La preuve ? « J'ai reçu 83 % des voix dimanche dernier. Je m'excuse pour les 17 % qui m'ont manqué. Et je ne suis que ministre de l'économie et des finances », ironise-t-il. Et le ministre de poursuivre : les électeurs votent pour ceux « qui sont sur le terrain et qui font du bon boulot ».

Faut-il croire Elisabeth Guigou, Jean-Claude Gaysot ou Pierre Moscovici, quand ils disent qu'ils ont aussi été victimes du report de nombreuses voix d'extrême droite vers les listes de droite ? M. Fabius est plus que sceptique : « Je ne sais pas... De toutes façons, c'est toujours dur d'être battu ». Sous ses dehors paternels, le ministre a décemment la dent dure. De Jack Lang, mis en ballottage à Blois, il dit : « Il paie ses allers et retours entre Paris et Blois. Et puis, il s'est beaucoup investi à l'éducation nationale, ce qui nous aide d'ailleurs dans ces élections ». Le score de Martine Aubry à Lille, moins bon que prévu ? « Pour Martine, c'est différent. Les Lillois voulaient du renouvellement ». Une façon de dire qu'elle ne l'incarne pas. Et puisqu'il ne faut pas tirer

d'enseignement national des résultats en demi-teinte des élections municipales, assure M. Fabius, il n'y a pas de raison que le gouvernement modifie sa politique. « Notre politique marche. Il faut probablement mieux l'expliquer », estime-t-il. Pas question, en tout cas, pour le ministre des finances,

« J'ai reçu 83 % des voix. Je m'excuse pour les 17 % qui m'ont manqué. Et je ne suis que ministre des finances »

d'en changer le cap, et notamment de relâcher l'effort sur les dépenses pour reconquérir une partie de l'électorat populaire qui a boudé le PCF ou les urnes.

Mais, manifestement, sa vision ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement. « Il y a une chose

que je ne suis pas arrivé à bien faire comprendre, c'est l'importance de maîtriser les dépenses publiques. Ce n'est pas dans la culture française. Ni de droite ni de gauche. Mais Lionel Jospin me soutient », développe M. Fabius, avant de lancer, à propos du mauvais score communiste : « C'est un problème bien sûr ; mais on ne va pas faire la politique que demande le PC alors qu'il baisse ».

Les communistes, M. Fabius ne les épargne pas : « On ne va pas les soutenir indéfiniment à bout de bras. On peut encore le faire pour les législatives... ». Savoureux dans la bouche de celui qui a négocié avec Robert Hue, secrétaire national du PCF, le partage du gâteau normand en laissant, au Havre, la tête de liste aux communistes pour garder Rouen dans le giron socialiste. Quant aux Verts, M. Fabius n'avance pas d'explications sur leur bon score. Excès de prudence ? « On m'a souvent caricaturé avec un parapluie, s'amuse-t-il. Maintenant, je ne sais pas pourquoi, on me l'a enlevé. Il faut qu'on me le remette ». Avis aux caricaturistes.

Virginie Malingre

Dominique Voynet justifie le maintien de certains Verts au second tour

Pour la ministre de l'environnement, « il faut être respectueux les uns des autres »

LIONEL JOSPIN n'est pas sourd. Il a « bien entendu le message » passé par les électeurs au premier tour des élections municipales, a expliqué, jeudi 15 mars, Dominique Voynet, qui a rencontré le premier ministre, pendant une heure, la veille. « Beaucoup ont voulu donner un signal d'alerte : faites la politique pour laquelle vous avez été élu en 1997, c'est à dire à gauche », ajoute la ministre de l'environnement. Battue à Dole, elle a aussi bien entendu le message. Modeste, elle a délaissé sa Safrane ministérielle, ce jeudi soir, pour venir en RER à Noisy-Le-Grand (Seine-Saint-Denis), à trois jours du second tour.

M^{me} Voynet a, elle aussi, des messages à faire passer. Sur la banquette du Café de la mairie, la chef de file des Verts a placé à sa droite Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, qui se maintient à Noisy-le-Grand au second tour, contre le maire socialiste sortant, Michel Pajon. A sa gauche, se tient Patrick Petitjean, qui se maintient à Montreuil contre le maire

communiste sortant, Jean-Pierre Brard. La mise en scène est un peu appuyée, mais elle a le mérite d'être claire.

Le signal envoyé par les Verts, qui veulent être pris en compte dans la majorité plurielle à hauteur de leurs résultats électoraux, est toutefois sans danger, car « dans ces deux villes, le risque n'existe pas de donner les clés à la droite », prend soin de souligner M^{me} Voynet. « Se maintenir fera comprendre qu'il faut être respectueux les uns des autres », ajoute-t-elle. Si elle est venue soutenir ces deux candidats symboliques, c'est que les maires ne doivent pas s'imaginer « qu'ils peuvent faire de l'écologie sans les écologistes », alors que le premier tour des élections a montré que l'opinion « a pris conscience de la crise écologique », poursuit M^{me} Voynet.

De quelques autres cas, comme Riom (Puy-de-Dôme), Creil (Oise) ou Nanterre (Hauts-de-Seine) où les Verts sont « obligés de se maintenir faute de pouvoir discuter », ainsi que le souligne Jean-Luc Bennah-

mias, M^{me} Voynet ne veut cependant pas faire une généralité. Si le secrétaire national des Verts avertit que « ces cas d'intolérance totale ne doivent pas se retrouver en 2002 », pour les législatives, la ministre de l'environnement observe que « dans l'écrasante majorité des villes, les choses se sont bien passées dans la majorité plurielle ».

Le succès, insiste-t-elle, s'est alors appuyé sur « un contrat, une équipe, une méthode de gestion », comme à Lille, Tours, Montpellier, Grenoble. « Et Besançon ! », soupire la ministre, qui ne cesse de regretter de ne pas s'y être présentée. Elle refuse cependant de faire endosser aux Verts la responsabilité des échecs : « Là où un accord n'a pas été possible, il n'est pas raisonnable de faire peser la responsabilité de la division sur les épaules de ceux qui n'ont pas été respectés. »

Seule exception, Morlaix (Finistère), où les Verts se maintiennent au second tour contre la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. Un cas qui embarrasse visiblement

M^{me} Voynet. « Personne ne souhaite l'échec de Marylise Lebranchu », dit-elle. Elle se borne à constater que « c'est un risque que les Verts de Morlaix ont pris ». M. Bennahmias, qui ne cache pas qu'Yves Cochet a été dépêché sur place pour jouer, en vain, le monsieur bons offices, indique, pour sa part, que « les problèmes semblent se poser non pas avec Marylise Lebranchu, mais avec le maire sortant » qui l'a remplacée lorsqu'elle est devenue ministre.

Dernier message de M^{me} Voynet : « Les élections ne sont pas finies. » Elle glisse, au passage, qu'il n'est pas question qu'elle quitte le gouvernement avant l'été, contrairement aux rumeurs. Se refusant à tout commentaire sur un éventuel renforcement de la présence des Verts au gouvernement après leur succès électoral, elle lance cependant : « C'est la première fois que nous avons autant de candidats en position d'être élus, nous verrons. » A bon entendeur...

Béatrice Gurrey

Jean-Paul Proust prochain préfet de police de Paris

ANCIEN DIRECTEUR de cabinet de Jean-Pierre Chevènement, Jean-Paul Proust, qui avait accepté, le 14 novembre, la mission sur l'élimination des farines animales que lui avait confiée Lionel Jospin, devrait être nommé préfet de police de Paris, après les élections municipales. Le président de la République a donné son accord à la proposition de Matignon. Philippe Massoni, qui devait prendre sa retraite le 13 janvier, avait été discrètement « prolongé » par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, afin d'éviter tout soubresaut pendant la campagne des municipales.

Le tribunal administratif de Paris, saisi par l'avocat d'une personne reconduite à la frontière, avait jugé que la manière dont avait été réélue cette reconduction, sans citation au Journal officiel et sur une base jurisprudentielle floue, rendait M. Massoni « incompétent ». Le préfet, qui avait fait appel auprès du Conseil d'Etat, a préféré, lundi 12 mars, renoncer à cet appel.

Alliance de trois listes de gauche au second tour à Ajaccio

L'ANCIEN SOCIALISTE Simon Renucci, allié aux radicaux de gauche au premier tour des élections municipales d'Ajaccio (22,94 %), Paul-Antoine Luciani (PCF), qui se présentait avec le PS et le Mouvement des citoyens (11,87 %), et Charles Napoléon (10,60 %) ont décidé d'unir leurs listes. M. Renucci, M. Luciani, qui avait reçu le soutien de François Hollande, Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement et Laurent Fabius, au premier tour, et le prince Napoléon affronteront au second tour le bonapartiste Marc Marcangeli.

Maire depuis 1994, M. Marcangeli avait remporté l'élection municipale partielle de septembre 2000 avec 42,5 % des suffrages, face à M. Renucci et au président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL). Dimanche 11 mars, il a réuni sur son nom 37,44 % des voix.

Duel au sommet entre la gauche et la droite à Nîmes

LA PLUS GROSSE VILLE actuellement gérée par le Parti communiste fait l'objet d'une lutte au sommet entre la gauche et la droite. Jeudi 15 mars, les dirigeants du PS, François Hollande, et du PCF, Robert Hue, le député Yves Cochet et le président du Parti radical de gauche, Jean-Michel Baylet, animaient une réunion publique, à Nîmes, pour soutenir le maire communiste sortant, Alain Clary, tandis qu'à la même heure et à quelques centaines de mètres de distance, l'ancien secrétaire général du RPR Nicolas Sarkozy et Jean-Louis Borloo, porte-parole de l'UDF, participaient à une autre réunion de soutien, en faveur de Jean-Paul Fournier, chef de file de la liste de droite, en compagnie de Raymond Couderc (DL), maire sortant de Béziers, réélu dès le premier tour face à Jean-Claude Gaysot.

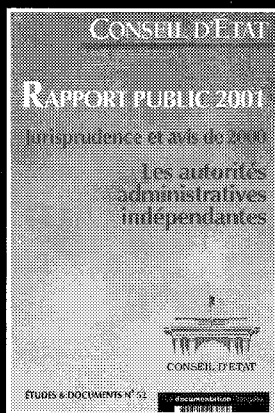
DÉPÊCHES

■ **RECONVERSION** : Marc-Antoine Jamet, conseiller référendaire à la Cour des comptes et conseiller spécial auprès de Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, rejoint le groupe de luxe LVMH en qualité de secrétaire général. Il remplace à ce poste Pierre-Mathieu Duhamel, ancien directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé à Matignon, nommé en mai ministre conseiller financier à la représentation permanente de la France auprès de l'OCDE. M. Jamet a, par ailleurs, été élu au premier tour maire de Val-de-Reuil, dans l'Eure.

■ **RETRAITES** : les unions régionales CGT, FO, FSU et le groupe des Dix (qui regroupe notamment les syndicats SUD) ont lancé un appel commun à une manifestation parisienne, le 31 mars, sur le thème de la défense des retraites. Dans leur texte, ces syndicats demandent notamment que « le patronat et le gouvernement » entendent « les revendications des salariés et des retraités : la retraite par répartition à soixante ans avec départ anticipé pour les travaux pénibles ou dangereux, le retour à 37,5 annuités pour tous, un montant de pension de 75 % du salaire ». La CGC ne s'est pas jointe finalement à l'appel.

■ **ASSURANCE-MALADIE** : malgré l'absence d'épidémie, les dépenses d'assurance maladie du régime général de la Sécurité sociale ont progressé de 6,1 % au cours des deux premiers mois de l'année, a indiqué, jeudi 16 mars, la Caisse nationale d'assurance-maladie. Fin février, selon les chiffres provisoires, elles s'élevaient à 94,703 milliards de francs (14,44 milliards d'euros).

Salon du Livre – Stand A128/B127 – Hall 1

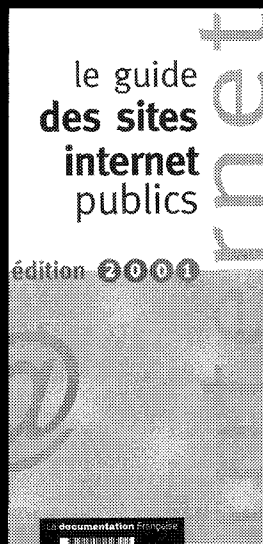


Conseil d'Etat
Rapport public 2001
Les autorités administratives indépendantes

472 pages, 23 € - 150,87 F

Dans la collection
Documents d'études n°6.13
Jurisprudence du Conseil d'Etat 2000

54 pages, 4,60 € - 30,17 F

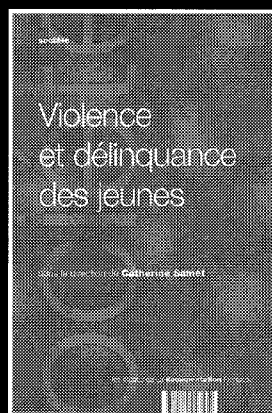


Le guide des sites internet publics

Edition 2001

La Documentation française

384 pages, 7 € - 45,92 F

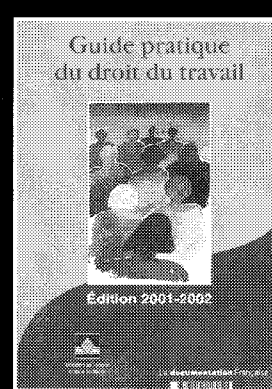


Violence et délinquance des jeunes

Catherine Samet

Collection Les études de La Documentation française

192 pages, 12,50 € - 81,99 F



Guide pratique du droit du travail

Edition 2001-2002

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

544 pages, 14,48 € - 95 F

La documentation Française

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00 Télécopie 01 40 15 72 30
3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn)

Commande et paiement en ligne www.ladocfrancaise.gouv.fr

NUCLÉAIRE A la demande de Greenpeace, le tribunal de Cherbourg, statuant en référé, a interdit, jeudi 15 mars, le déchargement de combustibles irradiés australiens des-

tinés à l'usine de retraitement de La Hague (Manche). ● LE TRIBUNAL constate que la Cogema n'a pas demandé l'autorisation de retraiter ces combustibles hautement radioac-

tifs. Elle en conclut donc que la Cogema souhaite stocker des déchets étrangers, ce qui est interdit par la loi de 1991. ● LA COGEMA rétorque dans un communiqué que « tous les

combustibles entrant sur le site de La Hague sont destinés à y être traités et en aucun cas stockés ». Elle a annoncé son intention de faire appel ● LA MINISTRE DE L'ENVIRON-

NEMENT, Dominique Voynet, affirme au Monde que la Cogema n'aura pas l'autorisation de retraiter ces matières, car cela « violerait l'accord Verts-PS de gouvernement ».

La justice interdit le déchargement de combustibles irradiés à La Hague

Saisi par Greenpeace, le tribunal de Cherbourg constate que la Cogema n'a pas l'autorisation de retraiter ces matières nucléaires hautement radioactives venues d'Australie. Pour les juges, l'usine de la Cogema s'apprête donc à stocker des déchets étrangers, ce qui est interdit par la loi de 1991

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

Pour la première fois, un tribunal français a interdit, jeudi 15 mars, à la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), de décharger des combustibles nucléaires irradiés provenant d'Australie. Dans leur jugement, les magistrats soulignent que la Cogema n'a pas sollicité l'autorisation de retraiter ces matières « hautement radioactives ». Elle en conclut donc que l'usine de La Hague (Manche) s'apprête à stocker des « déchets » venant de l'étranger, ce qui est interdit par la loi de 1991 sur le retraitement des déchets radioactifs. Pour marquer sa volonté de voir sa décision respectée, le tribunal a assorti son interdiction d'une astreinte de 100 000 francs par élément combustible, sachant que la cargaison comporte 360 éléments.

Saisi par l'organisation Greenpeace, le tribunal, présidé par Brigitte Angibaud, devait se prononcer, en référé, au sujet d'une cargaison de combustible nucléaire usé présente à bord du navire *Le Bouguenais*, provenant d'Australie et arrivé à Cherbourg

le jour même. En 1999, la Cogema avait passé un contrat par lequel elle s'engageait à stocker et retraiter le combustible usé des réacteurs de recherche d'un institut de recherche australien, l'Ansto.

Ce combustible est différent des combustibles usuels des réacteurs nucléaires exploités par EDF et retraités habituellement dans l'usine de La Hague. Il présente une teneur élevée en uranium 235 et son retraitement présente des risques particuliers. Un premier lot de ce combustible est arrivé en 2000 à La Hague et un deuxième lot, parti le 23 janvier d'Australie, est arrivé le 15 mars à Cherbourg. L'intention de la Cogema était de le décharger sitôt arrivé et de l'entreposer dans son usine dans l'attente d'un retraitement.

« LE SILENCE DE LA LOI »

Lors de l'audience, Greenpeace, représentée par ^{me}Alexandre Faro, a affirmé que ce débarquement constituait un « trouble manifestement illicite ». En effet, la Cogema ne dispose pas d'autorisation pour retraiter ce matériau hautement radioactif. De plus, affirme ^MF Faro, les installations qui pour-

raient effectuer ce traitement, soit n'en ont pas la possibilité juridique, soit sont obsolètes et doivent fermer prochainement. En l'absence de retraitement prévisible, les matières radioactives constituent, selon l'avocat de Greenpeace, des déchets. Leur entreposage enfreindrait donc la loi de 1991, qui dispose, dans son article 3, que le stockage en France de déchets radioactifs importés est interdit sur le territoire national.

La Cogema, représentée par ^MPatrick-André Martin, a reconnu qu'elle ne disposait pas d'autorisation de retraitement pour ces combustibles australiens. L'entreprise a cependant souligné que le contrat avec l'Ansto était encadré par un échange de lettres entre les gouvernements français et australien et que la Cogema disposait d'une autorisation de déchargement et d'entreposage déléguée par la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Pour l'avocat, ces combustibles sont destinés à être retraités un jour. Ils ne constituent donc pas des déchets. Aux yeux de la Cogema, la loi de 1991 n'est donc pas violée.



Dans son jugement, le tribunal donne droit à l'argumentation de Greenpeace. Il estime que la Cogema « se réfugie derrière le silence de la loi », c'est-à-dire son imprécision, et relève que la compagnie « ne fournit aucune raison valable

quant au choix fait de ne pas solliciter » une autorisation de retraitement. En raison de l'incertitude « sur le devenir des combustibles usés à bord du Bouguenais », le tribunal considère qu'ils doivent être « ravalés de fait au rang de

déchets » - de surcroît « hautement radioactifs ». Considérant que « dans un tel contexte », le déchargement de ces déchets constituerait un « dommage », le tribunal des référés l'a interdit jusqu'à ce que la Cogema produise des autorisations de retraitement.

La Cogema a annoncé qu'elle ferait appel de cette décision. Dans un communiqué, elle affirme qu'elle « dispose de toutes les autorisations nécessaires au transport, au déchargement, à la réception et à l'entreposage de ces matières » et que ces autorisations « lui ont été délivrées par la Direction de la sûreté des installations nucléaires, dans le cadre de l'accord intergouvernemental franco-australien du 27 août 1999 couvrant cette opération et publié au Journal Officiel du 7 janvier 2000 ».

La Cogema précise aussi que « tous les combustibles entrant sur le site de La Hague sont destinés à y être traités et en aucun cas stockés, ce qui serait contraire aux règles régissant le fonctionnement de l'établissement et la loi du 30 décembre 1991 ».

H. K.

L'une des usines de La Hague est paralysée par une panne

CHERBOURG

de notre correspondant

Les soucis de la Cogema en justice surviennent au plus mauvais moment pour son site normand. Depuis le 21 février, l'usine de retraitement des combustibles usés de La Hague (Manche) est victime d'une panne qui pourrait paralyser le site pendant plusieurs semaines. L'une des deux usines de retraitement, l'unité UP 2-800, ne fonctionne plus depuis qu'une fuite a été découverte dans l'atelier de cisaillement des combustibles irradiés. L'incident est survenu dans un atelier entièrement hermétique où nul homme ne peut survivre plus de quelques minutes. Il n'a aucune conséquence pour l'environnement mais il pose un problème industriel sérieux.

Une fissure de quelques millimètres sur une goulotte de transfert de l'atelier de dissolution bloque tout le système de retraitement. Selon les experts de la direction régionale de la recherche, de l'industrie et de l'environnement (Drir), la rupture s'est produite sur une soudure sans doute usée par le frottement excessif des poudres radioactives entraînées par gravitation. Il semble, selon la même source, que la présence de ces poudres n'ait pas été intégrée à l'origine du système.

LES SALARIÉS INQUIETS

La Drir a demandé à la Cogema de procéder à des tests d'usure sur son autre unité de retraitement, UP 3, actuellement en arrêt technique programmé. Le procédé maison étant identique dans les deux ateliers, les mêmes causes risquent en effet de produire les mêmes effets. Pour tenter de redémarrer rapidement, la Cogema pourrait proposer une solution de secours consistant à fixer une pièce vissée sur la partie fissurée. La

Drir va devoir examiner cette solution de près, avant de donner son feu vert.

Sortant à peine de négociations difficiles avec leur direction sur les trente-cinq heures, les salariés de l'établissement de La Hague s'inquiètent des conséquences de cet arrêt prolongé. Des rumeurs de chômage technique, jusqu'à présent démenties par la direction, circulent dans l'établissement mais aussi chez les sous-traitants, dont certains ne travaillent que pour la Cogema.

Le délégué CGT de l'établissement, Didier Le Gouestre, regrette, dans un tract, que la Cogema refuse systématiquement de fournir à ses propres salariés le contenu des contrats conclus avec les clients étrangers. La CGT promet également de se mobiliser pour obliger sa direction à normaliser ses relations avec son personnel. Le syndicat n'oublie pas, au passage, de fustiger les écologistes de Greenpeace, accusés, comme le PDG de la Cogema, Anne Lauvergeon, de travailler au sabotage de l'usine.

Depuis une semaine, les travaux de démantèlement de l'ancienne conduite de rejet en mer des effluents radioactifs ont en outre débuté. Cette canalisation, longue de trois cents mètres, « oubliée » depuis des années sous les galets et la falaise, contient le même tarte radioactif que celui qui a suscité les nombreuses polémiques sur le désormais célèbre tuyau de La Hague. Le chantier, à peine entamé, promet d'être délicat et coûteux. Une réunion extraordinaire de la commission permanente d'information de La Hague, présidée par le député socialiste Bernard Cazeneuve, est programmée le 29 mars pour faire le point sur ce dossier sensible.

Jean-Pierre Buisson

L'avenir des usines de la Cogema

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

La décision du tribunal de grande instance de Cherbourg s'inscrit dans le contexte d'une dégradation continue de l'activité de retraitement de la Cogema, qui constitue environ 50 % de son chiffre d'affaires. Ses clients sont en effet de plus en plus réticents à recourir à ses services.

Le principal d'entre eux est EDF. Chaque année, l'électricien national fait retraiter près de 800 tonnes de combustibles usés dans l'usine UP2-800 de La Hague. Les contrats de retraitement entre EDF et la Cogema couraient jusqu'en 2000 et les deux entreprises négocient actuellement les conditions de leur prolongation. EDF, qui ne dit pas encore ouvertement que le retraitement présente pour elle un intérêt très relatif, cherche à imposer des conditions tarifaires beaucoup plus rigoureuses qu'auparavant. Soumise à la libéralisation du marché européen de l'électricité, l'entreprise a annoncé récemment qu'elle comptait réduire de 13 %, d'ici à 2003, le coût de l'électricité nucléaire, dont le retraitement est une composante.

La Cogema poursuit par ailleurs des négociations avec ses clients japonais, pour poursuivre le retraitement des combustibles nippons, au moins pour la décennie à venir. Peu d'informations filtrent sur ces discussions qui ont pris beaucoup de retard par rapport à ce qui était prévu. Elles seraient en phase de finalisation et pourraient aboutir en avril 2001.

Le tableau est beaucoup plus sombre en ce qui concerne les clients allemands, qui constituent, après EDF, le deuxième marché de la Cogema. Le gouvernement de M. Schröder - sous l'impulsion des Grünen (Verts), qui font partie de la coalition gouvernementale - a adopté un plan de sortie du nucléaire, prévoyant l'arrêt du retraitement en 2005. L'activité de l'usine UP3 de La Hague, consacrée au retraitement de déchets venant de pays étrangers, est donc sérieusement compromise.

C'est pour assurer le fonctionnement de cette usine que la Cogema cherche à multiplier les commandes de combustibles non standard, tels que les rebuts de Mox de l'usine de Hanau (Allemagne) ou

les combustibles irradiés australiens. Ce type de matières représente des volumes assez faibles, mais leur dangerosité impose des opérations de retraitement spécifiques. Cette opération induit donc un chiffre d'affaires plus élevé que lorsqu'il s'agit de combustibles issus des réacteurs produisant de l'électricité.

On compte environ deux cent cinquante réacteurs nucléaires de recherche dans le monde, dont un grand nombre va bientôt fermer, sans que leurs exploitants aient toujours une vision claire du devenir de leurs combustibles usés. La proposition de la Cogema est donc attractive. Le problème est qu'elle ne dispose pas encore des autorisations pour gérer ces combustibles dans ses usines UP2-800 et UP3, alors qu'une troisième usine, UP2-400, qui date des années 60, devrait être fermée prochainement.

UN INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DISCUTABLE

Ce tableau est d'autant plus morose que la voie du retraitement suivie depuis vingt ans par la France n'a pas été empruntée par les autres pays : la Grande-Bretagne est le seul pays à exploiter une autre usine de retraitement, tous les autres pays occidentaux ayant abandonné cette solution de gestion des combustibles nucléaires en sortie de réacteurs. Le Japon a prévu de lancer une usine de retraitement mais elle n'est pas encore en activité.

Le retraitement des combustibles usés - dont l'intérêt économique a été jugé très discutable par le rapport Charpin-Dessus-Pellat, remis au premier ministre en juillet 2000 - pose un autre problème : il produit du plutonium en quantités importantes. Une partie du plutonium est utilisée en mélange avec de l'uranium pour faire un combustible appelé Mox, mais l'utilisation de celui-ci en réacteurs produit lui aussi des déchets radioactifs que l'on ne sait pas encore recycler à une échelle industrielle. Par ailleurs, en 1998, les députés Christian Bataille (PS) et Robert Galley (RPR) relevaient que la France avait accumulé un stock de plutonium de 65,4 tonnes, « qui ne trouvera pas de débouchés à moyen terme ».

H. K.

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE VOYNET

1 Vous êtes ministre de l'environnement. Que pensez-vous de la décision du tribunal de Cherbourg interdisant à la Cogema de décharger du combustible australien ?

Le tribunal a bien mis le doigt sur l'extraordinaire complexité et le manque de transparence des dispositions qui permettent aux combustibles étrangers d'arriver en France. De nombreux pays se servent du site de La Hague comme d'un site de stockage durable de leurs déchets. C'est un point sur lequel j'avais attiré l'attention du premier ministre il y a plus de deux ans.

2 Vous êtes la cotutelle, avec le ministre de l'industrie, de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIM). Ajour-

d'hui, accorderiez-vous l'autorisation de retraiter les combustibles usés australiens ou les rebuts de Mox allemands ?

Non, pour trois motifs. D'abord, ces contrats violent l'accord Verts-PS de gouvernement qui prévoyait qu'aucun nouveau contrat de retraitement ne devrait intervenir.

Ensuite, on a engagé une procédure de révision des autorisations de rejets des usines de La Hague. Elle doit aboutir avant toute autorisation de nouveau retraitement. Enfin, je m'oppose au détournement du Cotentin en poubelle nucléaire du monde. Du fait de la cotutelle, ce serait alors au premier ministre d'arbitrer cette décision d'autorisation.

Je souligne un autre point : il y a une confusion actuelle entre les fonctions de production industrielle et les fonds de sûreté et d'environnement. Si les services de l'industrie continuent à assurer

à la fois l'organisation et le contrôle de l'industrie nucléaire, les dysfonctionnements persisteront. Ainsi, le ministère de l'industrie a autorisé l'importation de rebuts de Mox allemands sans concertation avec le ministère de l'environnement.

3 Quelle leçon tirez-vous pour l'avenir des événements d'aujourd'hui ?

Le devenir des déchets reste le maillon faible de l'énergie nucléaire, et tous les pays concernés se débattent pour lui trouver une solution. La France n'a pas vocation à être la solution ultime de ce problème. Je constate que le contrat australien n'est rien devant le flux de combustibles usés en provenance du Japon et de l'Allemagne. La doctrine française n'est, ici, pas très solide.

Propos recueillis par Hervé Kempf

« Ce déchargement constituerait un dommage »

Voici les motifs du jugement rendu le 15 mars par le tribunal de Cherbourg.

« La société Cogema reconnaît ne pas disposer à ce jour d'autorisation de retraitement, ni même d'en avoir



fait la demande. Elle reconnaît que la seule unité qui serait, le cas échéant, actuellement capable de retraiter le combustible objet du contrat, soit l'UP2 400, n'effectuera pas cette opération car non économiquement rentable. Au surplus, cette unité a vocation à être fermée à court ou moyen terme, voire, selon l'association Greenpeace France, serait sans activité de retraitement depuis plus de deux années. La société Cogema, qui se réfugie derrière le silence de la loi sur ce point, ne fournit aucune raison valable (...) quant au choix qu'elle a fait de ne pas solliciter ladite autorisation préalablement à l'importation du chargement, mais également dans l'obligation où elle serait de devoir garder pendant cinq années ces combustibles usés avant, le cas échéant, de commencer à les retraiter. Il convient de rappeler que ces incertitudes sur son statut juridique concernent, non pas un chargement ordinaire, mais une cargaison de matières hautement radioactives.

En conséquence, il convient de considérer que son déchargement et son transfert vers la Cogema, dans un tel contexte d'incertitudes sur son statut juridique, d'extrême dangerosité des marchandises transportées, et de perspectives pour le moins fort lointaines de retour en Australie, seraient en soi de nature, s'ils devaient se produire, à constituer un dommage, dont il appartient au juge des référés de prévenir l'imminence. »

NOUVELLE COLLECTION
Fabrication artisanale et restauration

A PARTIR DE 6 500 F

VERITABLE FAUTEUIL CLUB CUIR MOUTON PATINE

The Club Factory®
34, rue de l'Appel
75011 PARIS
Métro Bastille
Tél. : 01.43.14.26.11
11h-20h Fermé Lundi
www.decoriafactor.com

ZOL
Concessionnaire
01 55 20 66 60

18 clandestins kurdes en grève de la faim depuis vingt-six jours réclament un « geste politique »

MONTPELLIER

de notre correspondant

Ils n'ont plus la force de parler, ni même de se lever. Depuis vingt-six jours, dix-huit clandestins kurdes observent une grève de la faim, à Montpellier, pour obtenir la régularisation de leur statut. Autour de matelas posés à même le sol, dans les locaux d'une ancienne école, des médecins, infirmiers et psychologues de Médecins du monde se relaient, de plus en plus inquiets. L'état de santé de ces hommes s'aggrave. En trois semaines, ils ont perdu entre huit et quatorze kilos. Ils souffrent de déshydratation, de problèmes digestifs et de baisse de tension. Mardi 13 mars, trois d'entre eux ont dû être hospitalisés en urgence.

Agés de dix-huit à quarante-cinq ans et originaires du sud-est de la Turquie, tous sont arrivés en France au cours des dix dernières années. Empruntant des filières mafieuses, ils ont fui leur pays, où ils se sentaient menacés en tant que sympathisants du parti kurde Hadep. « Retourner en Turquie, c'est la mort certaine », proclame une banderole punaisée sur un mur. Faute de preuves suffisantes concernant la réalité de ces menaces, le statut de réfugié politique leur a été refusé. Ils ont épuisé tous les recours et réclament un « geste politique » : une régularisation collective.

Réduits à travailler au noir sur des chantiers, « pour 20 francs de l'heure », ces hommes ont découvert une véritable solidarité. Un comité de soutien réunit une trentaine d'associations, de syndicats et de partis politiques, mais aussi de simples citoyens qui passent au local prendre des nouvelles ou récupérer des tracts à distribuer. Le 6 mars, les grévistes de la faim ont reçu la visite de José Bové, le leader de la Confédération paysanne, puis, trois jours plus tard, celle de l'évêque de Montpellier, Mgr Jean-Pierre Ricard, qui a demandé « des solutions humaines et réalistes à cette situation sans issue de personnes non expulsables et non régularisables ».

COMPROMIS

La préfecture, de son côté, cherche un compromis qui éviterait de créer un précédent. « Nous ne sommes pas indifférents au sort de ces personnes, mais nous ne pouvons faire que du cas par cas », s'excuse presque le directeur de la réglementation et des libertés publiques, Michel Macheyrout. Après avoir précisé par écrit qu'aucune reconduite vers la Turquie ne serait effectuée, la préfecture s'est proposé, mardi, de recevoir les grévistes de la faim, à raison de deux par jour pendant dix jours. « Nous avons expliqué à leurs représentants qu'en dehors du cadre légal, le préfet avait un pouvoir d'appréciation dans le cadre humanitaire », ajoute Michel Macheyrout.

Les grévistes redoutent de voir ces entretiens séparés signer l'arrêt du mouvement. « Cette action, c'est notre dernière chance, s'inquiète Dogan, l'un des porte-parole. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'une mauvaise décision pour un seul d'entre nous. » « Qu'ils viennent ici et traitent la question en une seule journée », continue l'un des traducteurs.

Un jugement du tribunal administratif de Montpellier a ordonné, mardi, au préfet de délivrer une carte de séjour à l'un des dix-huit grévistes. Par solidarité, l'homme a décidé de continuer le jeûne.

Richard Benguigui

Vache folle : Bernard Kouchner plaide en faveur d'une « pédagogie du risque »

Le ministre délégué à la santé a réclamé la création d'une « agence européenne de sécurité alimentaire ». S'exprimant devant les académies des sciences française et britannique, il a dénoncé une « dérive productiviste »

CLÔTURANT, vendredi 16 mars un colloque franco-britannique organisé par l'Académie des sciences et consacré à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé a souhaité la création d'une « Agence européenne de sécurité sanitaire » et plaidé en faveur d'une « pédagogie du risque » dans le champ de la santé publique. « L'affaire de la vache folle est avant tout une affaire d'humanité folle, qui pour s'être affranchie d'un principe de précaution élémentaire pour l'alimentation des animaux a déclenché la plus importante crise de santé publique depuis les premiers pas de l'Europe Verte, a déclaré M. Kouchner.

« Cette folie humaine a un nom, a-t-il ajouté, la dérive productiviste, dont on est parfois bien injuste en n'accusant que les seuls agriculteurs. C'est la société tout entière - vous et moi - qui a contribué au développement irraisonné de cette course effrénée au plus gros, au plus vite et au moins cher. »

Observant que les pays qui, se croyant à l'abri du risque et qui « privilégiaient un comportement obsidional » mesurent aujourd'

d'hui les dangers d'une « politique de l'autruche », le ministre délégué à la santé estime, d'une manière générale, que face aux risques sanitaires, nous avons besoin de plus d'Europe. De ce point de vue la crise de la vache folle doit, selon lui, être une opportunité pour renforcer la cohérence européenne en matière de santé publique. « Nous devons aller plus loin est plus vite vers une harmonisation européenne par le haut, vers une protection renforcée de la santé publique plaçant le citoyen, le consommateur, l'usager du système de soins au centre de nos préoccupations » a-t-il fait valoir.

S'adressant à quelques uns des meilleurs spécialistes internationaux des maladies à prions, M. Kouchner a abordé la délicate question des risques de transmission interhumaine de l'agent de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCI).

« La probabilité d'une transmission de l'agent pathogène apparaît faible mais elle ne peut être totalement exclue, a souligné le ministre délégué à la santé. Comment déprimer aujourd'hui les donateurs à risque si nous pensons que toute la population a pu - mais dans quelle proportion - être expo-

L'Irlande exclut à son tour du don du sang les personnes ayant vécu au Royaume-Uni

L'Irlande a annoncé, mercredi 14 mars, l'exclusion du don du sang des personnes ayant séjourné au Royaume-Uni entre 1980 et 1996, dans le but de prévenir une possible transmission interhumaine de l'agent responsable de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCI). Cette mesure sera prise en deux temps, de manière à ne pas provoquer de pénurie de produits sanguins.

A compter du 31 mars, les dons de sang des personnes ayant vécu cinq années ou plus au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 seront interdits. Cette interdiction sera ensuite étendue, à partir du mois de septembre, aux donneurs ayant passé au moins une année au Royaume-Uni pendant cette même période. « Selon nos estimations, l'interdiction aboutira à une baisse de 12 % du nombre des donneurs, soit environ 20 000 dons en moins par an » ont expliqué les responsables du système irlandais de transfusion sanguine. Les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Autriche et plus récemment la France ont déjà adopté cette mesure de précaution.

► www.lemonde.fr/prion

Les dyslexiques, victimes oubliées des richesses de l'orthographe

INQUIÉTANTE constance : en France, chaque année, 8 à 10 % des enfants normalement scolarisés souffrent de dyslexie. En dépit d'une intelligence et d'un contexte socio-éducatif satisfaisants, ils peinent gravement à apprendre à lire et à orthographier. Mais l'impact de ce handicap sur le petit écolier ne sera pas le même selon sa langue maternelle. Les pays dont la langue possède une orthographe complexe et irrégulière présentent une plus forte proportion de dyslexiques. Ceux-ci sont par exemple deux fois plus nombreux aux Etats-Unis qu'en Italie, pays dont la langue, « transparente », s'écrit comme elle se prononce.

Cette variation s'explique-t-elle par des causes purement linguistiques ? Est-elle accentuée par des différences biologiques ? Si l'origine de la dyslexie, sans doute multifactorielle, reste mal comprise, on sait qu'y est corrélée la mauvaise maturation d'un mécanisme cérébral impliqué dans le traitement du langage écrit (*Le Monde* du 9 novembre). Entre nature et culture, où est l'inégalité ? Pour la première fois, une étude internationale, menée sur des adultes dyslexiques de langue anglaise, française et italienne, permet de trancher.

Effectuée sous la direction du professeur Eraldo Paulles (Université de Bicocca, Milan) et publiée dans la revue *Science* (datée du 16 mars), elle montre sans ambiguïté que les dysfonctionnements cérébraux associés à la dyslexie sont les mêmes au pays de Dante, de Shakespeare ou de Racine. Une soixantaine de volontaires - tous étudiants, malgré leur handicap en lecture - se sont soumis au verdict de la tomographie par émissions de positons (TEP), méthode d'imagerie qui permet de visualiser les régions cérébrales activées lors de l'exécution d'une tâche. Comparés à des sujets « contrôle » de même niveau universitaire, ils ont tous mon-

tré, durant la lecture, une même réduction d'activité cérébrale dans une petite région du lobe temporal gauche.

« La base neurocognitive de la dyslexie est universelle, seule la manifestation du trouble lui-même diffère suivant la langue », concluent les auteurs de ces travaux. Les Italiens, comme prévu, ont en effet mieux réussi les tests de lecture que leurs homologues anglais et français. Deux langues à l'orthographe irrégulière, ayant subi tant d'influences linguistiques qu'il existe dans chacune d'elles plusieurs centaines de façons (graphèmes) d'écrire quelques dizaines de sons (phonèmes)... Par comparaison, l'italien coule de source : 33 graphèmes suffisent pour y représenter 25 phonèmes...

TREIZE FAÇONS D'ÉCRIRE LE O

Sans pour autant empêcher que les poules du couvent couvent, ne pourrait-on pas soulager un peu la mémoire lexicale de nos enfants, actuellement tenus de retenir treize façons d'écrire le son [o] - o, ot, ots, os, ocs, au, aux, aud, auds, eau, eaux, ô - et un nombre incalculable de lettres muettes ? « Une petite simplification de la langue ne ferait pas de mal », estime Jean-François Démonet, co-signataire de ces travaux et neurologue à l'hôpital Purpan (Toulouse). Selon lui, il y aurait toutefois une manière beaucoup plus efficace d'aider les enfants dyslexiques. Que « les deux mamouths que sont l'éducation nationale et la santé s'accordent à reconnaître la réalité de leur handicap, et à le prendre en charge de façon cohérente », et un grand pas sera fait pour rapprocher de la lecture ces enfants en détresse.

Catherine Vincent

L'Institut de veille sanitaire dénonce un relâchement de la vigilance contre le VIH

L'enquête « presse gay » a été rendue publique le 15 mars

LE RELÂCHEMENT de la prévention vis-à-vis du sida et des maladies sexuellement transmissibles chez les homosexuels masculins est bel et bien une réalité en France. Confirmation en est donnée par l'enquête « presse gay », menée en 2000 par l'Institut de veille sanitaire, avec le concours de vingt titres de presse et de quatre sites Internet qui ont relayé les questionnaires. L'enquête, dont les résultats ont été rendus publics jeudi 15 mars, a été réalisée auprès de 4 753 homosexuels et bisexuels masculins. La proportion d'homosexuels ayant eu des rapports non protégés au sein des couples sérodifférents, soit une fois par mois, soit une fois par semaine ou plus, passe de 8 % à 13 %. « La dégradation de la situation préventive est cependant la plus nette avec les partenaires occasionnels », notent les auteurs de l'étude : parmi les répondants ayant eu des partenaires occasionnels, la proportion de ceux déclarant au moins une pénétration non protégée dans l'année est passée de 17 % en 1997 à 23 %.

Les données de l'enquête ne permettent pas de savoir si ces prises de risques sont délibérées, comme dans la pratique du « bareback » dénoncée par certaines associations de lutte contre le sida comme Act Up, ou si elles découlent d'une baisse de la vigilance, phénomène qualifié de « relapse » (*Le Monde* du 21 novembre). L'évolution préoccupante est en tout cas « visible sur tout le territoire et dans de nombreux sous-groupes ». Elle est cependant « particulièrement nette en Ile-de-France, chez les jeunes gays, les multipartenaires, les séropositifs » : chez les jeunes gays de moins de 25 ans vivant à Paris ou dans sa banlieue, le taux de déclaration de pénétrations non protégées est passé de 18 % en 1997 à 31 % en 2000. Pour les autres tranches d'âges, la progression est un peu moins marquée : de 15 % à 25 % chez les 30-34 ans ; de 16 à 27 % chez les 35-44 ans. Entre les deux enquêtes, la proportion d'homosexuels et de bisexuels ayant eu des partenaires occasionnels et déclaré des pénétrations non protégées a progressé : 25 % contre 17 % en Ile-

de-France ; 21 % contre 16 % dans les autres régions. L'évolution des comportements n'est pas la même selon le statut sérologique des homosexuels ayant participé à l'enquête. Parmi les personnes ayant eu des partenaires occasionnels dans l'année, la proportion de celles ayant eu au moins une pénétration anale non protégée avec eux est plus importante et progresse davantage chez le groupe des séropositifs. Chez les hommes n'ayant pas eu de test VIH, cette proportion évolue de 17 % à 19 % ; elle passe de 15,5 % à 21 % chez les séronégatifs, mais de 26 % à 38 % parmi les hommes séropositifs.

MULTIPARTENARIAT

Autre facteur d'inquiétude que confirme cette enquête, l'augmentation des prises de risques répétées, voire régulières, alors que, dans le même temps, les prises de risques accidentelles progressent peu : les pratiques à risques itératives, qui concernent 9 % au lieu de 5 % en 1997 des homo ou bisexuels séronégatifs, sont le fait de 25 % des gays séropositifs, contre 15 % trois ans auparavant. La pratique du « bareback » semble toutefois rester peu fréquente : parmi les gays séronégatifs ayant pris des risques avec des partenaires occasionnels, 5 % ne se sont pas protégés alors qu'ils savaient leur partenaire séropositif ; 11 % des gays séropositifs ne se sont pas protégés sachant leur partenaire séronégatif.

Les auteurs de l'étude avancent quatre influences possibles sur le comportement des multipartenaires, notamment parisiens, quel que soit leur statut vis-à-vis du virus du sida : un réengagement au cours des dernières années dans la pratique du multipartenariat avec pénétration ; une modification de la perception du risque par l'arrivée des nouveaux traitements ; le discours sur le risque et le « bareback » ; et enfin la situation de mal-être, voire de détresse psychologique, de certains gays, un quart des participants à l'étude déclarant avoir souffert d'une dépression dans l'année.

Paul Benkimoun

Un homme, soupçonné d'avoir violé et prostitué son fils de dix ans, incarcéré

UN HOMME de quarante-deux ans a été mis en examen et écroué, mercredi 14 mars à Nanterre (Hauts-de-Seine), pour « viols sur mineur de moins de quinze ans par ascendant et proxénétisme ». Cet ancien maître-chien, sans emploi depuis plusieurs années, est soupçonné d'avoir violé à de multiples reprises son fils, et d'avoir prostitué l'enfant, lorsqu'il était âgé de sept à dix ans. Aujourd'hui âgé de onze ans, celui-ci a été placé dans une famille d'accueil. La même information vise contre X... des « viols sur mineur de moins de quinze ans », dans le but de retrouver les clients de la victime, dont les noms n'ont pas été donnés par le père, selon une source judiciaire.

Celui-ci a été interpellé mardi 13 mars dans la matinée par les policiers de la brigade des mineurs de la sûreté départementale des Hauts-de-Seine, et placé en garde à vue au commissariat de Gennevilliers. Il avait quitté le domicile familial à Colombes (Hauts-de-Seine) et

était parti pour la province en mai 2000, à la mort de la mère de l'enfant. Il avait alors confié son fils - qu'il n'avait jamais reconnu - à la grand-mère maternelle de l'enfant. C'est elle qui a alerté la police, après avoir retrouvé au domicile familial du matériel pornographique, et des projets de petites annonces à caractère sexuel dans lesquels figurait le nom de son petit-fils.

Selon une source judiciaire, le témoignage de l'enfant, corroboré par les déclarations du père lors de sa garde à vue, ont permis aux enquêteurs de reconstituer un terrible scénario : les clients étaient recrutés par des petites annonces destinées à des rencontres homosexuelles. Une fois le contact établi, le père leur proposait d'avoir un rapport sexuel avec son fils pour la somme de 200 francs, à leur domicile ou dans des parcs de la région parisienne.

Les examens médicaux effectués sur l'enfant ont confirmé qu'il avait été victime de sévices graves.

Municipales et cantonales

Lundi avec *Le Monde* daté mardi, les résultats du second tour de 438 grandes villes.

Mardi avec *Le Monde* daté mercredi, les résultats des cantonales avec la nouvelle composition des conseils généraux.

Deux cahiers spéciaux élections, avec analyses, commentaires, reportages, cartes et graphiques.

lundi 19 et mardi 20 mars

Le Monde
daté 20
et 21

Evoquant une possible « erreur judiciaire », l'avocate générale requiert la révision du procès de Patrick Dils

Le tueur en série Francis Heaulme était présent sur les lieux du crime le jour des faits

L'avocate générale Dominique Commaret a requis, jeudi 15 mars, la révision du procès de Patrick Dils. « La justice doit savoir se remettre

en cause lorsqu'il y a possibilité d'une erreur judiciaire », a-t-elle déclaré lors de l'audience de la Cour de cassation. La cour décidera, le 3 avril, si

la présence, sur les lieux du crime, du tueur en série Francis Heaulme impose la tenue d'un nouveau procès, douze ans après ce double meurtre.

L'AVOCATE générale Dominique Commaret a requis, jeudi 15 mars, la révision du procès de Patrick Dils, cet homme aujourd'hui âgé de trente ans, condamné le 27 janvier 1989 par la cour d'assises des mineurs de la Moselle à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre, en 1986, alors qu'il avait seize ans, de deux garçons de huit ans. Devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, statuant comme Cour de révision, l'avocate générale s'est prononcée « personnellement » pour l'annulation de sa condamnation compte tenu des éléments nouveaux apportés par la défense et confortés par les compléments d'information ordonnés au fil de la procédure de révision, tendant à asseoir la présence sur les lieux du crime, le jour des faits, du tueur en série Francis Heaulme. Compte tenu des charges pesant toujours sur Patrick Dils, selon elle, au regard du dossier, M^{me} Commaret a cependant requis son maintien en détention et le renvoi de son affaire devant une nouvelle cour d'assises des mineurs.

L'aboutissement d'une procédure de révision est rarissime en France, deux procès seulement ayant été révisés à ce jour depuis 1989, date à laquelle cette procédure a été substantiellement modifiée : auparavant soumise à l'émergence d'un fait nouveau « de nature à établir l'innocence du condamné », la révision est désormais théoriquement possible si ce fait nouveau est seulement « de nature à faire naître un doute sur sa culpabilité ». Aussi la position de M^{me} Commaret, qui s'était opposée à la révision le 18 mai 2000, lors d'un premier examen de l'affaire par la Cour de révision (*Le Monde* du 20 mai 2000), tout en demandant, et obtenant, néanmoins que soit ordonné un complément d'information, marque-t-elle une évolution majeure

pour le cas de Patrick Dils. « Y a-t-il un doute sur [sa] culpabilité ? », a interrogé M^{me} Commaret, en s'adressant aux magistrats de la Cour de révision. « La réponse vous appartient. »

Le 28 septembre 1986, les corps sans vie d'Alexandre Bekrich et de Cyril Beining avaient été retrouvés à Montigny-lès-Metz, sauvagement frappés à la tête à coups de pierres, près d'un pont, le long d'une voie ferrée. Sept mois après les faits, Patrick Dils, jeune apprenti cuisinier, avait avoué à plusieurs reprises, de façon très circonstanciée, devant les policiers et le juge d'instruction. Puis il s'était rétracté en écrivant à son avocat, clamant son innocence depuis maintenant quatorze ans, et déposant son premier recours en révision le 24 mars 1998. Nommé pour mener à bien le dernier complément d'information requis par la Cour de révision, le conseiller-rapporteur Bernard Challe a détaillé les éléments nouveaux qui ont pu être mis au jour : Francis Heaulme était de toute évidence présent à Montigny, sur les lieux et le jour du crime, d'après ses propres déclarations circonstanciées, même fluctuantes ; il était employé à cette date, comme manoeuvre, dans une entreprise située à 400 mètres de ces lieux, dont il avait « une parfaite connaissance » ; selon plusieurs témoignages concordants, son comportement avait changé à l'égard de ses collègues les jours qui suivirent le double meurtre ; il était devenu violent, agressif et menaçant, disant à l'un d'eux : « Tu ne sais pas ce dont je suis capable » ; en outre, il manqua un rendez-vous médical qui avait été prévu le jour du crime.

« SAVOIR SE REMETTRE EN CAUSE »

Lorsque Patrick Dils a été condamné, a rappelé M. Challe, le parcours criminel de Francis Heaulme n'était pas connu. Or celui-ci avait déjà tué une femme en novembre 1984. Il a été, à ce jour, condamné pour cinq homicides, et est détenu à perpétuité. L'un de ces meurtres a été opéré, comme à Montigny, par lapidation. « Un rapproche-

ment peut donc être fait », a dit le conseiller, avant de noter la présence chez Francis Heaulme, lors de sa dernière audition, d'un « tremblement » à l'évocation des circonstances du double meurtre et d'un « blocage » à celle des enfants.

M^{me} Jean-Marc Florand, conseil de Patrick Dils, a rappelé que deux adultes, avant Patrick Dils, avaient eux aussi avoué le crime lors de l'enquête et qu'un expert, au cours du procès de 1989, avait évalué à huit ans l'âge mental de l'apprenti cuisinier à l'époque des faits. Puis M^{me} Dominique Rondu, avocat de la famille Bekrich, a relu l'un des procès-verbaux des aveux de Patrick Dils. Fort de la conviction des parents d'Alexandre, il a estimé, pour sa part, que les « présomptions réunies quant à la présence de Francis Heaulme à Montigny ne semblaient pas de nature à constituer des éléments objectifs de preuve de sa participation au double meurtre ». La participation de Francis Heaulme au crime n'est qu'une hypothèse, mais non vérifiée en l'état, a aussi soutenu l'avocate générale. « La présomption d'innocence lui est

due. » Cependant, « la justice doit savoir se remettre en cause, a-t-elle dit, lorsqu'il y a possibilité d'une erreur judiciaire, quand la justice risque d'avoir produit le contraire de la justice », fondant en cela ses réquisitions tendant à la révision. Elle a rappelé les circonstances exceptionnelles de la condamnation de Patrick Dils : celui-ci n'ayant pas même bénéficié de l'excuse de minorité permettant habituellement d'abaisser le montant des condamnations des mineurs. Elle a aussi observé que « jamais les possibilités de réexamen [des affaires] n'avaient été aussi nombreuses », notamment depuis l'instauration, par la loi du 15 juin 2000, d'un appel des décisions de cour d'assises. « Seule la prise en compte de la souffrance [des parties civiles] m'a fait hésiter », a conclu M^{me} Commaret, à l'adresse de la famille Bekrich, la famille Beining ne s'étant pas fait représenter. « On ne saurait atténuer votre malheur en prenant le risque d'un autre malheur. » Arrêt le 3 avril.

Jean-Michel Dumay

José Bové condamné avec sursis pour la destruction de riz transgénique

JOSÉ BOVÉ, cofondateur de la Confédération paysanne, a été condamné jeudi 15 mars à dix mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Montpellier pour la destruction de plants de riz transgénique en juin 1999. « Ce ne sont pas les peines de prison ou les amendes qui vont nous interdire de dire que les OGM sont dangereux. Le combat continue », a-t-il aussitôt déclaré. Le tribunal a également condamné deux autres militants, René Riesel à dix mois de prison avec sursis, et Dominique Soullier à huit mois de prison avec sursis. Entre amendes, dommages et intérêts et frais de justice, les trois syndicalistes devront encore verser 340 000 francs. Ils ont annoncé qu'ils feraient appel. Le 22 mars, la cour d'appel de Montpellier rendra sa décision dans le « démontage » du McDonald's de Millau le 12 août 1999.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : onze scientologues ont été déboutés mercredi 14 mars de leur procès en diffamation contre Jeanine Tavernier**, la présidente de l'Union nationale de la défense de la famille et de l'individu (Unadfi), son avocat, M^{me} Olivier Morice et plusieurs médias. Ils leur reprochaient d'avoir suggéré que la disparition d'une partie du dossier de la Scientologie pouvait avoir été organisée par la secte. Le tribunal correctionnel de Paris a estimé que les onze plaignants n'étaient pas identifiables dans les propos reprochés.

■ **PÉDOPHILIE : quatre mères poursuivies pour « dénonciation calomnieuse » par un enseignant d'éducation physique de Meudon**, qu'elles avaient soupçonné de tort d'agressions sexuelles sur leurs filles, ont été relaxées mercredi 14 mars par le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). L'enseignant avait obtenu un non-lieu en mai 1999. Pour le tribunal, ces mères « ont exercé les devoirs qui s'attachent à l'autorité parentale » et « c'est bien au contraire la loi du silence et l'étouffement de la parole des mineurs qui auraient pu être reprochés à des parents ».

■ **UNIVERSITÉ : le ministère de l'éducation nationale a attribué jeudi 15 mars des moyens supplémentaires à l'université de Metz**, en grève depuis le 1^{er} mars, notamment une rallonge budgétaire de 18 millions de francs et un rattrapage en matière d'emplois.

■ **MÉDECINE : une jeune fille de 14 ans devait recevoir, vendredi 16 mars à l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine), deux nouveaux poumons** provenant l'un de sa mère, l'autre de sa tante, pour remplacer ses propres organes détruits par la mucoviscidose. Chacune de ces femmes se verra prélever environ un cinquième de ses poumons, ablation sans danger pour leur santé respiratoire ultérieure.

La consultation nationale des magistrats devrait commencer en avril

LE MINISTÈRE de la justice a précisé, jeudi 15 mars, les conditions de la consultation nationale des magistrats, qui avait été annoncée, mercredi 7 mars, dans un courrier adressé par Marylise Lebranchu aux 6 700 magistrats de France. En réponse à la grogne des magistrats, qui réclament une « remise à plat du système judiciaire » et un « plan de sauvetage » budgétaire, la garde des sceaux devrait organiser, dès le mois d'avril, une consultation dans tous les tribunaux, ainsi que plusieurs tables rondes au ministère de la justice. L'idée de ces « entretiens de Vendôme » n'a cependant guère convaincu les syndicats de magistrats, qui appellent à une nouvelle journée d'action, le 29 mars.

Moins d'une semaine après une seconde manifestation nationale, qui avait réuni, vendredi 9 mars, un millier de juges devant l'hôtel Matignon, la chancellerie a pris acte de la colère des magistrats, exaspérés par le manque chronique de moyens de la justice. « Nous passons aux actes, a ainsi expliqué l'entourage de M^{me} Lebranchu. Magistrats, avocats, fonctionnaires et auxiliaires de justice seront consultés lors de débats au niveau de chaque juridiction et à Paris. Il faut que chacun s'exprime contradictoirement ».

Les concertations dans les tribunaux seront synthétisées par un « comité de pilotage », composé de magistrats, d'avocats et de grefiers. L'Inspection des services judiciaires effectuera, quant à elle, quelques expertises techniques, tandis que des tables rondes nationales, réunissant représentants des magistrats, des avocats et des fonctionnaires de justice seront organisées dès le mois d'avril, place Vendôme. A l'issue de la consul-

tation, qui devra être achevée en juillet, certains des dysfonctionnements recensés pourraient être réglés par « voie réglementaire ». Mais la chancellerie n'exclut, pas toutefois, de recourir à une réforme législative si nécessaire.

Le programme de la consultation est en effet ambitieux. Il s'agit de réfléchir sur « la mission du juge », en recherchant dans quel domaine la justice doit intervenir prioritairement. « On peut ainsi imaginer que certains contentieux sortirait du champ judiciaire » explique la chancellerie. Une réflexion sur la « justice de proximité » ainsi que la « justice spécialisée » devra être engagée.

« CHARGES INDUES »

Le ministère souhaite également soulager les magistrats de nombre de « charges indues » – participation à des missions extra-judiciaires – qui leur sont demandées actuellement. Le fonctionnement des juridictions, la carte judiciaire mais aussi la question de « la participation des citoyens au fonctionnement de la justice » devront également être abordés.

Les syndicats de magistrats restent cependant sceptiques. « Nous ne sommes pas contre cette démarche de dialogue, mais il ne faudrait pas que cela reste un rideau de fumée », résume Valéry Turcey, le président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). Les discussions ne courent pas cher, or nous n'avons aucun engagement sur un plan de sauvetage budgétaire de la justice ». Les syndicats, qui ont reçu l'engagement d'être reçus, mardi 27 mars, par Lionel Jospin, n'ont donc pas l'intention de relâcher la pression.

Cécile Prieur

BMW 320d

www.bmw.fr





Prix de la BMW 320d : 174500 F. Premier versement de 61224.17 F (dépôt de garantie de 26175 F + premier loyer majoré de 35049.17 F (2)) suivi de 23 loyers mensuels de 2470.02 F (2). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévus au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 104700 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196559.63 F (2).

Barèmes et conditions au 17/07/00 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Leasing - SNC au capital de 300 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 636 643.

Contrat national d'entretien SERENIUM inclus au prix de 149.17 F/mois comprenant une extension de garantie supplémentaire de 12 mois et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 45000 km (au 1^{er} des deux termes atteint).

(1) après le 1^{er} versement (2) hors assurances facultatives.

BMW 320d

2471 F / mois (199)

Contrat national d'entretien compris

Voyagez en Première pour un tarif Éco.



Fièvre aphteuse : le désarroi de la filière viande

Embargo à l'exportation, restrictions de circulation sur le territoire français, baisse de la consommation... La plupart des acteurs de ce secteur sont touchés de plein fouet par l'épizootie. La FAO avait mis l'Europe en garde contre la réapparition de multiples foyers à ses frontières

LA CRISE de la fièvre aphteuse prendrait-elle pour la filière viande un air de déjà vu ? La vache folle est une crise de santé publique, la fièvre aphteuse une maladie animale. Mais ces secousses de nature différente produisent un même désarroi. Depuis le 13 mars, l'Hexagone est en quarantaine. La France, premier pays agricole de l'Union européenne (UE) et deuxième pays exportateur de produits agroalimentaires après les Etats-Unis, a exporté en 2000 pour 13,35 milliards de francs de bœuf (bétail vivant, viande réfrigérée et congelée), soit environ un quart de sa production et pour 5,38 milliards de francs de porc (un quart aussi). Les exportations de viandes et d'animaux vivants représentent 13 % des exportations agroalimentaires françaises.

Les producteurs de bovins, déjà mal en point, sont les plus touchés par l'embargo. « De nombreux pays tiers avaient déjà décrété un embargo au moment de la crise de la vache folle. L'activité à l'export au mois de décembre tournait à 20 % de la normale », explique Luc Ozanne, chargé de l'élevage et des viandes au Centre français du commerce extérieur (CFCE). L'activité approche désormais de zéro, alors que certains éleveurs (de brouillards en particulier) travaillent à 80 % pour les marchés étrangers.

Pour les éleveurs de porcs, l'embargo « vient mettre un coup d'arrêt à la bonne conjoncture que nous connaissions », selon Bernard Esnault, de la Fédération nationale porcine (FNP), même si les exportations de porcs vivants sont marginales. Les cours atteignaient récemment des sommets grâce à l'« effet vache folle ». Jeudi 15 mars, la cotation dépassait les

12 francs le kilo (contre 5 francs au plus fort de la crise porcine). « Nous étions habitués ces temps-ci à des progressions plus fortes », note M. Esnault. Enfin, l'embargo ne touche pas directement les éleveurs d'ovins, qui exportent très peu. A l'inverse, la fièvre a coupé la France de ses principaux pays fournisseurs de moutons vivants et de viande d'agneau. L'Hexagone importe 60 % (3,5 milliards de francs) des produits ovins qu'elle consomme, dont 47 % du seul Royaume-Uni.

MANQUE DE NOURRITURE

Les plus gros soucis de la filière viande sont provoqués par la situation à l'intérieur des frontières françaises. Les mouvements d'animaux vers les abattoirs sont surveillés. Les éleveurs sont donc souvent contraints de garder leur

bétail dans leurs exploitations. Ils manquent de place, de nourriture. « Si la situation se dégrade, il est clair que certains ne s'en relèveront pas. Il faudra mettre en œuvre des mesures de trésorerie », prévient Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine (FNB). Du côté des élevages de porcs, les restrictions de circulation posent des problèmes similaires. « Les transports de porcelets, notamment, sont affectés. Tant que les éleveurs ont des locaux disponibles, ça va. Mais il y a un moment où ça devient impossible », explique M. Esnault.

Les petits éleveurs sont les plus pénalisés : les abattoirs préfèrent envoyer leurs véhicules pour de gros lots. Des voix s'élèvent pour réclamer un assouplissement du dispositif de prévention, mais, pour M. Chevalier, la priorité est à

la « rigueur ». La FNSEA conseille aux éleveurs, « dramatiquement inquiets face au blocage de leurs activités et de leurs débouchés », de « tenir bon ». Si l'épizootie ne se développe pas en France, les marchés extérieurs pourraient se rouvrir aux animaux sur pied. Pour M. Ozanne, « si l'on sort rapidement de cette crise, les conséquences seront moindres que lors de la crise de la vache folle. Si l'épizootie se développe, ce sera beaucoup plus délicat ». L'activité des abattoirs aurait diminué, elle, de 30 % à 40 %, selon le CIV, tandis que les marchands de bestiaux évoquent une baisse d'activité de 50 %.

En aval de la filière, distributeurs et bouchers rapportent des exemples de clients inquiets, même s'il est trop tôt pour estimer l'impact de la fièvre aphteuse sur la consommation, déjà affectée,

pour le bœuf, par l'ESB. A quelques jours des fêtes de Pâques, qui correspondent au pic de consommation de la viande d'agneau, Louis Orenge, directeur du Centre d'information des viandes (CIV), observe que « la courbe de consommation de la viande d'agneau est en train de rejoindre celle de la viande de bœuf ». « La grande majorité des gens ont compris que cela ne se transmet pas à l'homme, mais il y en a quand même 20 % qui pensent qu'il y a des risques, et l'ensemble de la crise inquiète un Français sur deux », poursuit M. Orenge.

CONSUMMATEURS VIGILANTS

Néanmoins, chez Carrefour, on ne se dit pas inquiet. « Nous nous fournissons pour 55 % en agneaux français et, si nous avons une petite baisse des volumes vendus, nous souffrons moins que d'autres car les consommateurs sont vigilants sur la provenance des animaux. Les premières conséquences de l'épizootie ont été pour nous une logistique plus complexe », déclare un porte-parole. Carrefour redoute surtout « le jour où la France serait dans la situation anglaise, et les mesures rigoureuses devraient être étendues à tout le territoire ou se prolonger ».

Du côté des bovins, les conséquences de l'épizootie s'étendent à la filière du lait. « Alors qu'il n'y a pas de risque pour l'homme, certains pays, comme la Russie, les pays baltes ou le Mexique, ont déjà refusé nos produits transformés comme des yogourts, du fromage ou de la poudre de lait. Nous avons demandé aux ambassadeurs de France, en Russie notamment, d'intervenir », témoigne Luc Morelon, directeur de la communication du groupe Lactalis, premier groupe

laitier français, installé en Mayenne. Dans ce département, ainsi que dans l'Orne, les industriels ont dû réorganiser complètement leurs collectes afin de réaliser, comme l'exige la réglementation, une double pasteurisation du lait et des produits laitiers : « Les tournées de lait ne tenaient pas compte des frontières départementales. De nombreux éleveurs de Mayenne livrent leur lait dans une usine d'Ille-et-Vilaine ou de la Sarthe. Mais, le lait ne pouvant plus quitter le département sans avoir subi un traitement thermique, il a fallu organiser des collectes spéciales avec des camions désinfectés », explique-t-on au Centre interprofessionnel de documentation et d'information laitières (Cidil). Cette nouvelle logistique a eu un surcoût « difficile à chiffrer », selon Lactalis, qui évoque moins de 5 centimes sur le litre de lait.

Lactalis et d'autres entreprises laitières de la région brandissent à la face de leurs clients le « certificat de la direction des services vétérinaires », qui garantit que les produits respectent toutes les directives sanitaires européennes. Mais cela ne suffit pas. Lactalis a adressé à la grande distribution, jeudi, une circulaire expliquant comment ses usines pratiquent un double traitement thermique du lait. « La grande distribution, précise M. Morelon, a accepté de livrer nos marchandises. Mais ils sont à l'écoute de leurs propres clients et redoutent une réaction irraisonnée de leurs consommateurs, par exemple en Allemagne. »

Gaëlle Dupont
et Véronique Lorelle

► www.lemonde.fr/epizootie

De nombreux éleveurs réclament la vaccination

LE DÉBAT sur la nécessité de vacciner tout ou partie du cheptel français se poursuit. La commission permanente de lutte contre la fièvre aphteuse, réunie mercredi 14 mars sous la présidence de la direction générale de l'alimentation (DGAL), a rejeté cette éventualité « à ce stade ». La vaccination d'urgence a déjà été plusieurs fois écartée par le ministre de l'agriculture, Jean Glavany. Le gouvernement obtient sur ce point le soutien de la FNSEA, pour qui ce recours serait « prématuré ». « Les pouvoirs publics doivent se tenir prêts », ajoute toutefois le syndicat agricole.

La directive européenne du 26 juin 1990 prévoit qu'« il peut

être décidé d'instaurer la vaccination d'urgence selon les modalités techniques garantissant une totale immunité aux animaux lorsque la présence de la fièvre aphteuse a été confirmée et menace de prendre un caractère extensif ». La décision peut être prise par la commission ou par l'Etat membre. La loi française de juillet 1991 qui transpose cette directive a repris ces dispositions dans son article 2 : « Lorsqu'une épizootie de fièvre aphteuse menace de prendre un caractère extensif, la vaccination de certaines catégories d'animaux sur un territoire et pendant une période déterminée peut être rendue obligatoire dans les conditions prévues par un décret en Conseil d'Etat. »

Dès le vendredi 2 mars, alors qu'une suspicion avait été repérée en Belgique, la Coordination rurale avait demandé le rétablissement de la vaccination. De nombreux éleveurs l'ont, depuis, réclamée. Malgré la position nationale de la Fédération, la FDSEA de l'Eure s'est déclarée « pour la mise à l'étude d'un programme de vaccination d'urgence ». La Confédération paysanne de Seine-Maritime demande également la vaccination.

Aucun nouveau foyer n'est apparu en France depuis la découverte de plusieurs cas en Mayenne. 22 exploitations réparties dans 13 départements sont toujours sous surveillance.

En novembre 2000, la FAO mettait en garde l'Europe

LE GOUVERNEMENT britannique, comme ceux de l'ensemble des pays européens, avait été clairement averti ces derniers temps du risque très élevé de survenue d'une épizootie de fièvre aphteuse en Europe de l'Ouest. Cet avertissement figurait dans un rapport établi par le comité exécutif de la Commission européenne de la FAO et de l'Office international des épizooties pour la lutte contre la fièvre aphteuse, document établi au terme de la 65^e réunion de ce comité qui s'est tenue à Leverkusen (Allemagne), en novembre 2000. « Le comité a reconnu que la situation de la fièvre aphteuse dans le monde s'était détériorée de manière dramatique au cours de l'année 2000 avec des conséquences financières importantes pour le commerce, peut-on lire dans la partie « Conclusions et Recommandations » de ce rapport, adressée aux pays membres de cette commission. Plusieurs pays avec une longue histoire de statut indemne de maladie et disposant de services vétérinaires modernes, appliquant des mesures de lutte appropriées ont eu des foyers de fièvre aphteuse qui ont coûté des milliards de dollars en mesures de lutte et en pertes commerciales. »

« La fièvre aphteuse est apparue, pas seulement dans des zones isolées, mais tout autour des frontières traditionnelles des régions infectées par la fièvre aphteuse : Mongolie, Russie, République de Corée, Japon, Afrique du Sud, Uruguay et, plus important pour l'Europe, en Grèce », soulignaient alors les spécialistes, en recommandant « fortement » que « tous les pays et organisations prennent en compte l'augmentation du commerce,

à la fois légal et illégal, et la détérioration de la situation de la fièvre aphteuse à travers le monde et qu'ils réévaluent leurs stratégies et leurs activités en tenant compte de cette nouvelle réalité. »

« NOUS ÉTIONS PLEINEMENT AVERTIS »

Le comité exécutif de la Commission jugeait aussi indispensable qu'une information soit au plus vite adressée aux directeurs des services vétérinaires des pays non membres de l'UE, afin de les informer « de la situation critique de la fièvre aphteuse pour l'Europe et de la nécessité de renforcer leur vigilance ».

« Nous étions pleinement avertis de l'évolution défavorable de la situation épidémiologique internationale de la souche "parasiatique" de type O qui sévit actuellement en Grande-Bretagne, confie-t-on aujourd'hui à Rome, au siège de la Commission. Nous avions aussi averti les pays membres de la Commission pour les inciter à renforcer les mesures préventives dans les aéroports, afin d'éviter les introductions de viandes ou de produits provenant de pays infectés. Nous avons aussi formulé des recommandations concernant l'usage des déchets alimentaires issus des aéroports. »

Les conclusions du rapport du comité exécutif de la Commission européenne prévoyaient de traiter de cette question sanitaire et de ces conséquences financières lors de la 34^e session de la Commission, qui se tiendra à Rome du 20 au 23 mars.

Jean-Yves Nau

Les mesures d'embargo s'étendent aux cinq continents

LA LISTE des mesures de précaution prises à travers le monde contre la fièvre aphteuse s'est encore allongée jeudi 15 mars, alors que l'épizootie continuait à progresser en Grande-Bretagne, où quelque 250 foyers étaient recensés, ainsi qu'en Argentine et aux Emirats arabes unis. L'Argentine a reconnu officiellement l'existence de deux nouveaux foyers ; le gouvernement

argentin se voit d'ailleurs reprocher d'avoir occulté la maladie afin de préserver les marchés de la viande à l'exportation. De nouveaux foyers ont été découverts dans l'émirat d'Abu Dhabi et en Cisjordanie.

Comme pour la Grande-Bretagne, toutes les exportations de bétail de la France sont, depuis mardi, frappées d'embargo dans l'Union européenne (EU). Cette mesure s'accompagne d'un embargo sur les produits à base de viande et de lait non pasteurisé provenant des deux départements français directement touchés, la Mayenne et l'Orne. La liste des pays extérieurs à l'UE qui refusent d'importer des produits de l'Union, ou français, s'allonge. Un embargo brésilien sur le bétail européen vient s'ajouter aux blocus américain et canadien. En Asie, la Corée du Sud prohibe désormais les importations de bétail, de viande ou de produits laitiers européens. Après le Japon et Hongkong, Singapour a cessé ses importations de viande et

produits laitiers venant de France. L'Australie a banni toute importation de viande, bétail ou produits laitiers de l'UE, la Nouvelle-Zélande s'appête à faire de même.

La Russie a étendu jeudi l'interruption de ses importations de viande de la Grande-Bretagne et de certains départements français (Mayenne et sept départements voisins) aux produits laitiers. Deux pays du continent africain, le Nigeria et le Maroc, ont également annoncé des restrictions. D'autres pays ont eu recours à des mesures plus sévères encore : la Slovaquie a interdit notamment les importations de céréales fourragères arrivant de Grande-Bretagne et de France, et la Hongrie les importations de céréales européennes. La Bosnie n'importe plus de bétail vivant, de viande et de produits laitiers de France et de Grande-Bretagne, comme la Roumanie et l'Autriche. Au Portugal, les corridas sont temporairement interdites, par mesure de précaution.

Avec la série **PERSPECTIVES** donnez de l'assurance à votre entreprise

Vient de paraître :

PERSPECTIVES AFRIQUE DU SUD

Les risques et opportunités du marché sud-africain

Une étude de Dominique Brunin pour Nord Sud Export

L'ère Mandela fait partie de l'Histoire, mais les défis hérités de l'apartheid demeurent. L'Afrique du Sud est un pays hybride, développé comme un cousin européen, pauvre comme un frère africain.

Les fondamentaux sont corrects, le pouvoir de Thabo Mbeki solidement installé. Mais une telle prospective ne peut s'exempter d'une prise en compte des critères ethniques, tels qu'ils ressortent des statistiques sud-africaines elles-mêmes.

L'appareil productif est prometteur. La croissance dispose d'atouts diversifiés. Le platine tend à suppléer l'or. Les privatisations se poursuivent, opportunément pour les finances publiques et les investisseurs.

La « Renaissance africaine », chère au président Mbeki, favorise la paix régionale, les exportations et les investissements sur le continent africain. Mais Pretoria souffre de la mauvaise image de ses proches voisins :

Zimbabwe, RDC, Angola... Après l'accord négocié avec Bruxelles, les liens privilégiés avec l'Europe sortent renforcés tandis qu'avec Washington...

Mais la croissance est-elle créatrice d'emplois ? La réponse est d'importance car le risque sud-africain est d'abord social. Le pouvoir est confronté à des défis internes : l'inefficacité des régions dans l'application des mesures déconcentrées, le rythme des constructions de logement, la question de l'éducation, sur laquelle repose la réussite ou non de la discrimination positive, la politique de santé avec le fléau du sida et le tandem infernal sécurité-pauvreté.

L'Afrique du Sud a du temps devant elle pour mener les réformes indispensables. Les entreprises et les investisseurs peuvent l'accompagner dans son développement. A condition de répondre à l'impatience des pauvres et que le *black empowerment* ne se résume pas à un *black enrichment*.

La série Perspectives croise les approches politiques, sociales, économiques, financières et sectorielles. Cette confrontation fournit une prospective complète et synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Sont déjà parues : PERSPECTIVES CHINE par Marc Mangin

PERSPECTIVES ÉGYPTÉ par Agnès Levallois et Marie-France Vernier

Envoi d'un sommaire sur demande et vente par correspondance à Nord Sud Export, 58, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris.

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36. E-mail : nse@lemonde.fr



Location Longue Durée

01 55 20 66 64

Les accros de la pilule de jouvence

ILS sont des centaines à avoir répondu à l'appel. Venu pour la plupart des affaires, de l'enseignement, de l'administration, des professions libérales, « la cohorte la plus huppée de France », constate avec un brin d'amusément le docteur Véronique Faucounau, responsable du recrutement. Tous préoccupés par ces mêmes tracasseries apparemment plus bourgeois que populaires – avoir la peau moins beige, la mémoire moins décatie, la libido plus vaillante. Certains ont été sollicités sur fichiers, les autres ont tout fait pour être sélectionnés : femmes et hommes de soixante à soixante-dix-neuf ans, ils voulaient « en » être, volontaires pour tester les effets sur les désagréments de l'âge d'un composé hormonal au nom impossible, « déhydroépiandrostérone », plus connu sous ses quatre lettres qui résonnent comme une formule magique : DHEA.

« Je me suis dit : puisque c'est venu en Amérique, ça doit bien faire un petit quelque chose. C'est vrai qu'ils sont hurluberlus, les Américains. Mais quand même. Ils auraient arrêté la vente si les gens n'en avaient pas redemandé. » Alors Suzanne Aymars, soixante-dix-sept ans, retraitée des impôts et de la poste, a répondu à l'annonce. Elle n'est pourtant pas du genre à s'en laisser conter. Assise bien droite, le col de son chemisier soigneusement bouclé, les boucles d'oreilles assorties, un parler de titi parisien et un air de petite rigolote, elle raconte son expérience en s'appliquant. Suzanne habite – c'est trop beau – rue de la Prévoyance. En feuilletant un magazine, en mars 1998, elle a lu un article. « C'était écrit que la DHEA aide à vieillir mieux, et on cherchait des personnes pour faire l'essai. Or je suis pleine d'arthrose. La stricte vérité est que je me sens vieillir. J'ai moins d'entrain le matin, il faut que je me secoue : "Suzanne, tu vas faire ci et ça." J'ai pensé que la DHEA arrangerait peut-être mes affaires. »

Elle a écrit. Des lettres comme la sienne se sont entassées jusqu'à ne plus savoir qu'en faire, le standard téléphonique fut au bord de l'explosion. « On n'avait pas prévu tout ça », avoue Véronique Faucounau, gériatre à la Fondation nationale de gérontologie et chargée de coordonner l'étude sur l'administration de DHEA, à l'initiative du professeur Etienne-Emile Baulieu. Celui-ci, célèbre pour son apport essentiel au développement de la pilule abortive (RU-486), professeur au Collège de France, membre de l'Institut et élu depuis peu vice-président de l'Académie des sciences, avait découvert en 1960 que le sulfate de DHEA était sécrété par les glandes surrénales. Puis était passé à autre chose.

Mais la fameuse molécule, précurseur des hormones sexuelles, continuait à intriguer. Produite naturellement par l'organisme, son taux commence à diminuer vers vingt-cinq ans. L'injustice veut aussi que nous en soyons inégalement dotés. Il y a des nantis prêts à décoller, qui sait, pour cent ans de pêche. Le fait d'en administrer artificiellement permettrait-il de pallier le vieillissement ? Une étude menée aux Etats-Unis sur des animaux, dans les années 1970, déclenche une grande excitation : soumis à de fortes doses de DHEA, les rats et les lapins (qui, contrairement à l'homme, n'en produisent pas par eux-mêmes) se mettent quasiment à danser la java. « C'était spectaculaire, admet le professeur Baulieu. Les lapins vivaient plus longtemps, développaient moins de cancers, pouvaient avaler autant de graisses qu'ils voulaient en maigrissant, bref, la vision idyllique ! » Rien ne laissait conclure que les tests étaient pertinents pour l'homme.

Trop tard, la rumeur s'est déjà répandue : on avait presque trouvé le philtre miraculeux, le secret de Faust, le fantasme des alchimistes. Mieux que le Prozac et mieux que le Viagra, le remède à cet impératif biologique déplaçant, le vieillissement. On n'allait certes pas cesser de mourir, ni non plus rajeunir, mais peut-être vivre au moins sa jeunesse jusqu'à ce que mort s'ensuive. Aux Etats-Unis, des fabricants de toutes sortes s'emparent de la DHEA. Suivent d'autres études (sur



DENIS DAILLEUX

La rumeur est venue des Etats-Unis : une hormone naturelle, la DHEA, supprimerait les désagréments de l'âge, rides, arthrose, trous de mémoire, etc. Elle n'est pas commercialisée en Europe, mais déjà les volontaires se pressent pour participer à la première étude réalisée par le professeur Baulieu, le père de la pilule abortive

peu de patients et à très court terme) prometteuses quant à l'amélioration du bien-être. « Fontaine de jouvence », « pilule miracle », « antidote de l'âge », publicités et magazines ne lésinent pas sur les slogans, de part et d'autre de l'Atlantique. Une folie médiatique qu'Etienne Baulieu déplore, tout en l'utilisant. Curieux d'une époque où l'allongement de la vie humaine pose une question de société, il s'associe avec le professeur Françoise Forette (directrice de la Fondation nationale de gérontologie et chef de service à l'hôpital Broca) pour mobiliser des financements et mener leur propre étude, en au moins une année et sur 280 volontaires. Ils la baptisent « DHEAge ».

VENEZ voir », invite Etienne Baulieu, dans le doux désordre des labos de l'Inserm qu'il dirige à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Toujours affairé à chercher un papier, à répondre à l'un des téléphones, à poursuivre une nouvelle idée ou à reprendre une phrase commencée auparavant (« Où en étions-nous, déjà ? »), le jovial professeur Baulieu, emmitoufflé dans un duffle-coat, cultive coquettement son look d'étudiant. « En » prend-il, lui ? Quand on sait qu'Emile Baulieu fut son nom de Résistance (né Etienne Blum), qu'il s'était levé en 1953 dans l'amphi de la fac de médecine pour faire taire ses condisciples (« Silence, Staline est mort ! »), et calcul vite fait (soixante-quatorze ans), c'est peu dire qu'il se porte bien. D'une armoire, il sort une boîte où sont entassés une trentaine de flacons achetés aux Etats-Unis. Sur chacun, une étiquette mul-

ticulaire annonce le contenu en grosses lettres : DHEA.

« C'est incroyable, ce qu'on y trouve ! », s'exclame le professeur. Répertoire aux Etats-Unis dans la catégorie des compléments alimentaires, la DHEA n'y est pas soumise à la réglementation des médicaments. A l'instar de la mélatonine ou des préparations à base d'hormone de croissance, elle fleurit donc chez des fabricants américains de toutes espèces, sans précautions médicales et sans aucun contrôle pharmacologique, pour se retrouver en vente libre dans les magasins de produits diététiques... et illégalement, via Internet ou même dans quelques boutiques, dans les pays comme la France où elle ne bénéficie pas, en tant que médicament cette fois, d'autorisation de mise sur le marché. « J'ai ma DHEA qui est bloquée à la douane, vous pouvez m'aider ? », s'entend souvent dire le docteur Faucounau, par des patients ou des inconnus, au téléphone. « Et puis quoi, encore ? », leur répond-elle. « Un vrai problème de santé publique, poursuit Etienne Baulieu. La prise de la DHEA exige un suivi médical. Elle est contre-indiquée dans certains cas. Les surdoses peuvent être dangereux. L'innocuité à long terme est inconnue. On ignore son effet sur l'évolution de certains cancers. »

Là, par exemple, ce flacon rapporté d'un supermarché de Washington dont l'étiquette annonce des gélules de 500 mg, alors que la production naturelle de DHEA, chez l'homme jeune, est de l'ordre de 25 mg par jour. « J'étais affolé en voyant ça, raconte Etienne Baulieu.

500 mg ! De quoi stimuler des cancers à la pelle. J'ai fait analyser le contenu à mon retour, et j'étais rassuré : il n'y avait pas 500 mg de DHEA, mais zéro. » Les fioles contiennent aussi bien des comprimés surdosés que de la poudre de perlimpinpin, aucune marque n'étant recommandable définitivement. « D'un mois à l'autre, le même fabricant peut fournir des comprimés correspondant à l'étiquette, puis un truc fantôme, éventuellement nocif », note le professeur. « Les Américains ne sont pas champions en matière d'espérance de vie », renchérit Véronique Faucounau.

changé la vie. Ça ne marche pas sur tout le monde. Si à trente ans vous êtes une pauvre flaque, vous le restez. » Et les risques médicaux ? « Entre Tchernobyl et les prions, autant prendre de la DHEA, ça file la pêche. » Serait-elle tombée sur les bons flacons ? « Il n'y a pas que les molécules chimiques qui marchent, tempère prudemment le professeur Baulieu. C'est le syndrome de la carresse : on s'occupe de vous, c'est toujours bon. On peut même observer des modifications biologiques ! » « L'effet placebo à ce point-là, je demande à voir », rétorque Catherine, un peu vexée.

« La stricte vérité est que je me sens vieillir. J'ai moins d'entrain le matin, il faut que je me secoue : "Suzanne, tu vas faire ci et ça." J'ai pensé que la DHEA arrangerait peut-être mes affaires »

Suzanne Aymars

Cela n'empêche pas, en France, des médecins d'en prescrire, des pharmaciens d'en fabriquer individuellement sous forme de préparations magistrales, des patients enthousiastes de s'en procurer... et de se sentir forcément beaucoup mieux. Comme Catherine, cinquantenaire et un ans, écrivain et usagère assidue : « Un bilan sanguin avait révélé mon faible taux de DHEA. J'étais raplapla, à-quoi-boniste, je tenais des discours de petit vieux. Depuis que j'en prends, je pète le feu, ça m'a

Justement, l'étude DHEAge était effectuée en « double aveugle » – la moitié des cobayes recevait des placebos sans que ni les médecins, ni les patients ne soient avisés du contenu. « C'est plus compliqué qu'on ne croit à réaliser, raconte Etienne Baulieu. On a eu affaire à des petits malins qui déployaient des ruses de Sioux. » Car s'ils s'étaient portés volontaires, ce n'était pas pour se faire avoir avec de la « fausse » DHEA. « Je savais dès le début que j'étais tombée sur le placebo,

Etienne-Emile Baulieu (74 ans) et une des volontaires de l'étude d'administration de DHEA, Suzanne Aymars (77 ans).

assure quant à elle Suzanne Aymars. Je ne connais aucun vrai médicament qui ait un goût de farine pareil. Bon, il faut vous dire que j'ai une copine laborantine, elle m'a examiné le machin et j'avais raison, c'était un faux. Mais on ne sait jamais, j'ai continué à le prendre. Et je n'ai rien dit. » Suzanne est loin d'être la seule à avoir fait tester ses comprimés. D'autres, moins scrupuleux, sont allés jusqu'au chantage s'ils se trouvaient sous placebo. « On a dû en exclure quelques-uns », reconnaît Véronique Faucounau, visiblement très amusée par ces espiègleries.

Il n'empêche : les premiers résultats (cliniques et psychologiques) sont très concluants. Leur publication en avril 2000 révélait qu'une prise quotidienne de 50 mg de DHEA améliorerait nettement, du moins chez les femmes, la qualité des os, de la peau et de la libido. Avec, jusqu'ici, une tolérance parfaite. L'Oréal, qui a constaté les bénéfices cosmétiques de la DHEA, travaille à la mise au point d'une pommade. La publication d'autres résultats est attendue d'ici avril, concernant l'impact de la molécule sur le bien-être, le système immunitaire, les capacités cognitives. « Je me suis excitée comme une puce avec ça », dit Baulieu, pétillant. Il a de nouvelles pistes à explorer, notamment sur les femmes ménopausées.

LA première cohorte de volontaires, elle, est toujours à l'étude. Cette fois « en ouvert », c'est-à-dire sans placebo. Une récompense en quelque sorte, car au bout de six mois de traitement, ils commencent à trouver le temps long. « On a senti qu'il fallait une carotte pour les remotiver, raconte Véronique Faucounau. Lors d'une réunion avec le professeur Baulieu – ils étaient très friands de ces réunions –, on leur a promis de leur donner de la "vraie" DHEA pendant une année supplémentaire s'ils allaient jusqu'au bout de celle-ci. » Les plus têtus (220 sur 280) ont réclamé une troisième année d'étude.

Suzanne Aymars est de la partie. Depuis un an et demi elle est donc, c'est sûr, sous DHEA. « Mon problème, c'est surtout les os, et c'est vrai que je me sens mieux au point de vue arthrose. » Elle constate aussi l'efficacité de la molécule sur le système pileux : « Tous les jours, je dois me retirer la moustache », indique-t-elle sans ignorer que l'hirsutisme est, avec l'acné et les céphalées, l'un des effets indésirables bénins. Les autres cobayes continuent à commenter leur traitement, lors de leurs examens médicaux trimestriels. « L'autre jour, à Necker, nous étions trois ou quatre en rang d'oignons, raconte l'un d'eux, Claude Marin, soixante-quinze ans, ancien directeur général de Havas. Il y en a un qui râlait parce que son torticolis ne s'arrangeait pas, une autre qui disait avoir retrouvé sa jeunesse sexuelle. Moi, j'ai le sentiment de me sentir mieux... mais pour être franc, quand j'étais sous placebo aussi ! »

Il n'y a pas que les cobayes pour espérer une commercialisation de la DHEA sous contrôle pharmacologique. Mais celle-ci étant une hormone naturelle, les laboratoires rechignent à engager une étude coûteuse (celle de Baulieu a nécessité près de 10 millions de francs) pour fabriquer un produit dont ils n'auraient pas le brevet exclusif. Or avant d'exploiter toutes les données et d'évaluer scientifiquement le rapport du bénéfice et du risque, il faudrait au moins deux ou trois études pilotes en double aveugle, sur cinq années. « Vous les voyez accepter un placebo pendant cinq ans ? », taquine Véronique Faucounau. Le professeur Baulieu laisse entendre qu'une firme pourrait se décider « plus tôt qu'on ne croit ». Vite, car Suzanne Aymars s'impatiente : « J'ai une inquiétude : si à la fin de l'étude on me supprime la DHEA d'un seul coup, est-ce que je ne vais pas me retrouver en manque ? »

Marion Van Renterghem

Le vrai défi de la social-démocratie européenne

par Harlem Désir, Marie-Noëlle Lienemann et Philippe Marlière

RÉCEMMENT, les lecteurs du *Monde* ont pu lire le point de vue de Robin Cook, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement néo-travailliste britannique, qui se propose de relever six défis de la social-démocratie européenne (23 février). Mais l'accumulation de résolutions léniantes (« *Nous nous battons pour la justice sociale parce que nous nous soucions des gens qui souffrent de la pauvreté* ») et de références attrape-tout (« *Notre éthique a pour fondement des valeurs* ») peut-elle tenir lieu de feuille de route au mouvement socialiste européen ? Il faut dire que l'exercice auquel se livre Robin Cook relève de l'équilibrisme. Membre du plus anti-européen des gouvernements de l'Union, qui n'a cessé de faire barrage à tout progrès de l'harmonisation sociale pendant la préparation du traité de Nice, Robin Cook vient d'être désigné unique candidat au

postes pour mettre un terme au rapide déclin de services publics sinistrés par l'ère Thatcher dans le domaine de l'éducation, de la santé et des transports. Mais, entre 1997 et 1999, le gouvernement néotravilliste a gelé les dépenses publiques, investissant encore moins dans le secteur public que les conservateurs. Paradoxe du néolibéralisme travailliste : loin de décentraliser les sphères de prise de décision, celles-ci ont été centralisées. Sous le New Labour, la culture de l'audit, du contrôle intempestif et du rationnement a atteint son paroxysme, plongeant en retour le moral des enseignants et des infirmières dans des profondeurs jamais égalées. La bureaucratisation des services publics s'est faite au détriment des soins, de l'enseignement ou de la sécurité des transports. Le sous-investissement dans les services publics est allé de pair avec la poursuite de leur privatisation.

ci argue du fait que la région est « sûre ». Pourquoi, dans ce cas, continuer des sanctions économiques aux effets désastreux pour la population irakienne ? Comment justifier les bombardements aériens récents ?

Et pourtant Robin Cook, candidat officiel, est censé devenir le futur président du Parti des socialistes européens. Créée en 1992, cette formation transnationale constitue un club fermé de leaders de partis nationaux, dans lequel aucun débat sur l'orientation politique de la social-démocratie européenne n'a pu se tenir jusqu'à présent. Ce débat s'impose aujourd'hui de manière urgente, car l'Union européenne s'apparente chaque jour davantage à une vaste zone de libre-échange. Loin de renforcer les acquis de notre modèle social, elle est devenue un vecteur de la dérégulation néolibérale. Privé de légitimité populaire, le projet européen se trouve en crise.

Avec onze pays sur quinze dirigés par des gouvernements sociaux-démocrates, le PSE devrait constituer l'élément fédérateur d'une réorientation de la construction européenne. Ce n'est malheureusement pas le cas, car ce parti a accepté des pans entiers de l'idéologie néolibérale au cours des années 1990. La troisième voie britannique constitue la forme la plus accomplie de cette dérive, mais le phénomène n'a épargné aucun des quinze partis sociaux-démocrates. Absence de fonctionnement démocratique, soumission à l'idéologie néolibérale, le PSE reproduit en son sein les dysfonctionnements de la construction européenne alors même qu'il devrait les combattre. Le réaligement idéologique d'une partie de la social-démocratie a eu pour conséquence de radicaliser à droite les forces conservatrices, ce qui explique en grande partie le rejet dont elles font l'objet de la part des électeurs. La traditionnelle ligne de partage entre social-démocratie et conservatisme s'est ainsi nettement déplacée : celle-ci passe aujourd'hui au sein même du PSE.

Au nom de l'adaptation à la mondialisation libérale, les partisans de la troisième voie nous demandent de renoncer à la plupart des droits sociaux collectifs que nous avons établis et protégés de l'emprise du marché. Contre cette culture du renoncement, il est crucial que la question sociale redevienne le moteur de notre action et de la construction européenne. Nous ne pouvons nous contenter d'une politique de réparation et d'assistance aux plus pauvres, selon les préceptes d'un paternalisme social d'un autre âge. Notre tâche est de défendre les droits des travailleurs face au marché dérégulé, de garantir le plein emploi et une protection sociale de haut niveau pour tous. C'est à partir

de cet engagement que la social-démocratie pourra proposer une alternative au néolibéralisme.

Ceci constitue aussi la condition sine qua non pour réconcilier les peuples européens avec la construction européenne. Europe sociale et Europe politique sont indissociablement liées : une véritable Constitution politique et sociale, associant l'ensemble des peuples européens à travers un véritable processus constituant, devrait être l'une des priorités du PSE. C'est donc une nécessaire rupture avec l'idéologie néolibérale et la recherche d'une solution sociale alternative, démocratique et écologique qui doivent guider l'action des sociaux-démocrates, et non davantage de privatisations, de flexibilité et d'attaques contre notre modèle social européen.

Le PSE doit associer à son combat les partis de gauche, les écologistes, les mouvements qui s'opposent à la mondialisation néolibérale et les syndicats. La tâche historique de la social-démocratie n'a pas été rendue obsolète par le développement des nouvelles technologies. Les inégalités de classe et les intérêts antagonistes n'ont jamais été aussi importants qu'aujourd'hui. L'Europe sociale, possible, reste à construire. Il faut pour cela que la social-démocratie cesse de singer les idéologues du marché, et qu'elle reprenne son rôle de défenseur des nombreux exclus de la mondialisation néolibérale et de la grande majorité des salariés. Tel est bien le vrai défi de la social-démocratie européenne.

Harlem Désir est député socialiste européen.

Marie-Noëlle Lienemann est vice-présidente socialiste du Parlement européen.

Philippe Marlière est maître de conférences en science politique à l'université de Londres.

Ils sont membres du Club de la République sociale européenne.

Triste prime à la casserole

par Guy Birenbaum

D'ABORD, rendre à César... : c'est dans les colonnes du *Monde* que Philippe Séguin vient d'inventer cette expression de « prime à la casserole » pour « commenter » le score de la liste conduite par Jean Tiberi dans le V^e arrondissement de Paris au premier tour des élections municipales. Au-delà du comique de l'image, le problème soulevé n'est pas drôle. En effet, des candidats de presque tous les partis mis en cause, mis en examen, en instance de jugement ou condamnés et ayant purgé leur peine ont réussi des performances électorales éclatantes.

Osons enfin écrire que les premiers coupables sont ces électeurs désespérés qui n'ont en retour que les élus qu'ils méritent !

Les politiques concernés se réjouissent. Ainsi, les électeurs, « leurs » électeurs, auraient parlé et les auraient blanchis. On connaît déjà trop bien l'argument préféré des élus bousculés par des « affaires » : le suffrage universel vaut onction et une bonne élection suffit à prouver le caractère intact de leur légitimité.

En retour, les procureurs et les juges qui les poursuivent puis les condamnent devraient trouver là des raisons de rengainer leur mor-

gue et leur sévérité. Les électeurs seraient de fait les seuls « vrais » juges. Triste système qui érige l'irresponsabilité en dogme. Mais on aurait bien tort d'ouvrir ici, une fois de plus, le procès en sorcellerie des politiques. Osons enfin écrire que les premiers coupables sont ces électeurs désespérés qui n'ont en retour que les élus qu'ils méritent !

Il est vrai que l'exemple vient de haut ! Virant à la République bananière, la France est ce pays dans lequel beaucoup considèrent que le président de la République est intouchable. Peu importe à ces drôles de citoyens que nombre de pistes concernant les financements et autres activités troubles de la Mairie de Paris et du RPR convergent vers l'actuel président ! Après tout, d'autres n'ont-ils pas réélu deux fois un François Mitterrand qui entretint notamment un véritable cabinet noir pour surveiller tous ceux qui pouvaient lui nuire ?

Là où l'inconsistance, la schizophrénie de nos concitoyens prennent toute leur saveur, c'est lorsque les mêmes qui accablent la classe politique de tous les maux, sur le mode du « *tous pourris* », se précipitent dans le secret des isoloirs pour élire dans leurs « villages » des multirécidivistes.

On a tant vanté le caractère local des dernières municipales, pour se réjouir de la déroute des poids lourds nationaux, qu'on en a un peu oublié que la proximité élus-électeurs repose aussi parfois sur des systèmes clientélistes des plus nuisibles pour la démocratie.

Guy Birenbaum est maître de conférences en science politique à l'université Montpellier-I, et dirige le secteur documents aux éditions Denoël.

Un consensus s'est dégagé en Grande-Bretagne et en Europe à propos de la « troisième voie » préconisée par le New Labour : celle-ci est aujourd'hui perçue comme une variante du néolibéralisme de M^{me} Thatcher

poste de président du Parti des socialistes européens, dont le congrès se tiendra à Berlin les 7 et 8 mai.

Lorsque Tony Blair forma son gouvernement en 1997, quelques voix au sein de la social-démocratie s'élevèrent pour souligner les continuités troublantes de son programme avec le thatcherisme. On pria alors les impertinents de taire leurs critiques. Quatre années ont passé, et un consensus s'est dégagé en Grande-Bretagne et en Europe à propos de la « troisième voie » préconisée par le New Labour : celle-ci est aujourd'hui perçue comme une variante du néolibéralisme de M^{me} Thatcher.

Le patronat britannique ne s'y est pas trompé, s'éloignant du Parti conservateur pour se ranger derrière les tenants de cette troisième voie, qui séduit de plus en plus les capitalistes de tous les pays. Ainsi, Denis Kessler, le numéro deux du Medef, a bien compris les avantages politiques qu'il pouvait tirer de cette nouvelle donne idéologique, qui vise à faire effectuer par la gauche le travail de la droite : il s'inspire d'Anthony Giddens, le « penseur » de la troisième voie, pour théoriser sa « *refondation sociale* ».

Le Parti travailliste a été porté au pouvoir par les électeurs britan-

Le renforcement du *Public Private Partnership* illustre bien le préjugé idéologique du New Labour en faveur du marché et du privé. Ce projet permet à l'Etat de confier à des entreprises privées des concessions de marchés captifs avec des garanties d'exploitation et de remboursement publics très avantageux. Il autorise les entreprises privées à construire et gérer des prisons, des hôpitaux et des écoles, au titre d'une mission de service public. Le gouvernement souhaite privatiser le métro londonien et la gestion du trafic aérien, contre l'avis de nombreux experts et des usagers. Depuis 1998, des frais d'inscription élevés conditionnent l'accès à l'université, provoquant une sélection par l'argent. Ainsi, quand M. Cook vante les mérites de l'« *Etat actif* », on s'aperçoit qu'il s'agit d'une activité étatique réduite à sa portion la plus congrue.

Robin Cook n'est peut-être pas non plus des mieux placés pour stigmatiser la xénophobie et l'europhobie des conservateurs. Le Comité de défense des demandeurs d'asile, basé à Londres vient de révéler que pratiquement tous les demandeurs d'asile kurdes fuyant d'Irak étaient renoués par le gouvernement britannique. Pour motiver son refus, celui-

La Macédoine peut-elle s'embraser ?

par Muhamedin Kullashi

LES conflits armés au nord-ouest de la Macédoine, au bord de la frontière avec le Kosovo, entre les groupes armés des Albanais (qui se présentent comme Armée de libération nationale) et l'armée macédonienne ont provoqué de vives inquiétudes aussi bien dans la région que dans les chancelleries européennes. L'inquiétude s'explique aussi par le fait que ces conflits, bien que de faible intensité et localisés dans une zone limitée à trois villages, s'ajoutent à ceux qui sont déjà en cours au sud de la Serbie.

Certains analystes ont interprété ces conflits comme expression du projet des Albanais de la région de réunir en un Etat les territoires habités par une population majoritairement albanaise. Le rapprochement avec le projet serbe des années 1990 (« *Tous les Serbes dans un même Etat* ») s'impose. Effectivement, les idées sur un Etat qui réunirait les « *territoires ethniques* » albanais n'ont pas été étrangères, c'est le moins qu'on puisse dire, à certains milieux politiques et intellectuels du Kosovo et de la Macédoine.

Cependant, les partis politiques les plus importants des Albanais, aussi bien au Kosovo qu'en Macédoine, depuis plusieurs années, paraissent enclins à des options plus réalistes, en particulier après l'échec catastrophique du projet serbe. La revendication de l'indépendance du Kosovo était accompa-

gnée de la reconnaissance de l'intégrité territoriale de la Macédoine. Le Parti démocratique des Albanais de Macédoine (PDSH) de Xhaferrri, considéré auparavant tenant d'une orientation extrémiste, fait bon ménage depuis déjà deux ans avec le VMRO de Georgievski dans la coalition gouvernementale. Ils travaillent patiemment à résoudre les questions épineuses, en particulier celle de l'intégration des Albanais dans les institutions publiques.

Le PDSH a fermement condamné les actions terroristes des Albanais et soutenu les mesures de sécurité du gouvernement macédonien. Il a demandé à la population albanaise de Macédoine de continuer à soutenir la voie politique comme la seule voie pour la réalisation de leurs droits dans le cadre de l'Etat macédonien. L'intégrité et la stabilité de la Macédoine sont en effet essentielles pour la stabilité des Balkans.

La majorité des partis politiques du Kosovo, certains mollement et d'autres fermement, ont condamné les extrémistes albanais. Certains intellectuels kosovars ont souligné que l'option armée en Macédoine ne peut que desservir la question du statut du Kosovo. D'autres signalent que ces débordements extrémistes sont justement le résultat du vague dans lequel est entretenue cette question. Le soutien des groupes extrémistes de l'ex-UCK apporté à leurs frères de Macédoine est probable. La marginalisation

politique des extrémistes, aussi bien au Kosovo qu'en Macédoine, est une des causes de ce regain de violence. Le nouveau Parti national-démocratique des Albanais qui vient d'être fondé, le 11 mars, à Skopje, et qui paraît être l'aile politique des groupes armés, entend trouver une place sur la scène politique avec l'idée de la fédéralisation de la Macédoine.

La situation est dangereuse. La présence des troupes de la KFOR est un des facteurs qui peut empêcher l'extension des conflits. La politique prudente du gouvernement macédonien face à cette crise promet d'éviter les dérapages. Une partie de la presse macédonienne et des extrémistes politiques, cependant, donne libre cours à des passions anti-albanaises, faisant l'amalgame entre la minorité qui veut le conflit armé et la majorité qui le refuse. Mais le sentiment de cette majorité pourrait changer si les conflits armés durent et s'amplifient. L'enjeu de cette situation périlleuse, aussi bien pour les acteurs politiques albanais de la région que pour les instances internationales, est d'empêcher la dégradation, en pariant sur la majorité au lieu de donner les chances à des minorités extrémistes.

Muhamedin Kullashi est maître de conférences de philosophie à l'université Paris-VIII.

www.ebanking.fr

Votre banquier est dans tous ses états. Il va bientôt passer de la crème sur le corps de votre femme

Rendez-vous vite sur www.ebanking.fr il y a une semaine pour 2 à gagner à l'Île de La Réunion

your meilleur banquier c'est vous

ebanking

Pour participer, interviewez-vous comme membre sur le site www.ebanking.fr. Tirage au sort le 17/03/01. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Remboursement des frais de connexion. Règlement disponible sur le site www.ebanking.fr.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Francfort, un effort

La Banque centrale européenne n'a pas abaissé ses taux d'intérêt lors de sa réunion bimensuelle, jeudi 15 mars. Elle aurait dû. Il n'y a certes pas péril en la demeure. L'économie européenne n'est pas au bord d'une récession. Mais elle n'est pas non plus immunisée contre l'impact de l'effondrement de l'économie américaine, actuellement proche de la croissance zéro. L'expansion de l'Euroland se rétracte après les 3,4 % enregistrés en 2000. De combien ? C'est évidemment toute la question. La BCE estime que l'économie reste « robuste ». « Rien n'indique à ce stade que le ralentissement de l'économie américaine ait des retombées importantes et durables » sur l'Europe, écrivait-elle dans son dernier bulletin mensuel. Francfort table donc sur une croissance maintenue à 3 % en 2001.

Ce pronostic se range parmi les plus optimistes. En moyenne, les autres économistes pronostiquent un ralentissement à 2,5 %. Certains annoncent 2 % après avoir pris connaissance des derniers chiffres inquiétants sur l'Allemagne. L'économie germanique, très exportatrice, souffre en effet plus que les autres du recul américain, et son moteur intérieur, la consommation des ménages, donne lui aussi des signes d'essoufflement dont on comprend mal les raisons, ce qui rajoute à l'inquiétude. En France, il semble au contraire que l'expansion reparte un peu. Mais, en Italie, forte jusqu'ici, on vient d'apprendre que l'industrie a reculé en jan-

vier. La BCE a pour premier devoir de limiter la hausse des prix. En 2000, certains pays avaient donné des signes d'échauffement, et l'inflation dans la zone euro était montée à 2,9 % en novembre dernier. Mais elle recule nettement, comme le reconnaît elle-même la BCE. Il n'y a plus de risque de ce côté-là.

Troisième élément que surveille Francfort : la valeur de l'euro. La chute américaine devait affaiblir le dollar et sonner l'heure du redressement tant attendu de la monnaie européenne. Ce fut le cas un court moment en début d'année puis l'euro a stagné autour de 0,92 dollar. Il recule même ces derniers jours parce que les opérateurs des marchés s'inscrivent parmi les pessimistes sur l'Europe. Ils attendaient une baisse des taux qui ne vient pas. Les capitaux, au lieu de venir des Etats-Unis en Europe, y restent en s'investissant non plus sur les actions de Wall Street, mais sur les obligations. Le dollar reste donc haut.

Croissance, inflation, euro : tout milite donc pour un changement de stratégie de la BCE et une baisse des taux. A Francfort, les avis sont en fait très partagés, surtout depuis les dernières nouvelles du creux allemand. Mais le conseil de la Banque s'en tient à l'immobilisme, avec pour dernière raison qu'abaisser les taux serait donner un signal négatif aux firmes et aux ménages et aurait, en somme, un contre-effet sur la croissance. Ce raisonnement est spécieux. C'est en attendant trop que la BCE donne un signal négatif.

L'exception diplomatique angolaise

Suite de la première page

Après avoir asséné, en guise d'exorde, que « des agents de l'Etat français favorisent des campagnes d'intoxication et de diffamation », le président angolais poursuivit « la raison d'Etat doit être au-dessus des émotions » et releva, pour s'en offusquer, que « tous ceux qui, par des actions concrètes et importantes, stimulent le rapprochement entre nos deux pays finissent par avoir des problèmes ». Et de citer nommément deux « amis » de l'Angola qui ont maille à partir avec la justice française : Pierre Falcone, placé en détention provisoire depuis le 1^{er} décembre, et André Tarallo, mis en examen dans le cadre de l'affaire Elf, la compagnie dont il fut le « Monsieur Afrique » pendant vingt-sept ans.

« Pierre Falcone a traité d'affaires sensibles qui avaient le consentement des autorités françaises et qui furent d'une grande utilité pour l'Angola », insista Eduardo dos Santos. Nous avions interprété son action comme un geste de confiance et d'amitié de l'Etat français et, pour cette raison, mon gouvernement a pris

des décisions qui ont permis un accroissement spectaculaire de la coopération avec la France dans le domaine pétrolier, économique et financier. »

Difficile d'être plus explicite. D'autant que le chef de l'Etat angolais conclut, se tournant vers l'ambassadeur de France, par cette parabole : « L'amitié est comme une plante qui sèche si elle n'est pas régulièrement arrosée et fertilisée. Je pense que, en ce moment, c'est à votre gouvernement que revient l'initiative, à travers des gestes concrets, de faire davantage pour l'amitié et la coopération entre nos deux peuples. » Même si, en portugais, le verbe « arroser » n'est pas nimbé d'un halo d'ambiguïté, cet appel du pied était pour le moins inhabituel lors d'une cérémonie de réception.

« EMBARRAS DÉLIBÉRÉ »

C'est d'ailleurs la première remarque qu'appelle l'exception diplomatique angolaise. Celle-ci se situe, n'en déplaisent aux pourfendeurs de la vingt-cinquième heure du néocolonialisme français, à mille lieues de la

« francaphrie » et de ses rapports paternalistes-clientélistes. Si Paris n'était pas tout à ses états d'âme de puissance africaine déclinante, sa diplomatie aurait donné le change à l'impertinence angolaise. Or, interrogé, le porte-parole du Quai d'Orsay n'a pas voulu commenter les propos d'Eduardo dos Santos, en se refusant, lui, « à commenter une instruction judiciaire en cours ».

En aparté, un responsable du ministère se consolait à l'idée que « des changements dans le portage de l'exploitation pétrolière en Angola ne [pouvaient] s'opérer du jour au lendemain ». Bref, l'actuelle rente de situation ne s'effondrera pas, mais tombera pan par pan.

La seconde remarque relève de l'évidence : la brouille entre la France et le régime en place en Angola est consommée. C'était d'ailleurs le sens du rappel par Eduardo dos Santos « de cet embarras délibéré [qui] était déjà survenu avec M. Tarallo ». Contrairement à des assurances politiques qui furent données par Paris au pouvoir angolais, l'été dernier, l'ancien « Monsieur Afrique » d'Elf n'a pas fini de s'expliquer devant la justice française.

A Paris, aussi, on est sans illusions. « Dès le 22 février, au Conseil de sécurité de l'ONU, nous avons pris des positions dont on savait qu'elles allaient exaspérer le gouvernement angolais », explique un diplomate français. Alors que Luanda voulait donner un nouveau tour de vis aux sanctions frappant le mouvement rebelle de Jonas Savimbi et clouer au pilori les derniers alliés sur le continent de l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola), la France a appelé de ses vœux un « véritable processus de réconciliation nationale », « un régime de certification des diamants angolais et un système de licences d'achats », jugeant que « l'idée d'imposer des sanctions secondaires contre les pays supposés avoir violé les sanctions [contre l'UNITA] était une fausse réponse à un vrai problème ».

LE TRAFIC D'ARMES CONTINUE

Face au dilemme qui oppose l'Etat de droit à la raison d'Etat, la France est-elle perdante ? Le 24 février, un cargo immatriculé en Géorgie, l'*Anastasia*, parti treize jours plus tôt du port ukrainien d'Oktyabrsk, a été arraisonné lors d'une escale technique aux îles Canaries par les autorités douanières espagnoles. A la place des « pièces de rechange automobiles » déclarées, ses soutes contenaient 636 tonnes d'armes, de munitions et d'explosifs, livrées par la société d'Etat russe Rosvorouzhnie à la société d'Etat angolaise Simportex.

Un émissaire angolais s'est rendu à Madrid le 1^{er} mars. Le lendemain, s'étant acquitté d'une amende de 5,8 millions de francs, l'*Anastasia* a repris la mer à destination de Luanda. Le trafic d'armes continue, donc, désormais sans passer par Paris en y « arrasant » toutes sortes d'intermédiaires ou d'obligés. Qui se plaindra de la perte des pétrodollars de la corruption ?

Quant à savoir si la France se verra ravir ses positions pétrolières en Angola, tout dépendra de la réponse à une question qui dépasse son influence : à partir de combien de barils par jour un pays producteur de pétrole n'est-il plus astreint au respect de la légalité internationale ? Il y a eu une réponse, américaine, pour l'Arabie saoudite, royaume de l'or noir soustrait aux normes internationales. Il y en aura, peut-être, une autre pour l'Angola.

Vincent Pachès

Stephen Smith

Bestiaire par André François



La guêpe

Dans l'univers de la mode, elle se taille la part du lion et rit volontiers des mouches qui ne s'essuient jamais les pieds.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le jeu dangereux de l'Iran

EN VOTANT hier la nationalisation des industries pétrolières de l'Iran, les députés du Majlis (Parlement iranien) obéissaient, à n'en pas douter, à deux mobiles immédiats : la démagogie et la peur.

Une foule fanatique stationnait aux portes du Parlement, et le sort récent du général Razmara, premier ministre assassiné le 7 mars, pouvait légitimement causer quelque appréhension aux parlementaires qui désapprouvaient en leur for intérieur cette décision hâtive.

Les réactions internationales ont été vives et nombreuses. A Londres, le gouvernement anglais a officiellement protesté auprès de Téhéran contre la dénonciation unilatérale du traité qui lui donne la majorité des actions de l'Anglo-Iranian Oil Co, et attend avec calme les suites juridiques de l'affaire.

Que signifierait la mesure de nationalisation si elle était maintenue ? L'Iran traverse une crise sociale aiguë, et d'immenses ressources lui sont nécessaires pour mettre en œuvre son fameux plan septennal. Jusqu'ici il était admis que les redevances accrues de l'Anglo-Iranian devaient fournir la majeure partie des crédits nécessaires. Que deviendrait le pays s'il venait à être brutalement privé des ressources financières que lui valait l'exploitation de son sous-sol ?

Il paraît plus qu'improbable que l'Iran puisse trouver les techniciens et surtout les fonds qui lui permettraient de poursuivre lui-même l'exploitation des gisements. Les Russes, il est vrai, se sont offerts, mais il est douteux que l'Occident accepte sans réagir la substitution.

(17 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RECTIFICATIFS

MUNICIPALES

AUCH

C'est depuis le 23 décembre 2000, et non depuis septembre, comme il était indiqué dans le commentaire consacré aux élections municipales dans le Gers, que le député et maire sortant d'Auch, Claude Desbous (PS), victime d'un accident cérébral, était plongé dans un coma profond, dont il est sorti la semaine précédant le premier tour de scrutin.

BARENTIN

Michel Bentot, tête de liste et maire sortant de Barentin (Seine-Maritime), nous prie de signaler qu'il est membre du PRG, et non divers gauche.

CHÂTILLON

Jean-Pierre Schosteck, tête de liste de l'union de la droite à Châtillon (Hauts-de-Seine), est RPR, et non RPF, comme indiqué par erreur.

PARIS

Michel Charzat, qui conduit la liste de Bertrand Delanoë dans le 20^e arrondissement, est député (RCV) de Paris, et non sénateur.

LE PRADET

Roland Joffre, tête de liste et maire sortant du Pradet (Var), est membre du PRG, et non MDC, comme indiqué par erreur.

ROYAN

Pierre Raymond, tête de liste à

Royan (Charente-Maritime), nous prie de signaler qu'il conduit une liste « citoyenne » et ne peut être classé divers droite, comme indiqué dans notre cahier « Résultats ».

SUCY-EN-BRIE

La liste conduite par Georges Spido à Sucey-en-Brie (Val-de-Marne) se présente sans étiquette politique et non sous l'appellation « écologistes ».

CANTONALES

ALLIER

Les résultats et les chiffres de participation de six cantons sur dix-sept fournis par la préfecture de l'Allier étaient erronés : il s'agit des cantons de Gannat, Huriel, Montluçon-Sud, Moulins-Sud, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Varennes-sur-Allier. Le classement des candidats dans ces cantons n'est toutefois pas modifié. A Gannat, Anne-Marie Défay (div. d., 44,02 %) et Louis Huguet (PS, 39,61 %) sont en ballottage. A Huriel, Michel Tabutin (PC, 45,62 %), Anne-Marie Fournier (div. d., 26,78 %) et Claude Bourdut (PS, 21,93 %) sont en ballottage. A Montluçon-Sud, Jean Gravier (UDF, 32,75 %, Frédéric Kott (PS, 27,86 %) et Jacques Combeaud (PC, 20,61 %) sont en ballottage. A Moulins-Sud, Christian Beligon (div. d., 41,43 %) et Jean-Claude Mairal (PC, 36,25 %) sont en ballottage. A saint-Pourçain-sur-Sioule, Bernard Coulon (DL, 56,71 %) est réélu. A Varennes-sur-Allier, Pierre Courtadon

(PC, 36,86 %), Elisabeth Albert-Cuisset (div. d., 35,8 %) et Xavier Cadoret (div. g., 14,61 %) sont en ballottage.

HAUTE-CORSE

Les résultats officiels pour le canton de Vezzani, en Haute-Corse, ont été modifiés. Ainsi, Alexandre Alessandrini (PRG), arrivé en tête, recueille 49,81 % des voix, et non 55,14 %. Il est en ballottage pour le second tour, ainsi que Jean-Pierre Pagni (div. d., 23,84 %) et Laurent Duriani (div. g., 21,71 %).

HAUTES-PYRÉNÉES

Des résultats et des chiffres de participation erronés ont été publiés dans trois cantons. A Lourdes-Ouest, José Marthe (RPR, 44,5 %), Raymond Laborde (PRG, 16,88 %) et Christian Agius (Verts, 14,98 %) sont en ballottage. A Lourdes-Est, Josette Bourdeu (PRG, 20,07 %), Jean Durand (UDF, 16,14 %) et Michel Rebollo (PS, 15,11 %) sont en ballottage. A Tournay, André Fourcade (PRG, 80,88 %) est réélu.

YVELINES

Les résultats et les chiffres de participation publiés dans le canton de Maisons-Laffitte étaient erronés. Joël Desjardins (DL, 40,90 %), Raymond Souillard (div. d., 27,97 %) sont en ballottage. Marie-Christine Marty (PS, 20,03 %), en revanche, ne peut se maintenir au second tour, car elle n'obtient pas 10 % des inscrits.

VIENNE

Des résultats incomplets ont été publiés pour les cantons de Poitiers-5 et Poitiers-7, dans la Vienne. A Poitiers-5, Jean-Pierre Jarry (div. d.), arrivé en tête avec 59,53 % des voix, est réélu, et non en ballottage. A Poitiers-7, Alain Claeys (PS), arrivé en tête avec 50,68 % des voix, est également réélu.

RÉUNION

A la suite d'un incident technique, les résultats des élections cantonales à la Réunion n'ont pu être publiés, les scores de tous les candidats présents restant à 0,00. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser. Nous republierons les résultats du premier tour des élections cantonales en Réunion dans le cahier des résultats du second tour.

ARDENNES

Marie-Line Thomas, candidate dans le canton de Buzancy, nous prie de signaler qu'elle s'est présentée sans étiquette politique, et non divers droite, comme indiqué dans notre cahiers « Résultats ».

CORSE-DU-SUD

Michel Polverelli, candidat dans le canton de Petreto-Bicchisano, nous prie de signaler qu'il s'est présenté sans étiquette politique, et non divers droite.

HAUTS-DE-SEINE

Arnaud Luttier, candidat dans le canton de Boulogne-Billancourt-Nord-Est, est membre du PS, et non PRG, comme indiqué par erreur.

TAUX D'INTÉRÊT La Banque centrale européenne a décidé, jeudi 15 mars, de ne pas baisser ses taux d'intérêt. Elle continue de privilégier la lutte contre l'inflation au détri-

ment du soutien à l'économie. ● **LA POLITIQUE DE LA BCE** est contestée. Si certains économistes approuvent cette prudence, d'autres estiment que le ralentissement de

l'économie américaine et la grave crise au Japon justifieraient une baisse des taux. ● **PLUSIEURS ÉCONOMISTES** français et allemands, interrogés par *Le Monde*, font valoir que la crois-

sance européenne a peu de chances d'atteindre en 2001 les 3 % officiellement prévus par la BCE. ● **DES RESPONSABLES POLITIQUES EUROPÉENS**, tout en se gardant de critiquer explici-

tement Wim Duisenberg, président de la BCE, suggèrent de nommer un second « Monsieur euro ». ● **AUX ÉTATS-UNIS**, les économistes sont de plus en plus pessimistes.

Le ralentissement économique avive les critiques contre la BCE

Alors que la croissance, notamment en Allemagne, marque le pas, la Banque centrale européenne a décidé, jeudi 15 mars, de maintenir inchangés les taux d'intérêt. Interrogés par « *Le Monde* », huit économistes commentent cette stratégie

LA BANQUE centrale européenne se trompe-t-elle ? Jeudi 15 mars, les dix-huit gouverneurs de l'institut d'émission ont décidé de maintenir le statu quo monétaire en vigueur dans la zone euro depuis début octobre 2000. Prise au cours d'une télé-conférence, cette décision n'a pas été explicitée. Elle était attendue. Pour autant, les interrogations sur le cours de la politique monétaire se multiplient de jour en jour. Alors que la BCE persiste et signe dans son attitude de « *wait and see* », les principales banques centrales de la planète ont toutes amorcé un mouvement de baisse des taux. L'institut d'émission européen est le seul à ne pas avoir emboîté le pas à la Réserve fédérale : aux Etats-Unis, Alan Greenspan a baissé d'un point de

base le principal taux directeur en janvier, et s'apprête, selon toute vraisemblance le 20 mars, à assouplir de nouveau le loyer de l'argent pour contraindre à temps tout risque de récession.

En Europe, le débat monte en puissance (*lire ci-dessous*). Certains économistes considèrent que l'institut d'émission a encore le temps d'agir, qu'il respecte son mandat en privilégiant la lutte contre l'inflation au détriment du soutien à la croissance. D'autres, les plus virulents, estiment au contraire que la BCE doit agir sans tarder. Ils craignent les effets négatifs en Europe du ralentissement américain, alors que l'inflation donne des signes incontestables d'apaisement. Début mars à Munich, Ignazio Visco, économiste en chef de

l'OCDE, indiquait qu'« *il y a probablement peu de risque à mettre en place une politique de légère détente monétaire dans un avenir relativement proche* » dans la zone euro. Il précisait même : « *Au cas où l'impact des chocs externes serait plus fort que prévu, ou si la conjoncture intérieure se détériorait de manière substantielle, il y aurait une marge de manœuvre considérable pour une nouvelle détente monétaire.* »

Deux types d'arguments militent pour une baisse des taux. Le premier concerne la situation économique dans la zone euro, c'est-à-dire l'impact du ralentissement en cours aux Etats-Unis. Nombre d'experts critiquent l'optimisme de la BCE, qui maintient une prévision de croissance « *robuste* » proche de 3 % cette année. « *Le climat n'est*

pas aussi favorable qu'on le dit. Il est curieux que la BCE soit aussi confiante : je ne vois pas la croissance venir de l'extérieur, et en interne, j'ai des doutes en raison de l'apparition de goulets d'étranglement », indique Pierre Jaquet, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI). De nombreux économistes penchent plutôt pour une croissance de l'ordre de 2,5 % cette année dans la zone, contre 3,4 % en 2000.

Pour la BCE néanmoins, la zone euro demeure relativement à l'abri des difficultés survenues outre-Atlantique. « *Rien n'indique, à ce stade que le ralentissement de l'économie américaine ait des retombées importantes et durables* » sur l'économie des Douze, est-il écrit dans le dernier bulletin mensuel de l'institut d'émission. Mais les récents signes de ralentissement observés en Allemagne (0,2 % au quatrième trimestre 2000 et deux mois consécutifs de hausse du chômage) démontrent que la situation peut s'inverser. Outre-Rhin, les instituts de conjoncture réduisent les uns après les autres leurs prévisions de croissance – entre 2 % et 2,5 % –, estimant irréalistes les attentes du gouvernement, qui table toujours sur une croissance de 2,75 % en 2001. « *Nos prévisions actuelles sont encore peut-être trop optimistes : plus de 2,5 % de croissance en Europe supposent que le ralentissement européen soit déjà terminé, que l'on ait déjà atteint le point bas. Or, en Allemagne, les enquêtes d'opinion ont déjà commencé à refluer. Les Bourses n'anticipent clairement pas*

une réaccélération de la croissance », estime Michel Didier, directeur de l'institut Rexecode.

Deuxième série d'arguments, la diminution des risques inflationnistes. A en croire la BCE, la zone euro n'est pas encore sortie de la bulle inflationniste causée l'an dernier par l'envolée des prix du pétrole et la baisse de l'euro. Ces deux éléments font, il est vrai, encore preuve d'une certaine volatilité. Néanmoins, « *je ne vois pas de risques particuliers sur les prix* », observe le

dans l'Union monétaire, la hausse des prix devrait descendre en dessous de ce seuil dans le courant de l'année. La masse monétaire M3, un autre élément essentiel dans l'interprétation de la BCE, est elle aussi orientée à la baisse (*lire ci-dessous*).

Inflation maîtrisée pour l'essentiel, croissance exposée malgré l'optimisme officiel, l'attitude confiante de la BCE paraît surprenante aux yeux de nombreux experts. Elle peut s'expliquer par le souci, non officiel, de soutenir l'euro. La réduction progressive, au fil de l'assouplissement monétaire orchestré outre-Atlantique, du différentiel de taux entre les Etats-Unis et la zone euro, doit en théorie profiter à la monnaie unique. Celle-ci est néanmoins sous pression : elle était vendredi matin à son plus bas niveau depuis trois mois à 0,8950 dollars ; certains opérateurs expliquent d'ailleurs ce recul par l'attentisme de la BCE.

En évitant de dramatiser, à l'instar des gouvernements qui sont eux aussi remarquablement confiants en public, les gardiens monétaires cherchent peut-être à soutenir le moral des consommateurs et des entrepreneurs. Mais ils prennent le risque de réagir trop tard, c'est-à-dire après que le ralentissement américain aura touché de plein fouet l'économie européenne. Prochaine échéance : le 29 mars, date de la prochaine réunion du conseil des gouverneurs de la BCE.

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard

Des indicateurs divergents

● Les indicateurs qui militent pour une baisse des taux :

– La croissance en Allemagne au quatrième trimestre 2000 de 0,2 % seulement par rapport au troisième trimestre. Les instituts de conjoncture révisent leurs pronostics pour 2001, entre 2 % et 2,5 %.

– La révision à la baisse des prévisions gouvernementales du taux de croissance pour 2001 aux Pays-Bas (à 3 %, contre 4 %) et en Italie (jusque là de 2,9 %).

– Le net repli des exportations françaises de 9 milliards de francs en janvier à 177,103 milliards de francs. Les Etats-Unis ont réduit de

17 % leurs achats à la France par rapport à décembre.

– L'inflation dans la zone euro, qui devrait passer sous le seuil des 2 % « *dans le courant de l'année* », selon la BCE.

– La décélération de la hausse de l'agrégat de masse monétaire M3 (circulation de la monnaie) en zone euro, à 4,7 % en janvier, contre 5,2 % en décembre 2000.

– Le recul des prix à la consommation en France de 0,4 % en janvier (+ 1,2 % sur douze mois).

● Les indicateurs qui militent contre une baisse des taux :

– L'inflation dans la zone euro encore au-dessus du seuil de 2 % :

2,4 % en janvier, contre 2,6 % en décembre 2000 en rythme annuel, et 2,9 % en novembre.

– L'inflation de base, hors prix de l'énergie, qui continue d'augmenter.

– La hausse des prix à la consommation en Allemagne de 0,6 % en février et de 2,6 % sur un an.

– Malgré sa décélération, la masse monétaire M3 encore supérieure à la limite des 4,5 % de la BCE.

– Les pronostics de croissance de la BCE pour la zone euro, proche de 3 %.

– La croissance en France de 0,9 % au quatrième trimestre 2000, et de 3,2 % sur un an.

– La fragilité de l'euro.

La prudence des autorités monétaires divise les experts

● **Pierre Jaquet, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI)** : « La BCE est très conservatrice, à la différence de la Réserve fédérale américaine. J'aurais préféré qu'elle donne un signal montrant que les risques sur la croissance lui tiennent à cœur. Or elle privilégie, curieusement, le risque d'un retour de l'inflation au lieu du risque de ralentissement de la conjoncture. Certes, l'économie européenne n'est pas fortement dépendante de l'économie américaine, mais il existe un canal d'interdépendance par le biais de la finance. Les chocs boursiers américains ne sont pas très bons pour l'Europe. »

● **Michel Didier, directeur de l'institut de conjoncture Rexecode** : « Nous avons révisé à la baisse nos estimations de croissance, qui sont entre 2,5 % et 2,7 % pour l'Europe et la France et inférieures à 2 % pour les Etats-Unis, alors qu'en septembre, nous prévoyions respectivement 2,9 % et 3 %. Il s'agit d'un ralentissement un peu plus marqué qu'en 1995 aux Etats-Unis et un peu moins marqué en Europe. Mais la situation n'est pas la même qu'en 1995. A l'époque, l'économie américaine était à l'aube de la période flamboyante de la nouvelle économie. Les enquêtes de con-

joncture, encore optimistes en Europe, devraient signaler un recul. On peut donc considérer qu'avec des taux d'intérêt à 4,75 %, une croissance de 2,5 %, et même si l'inflation revenait à 1,5 %, la politique monétaire est trop restrictive. Probablement que Wim Duisenberg n'a pas en tête la même conjoncture que moi : avec 3 % de croissance, et l'inflation actuelle de 2,4 %, la politique monétaire leur semble presque accommodante. Si le 29 mars, la BCE n'a pas baissé ses taux, on commence à prendre un risque sur la conjoncture européenne. »

● **Olivier Davanne, membre du Conseil d'analyse économique (CAE)** : « Pour l'instant, la conjoncture semble toujours bonne mais on risque d'être surpris de l'ampleur du ralentissement économique. Je suis persuadé qu'il y a peu de risque inflationniste. La question du dérapage inflationniste des salaires rend la Banque centrale nerveuse. Le mouvement le plus naturel est à la baisse des taux, mais il n'y a pas d'urgence. S'ils attendent un mois ce n'est pas catastrophique. Mais s'ils baissent leurs taux dans trois mois, le temps que l'effet de la détente monétaire joue sur l'économie, il y aura un trou d'air conjoncturel. Je ne partage pas le sentiment de certains selon

lequel la Banque centrale est trop rigide. Pour autant, elle ne semble pas avoir une vision stratégique. Elle ne pilote pas assez le marché. »

● **Daniel Cohen, chargé de l'enseignement de l'économie à l'Ecole normale supérieure** : « Je constate que depuis sa création, et contrairement aux critiques dont elle a fait l'objet, la Banque centrale européenne a fait preuve de beaucoup de pragmatisme. Elle n'a pas hésité à baisser ses taux au printemps 1999 lors du « trou d'air » de l'économie. Elle a su prendre du recul par rapport au seuil de 2 % de l'inflation qu'elle s'est fixé, en sachant différencier les effets des prix de l'énergie. En ce sens, on ne peut pas la juger trop timide. Aujourd'hui, il y a des raisons de penser que l'Europe ne sera pas directement touchée par le ralentissement américain. Le risque est plutôt celui d'une crise financière et de ses effets « *boule de neige* ». On peut encore accorder à la BCE le bénéfice du doute. Elle se reproche peut-être d'avoir trop anticipé le mouvement en 1999, ce qui l'aurait contraint à faire machine arrière six mois plus tard, en mettant à mal sa crédibilité. Elle tente peut-être aujourd'hui de rectifier cette image. »

● **Patrick Artus, responsable des études économiques de la Caisse des Dépôts** : « S'il y a réellement un ralentissement économique, la BCE ne pourrait pas y faire grand-chose. Le vrai problème c'est l'investissement. Nous n'avons pas investi suffisamment pour accroître les gains de productivité et accélérer la croissance. L'arme des taux ne servirait à rien pour relancer la machine économique. Le crédit au secteur privé, qui croît de 10 % par an, montre que personne n'est découragé par le niveau des taux d'emprunt. »

● **Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)** : « Il n'y a pas de raison de critiquer l'attentisme de la BCE car elle est prise dans un dilemme. Si elle baisse ses taux prématurément, elle montrerait une inquiétude sur la croissance, ce qui pourrait entraîner un effet réel sur l'économie. Si elle ne fait rien, elle risque le ralentissement induit de la croissance. »

● **Hans-Werner Sinn, président de l'Institut de recherche économique Ifo** : « Dans la situation actuelle, je ne conseillerais pas à la BCE de baisser ses taux. En com-

paraison avec les Etats-Unis, la conjoncture est encore bonne en Europe. La zone euro est une île de croissance. Les taux sont globalement encore bas, pour la plupart des pays membres, même l'Allemagne. De plus, la BCE a déjà réagi aux risques de ralentissement en abordant une longue phase de statu quo, après sept relèvements successifs entre novembre 1999 et octobre 2000. Cette fois, il est encore trop tôt pour trancher sur l'impact du ralentissement américain en Europe. »

● **Rolf Kroker, directeur de la division sciences économiques et sociales de l'Institut allemand IW, proche du patronat** : « Une baisse des taux actuellement ne serait pas le meilleur signal pour les partenaires sociaux. Car il pourrait signifier que la BCE prend ses distances avec la lutte contre l'inflation. Sur le plan de la conjoncture, l'effet américain se fait sentir, mais il reste encore modeste. Il n'y a aucun risque de récession. Même si l'Allemagne est plus exposée, la BCE doit se déterminer en fonction de toute la zone. La situation est vacillante, mais il est encore un peu tôt pour agir. »

Propos recueillis par Cécile Prudhomme et Philippe Ricard (à Francfort)

CALVITIE
Le choix de la compétence.

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00
Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DE LA SANTÉ
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Polémique autour de l'éventuelle nomination d'un second « Monsieur Euro »

FRANCFORT
de notre correspondant

Le bras de fer aura été discret, mais bien réel. Dirigeants politiques et monétaires se sont affrontés ces dernières semaines sur un dossier sensible pour la monnaie unique : faut-il un second « Monsieur Euro » aux côtés de M. Duisenberg, président de la Banque centrale européenne ? La discussion a été relancée par une double offensive venue de Bruxelles. La Commission européenne a d'abord envisagé de renforcer la représentation politique de l'euro, soit par l'intermédiaire de son président soit par celui du commissaire aux affaires économiques et monétaires. Des propositions qui ont été rejetées par les gouvernements.

De son côté le grand argentier belge, Didier Reynders, qui préside actuellement le conseil des ministres des finances de l'Union, s'est prononcé pour la création

d'un second « Monsieur Euro » : cette personnalité au profil très politique aurait pu jouer le rôle de Javier Solana, le haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité désigné par les Quinze. Dans une interview au magazine allemand *Wirtschaftswoche*, M. Reynders estimait fin février qu'« *en tant qu'hommes politiques, nous ne voulons pas assister silencieusement et sans agir au développement de notre monnaie unique* ».

La création d'un second « Monsieur euro » permettrait, dans l'esprit de ses partisans, de mettre un peu d'ordre dans la maison euro. Outre la BCE, qui conduit la politique monétaire, plusieurs autorités – banques centrales et gouvernements nationaux, commissaire européen chargé des affaires monétaires – peuvent prétendre parler au nom de la monnaie unique. Malgré tous les efforts de coordination, cette situation a

souvent généré une grande confusion. Pour nombre d'experts néanmoins, le président de l'eurogroupe – le conseil informel des douze ministres des finances de la zone – pourrait prétendre à un rôle prépondérant, mais sa position est fragile : issu du pays qui pilote l'Union, il change en principe tous les six mois.

PRÉTENTIONS DE M. DUISENBERG

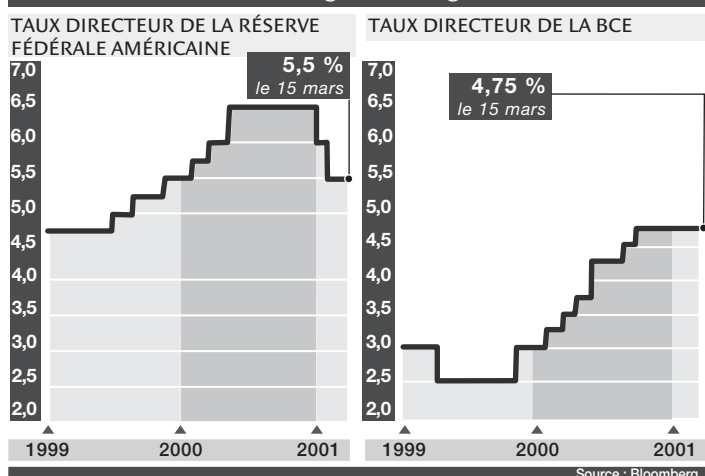
Le ballon d'essai de M. Reynders a suscité une forte résistance du côté des gardiens monétaires. Interrogé sur le sujet, début mars, Wim Duisenberg n'a pas caché son agacement : « *La BCE est responsable de la représentation externe [de la monnaie unique]. Tout le monde devrait le savoir, y compris le président de l'eurogroupe* ». En l'an 2000, M. Duisenberg avait revendiqué pour lui seul le titre de « Monsieur Euro », et ses prétentions avaient suscité de discrètes tensions avec certains gou-

vernements. Très en vue en Allemagne, Jürgen Stark, numéro deux de la Bundesbank, a vivement critiqué l'idée de créer une interface politique à M. Duisenberg. Il s'agit pour l'ancien secrétaire d'Etat aux finances allemand, qui passe pour l'un des pères du pacte de stabilité, de défendre l'indépendance d'une BCE, qui « *n'a pas besoin d'un superviseur politique* ».

Certains gouvernements n'ont pas non plus caché leurs réticences, mais pour d'autres raisons : « *Il ne me paraît pas nécessaire de créer une autre structure à ce stade* », a dit Laurent Fabius, le ministre français de l'économie et des finances. Devant le peu d'enthousiasme suscité par son initiative, M. Reynders semble avoir fait machine arrière. Mais il est probable que le débat va continuer.

Philippe Ricard

Des stratégies divergentes



Alors que la Réserve fédérale a initié un mouvement de baisse des taux d'intérêt, le loyer de l'argent aux Etats-Unis reste toujours plus élevé qu'en Europe, où la BCE n'a toujours pas modifié sa politique monétaire.

Les scénarios moroses de Wall Street

LA CHUTE des valeurs Internet peut-elle entraîner celle de l'ensemble des places boursières et des économies développées ? Jusqu'à présent, les dégâts liés aux 4 000 mil-

ANALYSE

La baisse du Nasdaq fragilise une croissance économique très liée à la santé de la Bourse

liards de dollars de richesse virtuel le partis en fumée en un an sur le Nasdaq avaient été limités. Les principaux marchés d'actions ont fini l'année 2000 en baisse, mais le repli a été modéré.

Les derniers jours semblent avoir tout changé. La confiance américaine construite après neuf ans de hausse ininterrompue à Wall Street est ébranlée. Les indices Dow Jones et Standard & Poor's 500, constitués pour l'essentiel de valeurs « traditionnelles », ont subi des corrections brutales. Le Dow Jones est repassé, mercredi 14 mars, pour la première fois depuis cinq mois sous le seuil des 10 000 points. L'indice a perdu 6,3 % en trois séances, sa plus mauvaise performance sur une durée comparable depuis onze ans. Il ne s'agit plus de corriger les excès spéculatifs mais d'une baisse profonde. Quelles en seront les conséquences ?

Les analystes américains ont établi plusieurs scénarios à partir des précédents. En 1990, la Bourse a mis neuf mois pour regagner le terrain perdu après un recul de 20 % du Dow Jones. Mais, après le krach de 1929 et une chute de 86 %, les boursiers ont dû attendre vingt-cinq ans pour retrouver des cours comparables ! Les experts les plus pessimistes restent très minoritaires, mais commencent à avoir un certain écho. A l'image de Fred Hickey, auteur d'une lettre d'information financière citée abondamment par le *Wall Street Journal* du 14 mars. M. Hickey estime que les excès à la hausse des dernières années seront suivis dans les prochains mois par des excès comparables à la baisse. « Personne ne sait si nous allons avoir une dépression. Mais il est sûr que nous allons vers une récession », ajoute-t-il. M. Hickey avait, le premier, annoncé en mars 2000 des lendemains difficiles pour l'industrie informatique.

Etablir un parallèle entre l'euphorie des années 1920 et celle de la fin de la décennie 1990 aux Etats-Unis devient tentant. Les ingrédients sont les mêmes au départ : innovations technologiques rapides, envolée des investissements et des cours de Bourse. Les déséquilibres économiques sont aussi comparables : faiblesse du taux d'épargne des ménages, plus-values boursières immédiatement consommées et endettement important des particuliers et des entreprises. La comparaison s'arrête là. Les économies n'ont plus rien en commun, la chute des cours est d'une ampleur bien plus faible, et il n'est pas question de panique à Wall Street ni du moindre risque d'effondrement du système bancaire.

CERCLE VICIEUX

Le danger principal semble venir aujourd'hui du lien étroit entre croissance et santé de la Bourse. La valeur des actions américaines cotées aurait augmenté entre mars 1991 et mars 2000 de la somme incroyable de 11 000 milliards de dollars. L'« effet richesse » a alimenté l'activité en soutenant la consommation et l'investissement. Il fonctionne aujourd'hui dans le sens contraire en amputant le patrimoi-

ne des ménages américains. Et cela ne concerne pas seulement une minorité fortunée : plus de 70 millions d'Américains ont investi tout ou partie de leurs économies à la Bourse. La passion américaine pour les actions a longtemps ressemblé aux fièvres spéculatives décrites par le professeur américain Charles Kindleberger dans son livre intitulé *Histoire mondiale de la spéculation financière*. Les performances de Wall Street ont fini par modifier la façon dont les Américains épargnent et préparent leur retraite. Les épargnants américains ont déserté les placements traditionnels comme l'immobilier, l'assurance-vie ou les produits monétaires pour investir en Bourse et acheter, parfois à crédit, des parts de fonds communs de placement investis en actions. Ils sont donc aujourd'hui particulièrement vulnérables en cas d'une baisse prolongée des cours. Un cercle vicieux pourrait se mettre en place : la baisse de la Bourse alimentant un recul de la consommation et de l'activité, qui entraîne un nouveau repli des actions.

A contrario, bon nombre d'analystes voient dans la masse des actionnaires individuels la meilleure garantie contre une baisse panique de Wall Street. En règle générale, les épargnants sont bien plus courageux que les professionnels et conservent leurs titres dans les périodes difficiles. Bon nombre d'observateurs estiment par ailleurs que les cours des valeurs de l'ancienne économie se trouvent aujourd'hui à un niveau raisonnable. Après avoir perdu plus de 15 % en un an, le Dow Jones et le SP 500 sont « maintenant correctement évalués », estime James Paulsen de Wells Capital Management. « Peut-être que nous n'y sommes pas encore, mais nous sommes près du plancher », ajoute Byron Wien, responsable de la stratégie de la banque Morgan Stanley.

Les analystes parient enfin sur le savoir-faire d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed). Même s'il fait l'objet de critiques pour son action trop tardive de baisse des taux. M. Greenspan a de la ressource. A peine nommé à la tête de la Fed en 1987, il avait évité que le krach du 19 octobre ne se transforme en désastre. L'effondrement de 22 % en une seule séance du Dow Jones avait finalement eu peu d'impact. L'histoire pourrait se répéter. Les marchés pourraient une baisse de grande ampleur (de l'ordre de 0,75 %) des taux d'intérêt de la Fed, le 20 mars. M. Greenspan a déjà tenté en vain, à deux reprises depuis le début de l'année, de soutenir Wall Street et la croissance en abaissant à chaque fois de 0,50 % le loyer de l'argent.

Le président de la Fed aura du mal à inverser la tendance sur les marchés. Ils ont bénéficié jusqu'en 2000, surtout aux Etats-Unis, d'un environnement « anormalement » favorable, marqué notamment par une forte croissance, une envolée des investissements, un appétit immodéré des épargnants pour les actions, des profits toujours plus élevés et des gains de productivité considérables. Des facteurs devenus tous aujourd'hui défavorables : la récession menace, les investissements et les profits et les épargnants sont peu disposés à prendre des risques. Si la catastrophe n'est pas, loin s'en faut, le scénario le plus vraisemblable, une baisse durable des marchés boursiers et une économie affaiblie pour un moment semblent probables.

Eric Leser

► www.lemonde.fr/eco-americaine

Les professionnels de l'immobilier restent euphoriques

Les entreprises sont gênées par les hausses de loyers

La douzième édition du Mipim, le plus grand Salon européen de l'immobilier professionnel, a attiré du 14 au 17 mars un nombre record de visi-

teurs et d'exposants. Les grandes villes cherchent à attirer projets immobiliers, investisseurs et sièges d'entreprises. Pour le promoteur améri-

cain HRO, Paris tire bien son épingle du jeu, mais il devient désormais difficile de trouver de nouveaux projets intéressants en Ile-de-France.

L'ÉDITION 2001 du Mipim, le Marché international des professionnels de l'immobilier, a établi un nouveau record. Ce salon, qui réunit chaque année, en mars, à Cannes les spécialistes de l'immobilier de bureaux, a connu une affluence inédite. Plus de 15 000 experts (contre 12 700 en 2000) – dont 3 600 investisseurs et 1 200 dirigeants de sociétés utilisatrices – ont arpenté, du 14 au 17 mars, les 15 000 mètres carrés d'exposition. « Cette affluence traduit la vigueur du marché de l'immobilier », commentent les organisateurs du salon. L'Ile-de-France, bien décidée à damer le pion à Berlin ou Londres, s'est offert le plus grand stand (775 mètres carrés).

Ce dynamisme du marché parisien est corroboré par une étude du promoteur américain HRO, co-dirigé à Paris par Clive Llewellyn. Pour ce dernier, avec un parc total de 42 millions de mètres carrés de bureaux et des transactions locatives atteignant 2,6 millions de mètres carrés en 2000, le marché francilien est le premier d'Europe, devançant légèrement Londres (39 millions de mètres carrés). Les loyers, en revanche, sont toujours

plus chers outre-Manche : ils peuvent atteindre 1 328 euros (8 711 francs) par mètre carré par an dans la capitale britannique contre 793 euros en France. Pour les investissements, la région parisienne est aussi devenue le premier marché : « en 2000, 56 milliards de francs y ont été investis ».

Les perspectives du marché parisien sont très bonnes, pour M. Llewellyn. « Nous estimons l'offre disponible à un an dans toute la région Ile-de-France, à 1,6 million de mètres carrés, alors que 2,6 millions de mètres carrés ont été commercialisés en 2000. Il y a encore une grande tension sur le marché, favorable à l'offre », commente-t-il.

PRUDENCE DES INVESTISSEURS

Car la demande ne se tarit pas, selon cet expert, qui se félicite de pouvoir louer très vite les immeubles qu'il a construits, y compris à Saint-Ouen ou à Colombes : « Même si la croissance se ralentit à 2,5 % par an, la demande locative serait en hausse. Le moindre appétit de secteurs très gourmands ces dernières années, comme les télécommunications et l'informatique, n'aura pas un impact très négatif,

compte tenu de la grande diversité des secteurs d'activités présents en région parisienne ».

Les loyers restent donc orientés à la hausse. Les loyers à La Défense, qui ont atteint 4 100 francs au mètre carré par an (dans l'immeuble Cœur Défense) pourraient passer à 4 500 francs d'ici la fin 2002. A Paris-Rive Gauche, ils risquent de passer de 3 500 francs à 3 700 francs. Toutefois, HRO estime que le rythme (supérieur à 40 % pour certaines adresses en l'an 2000) va ralentir. « Déjà, explique M. Llewellyn, nous constatons qu'à partir d'un certain niveau de prix, les entreprises cherchent des solutions alternatives : elles partent vers Saint-Ouen, Clichy ou Asnières et surtout elles renoncent à avoir une très grande surface dans un même immeuble, mais acceptent de morceler leur demande ». Ce sera encore plus vrai pour les sociétés, dont les baux de 9 ans signés en 1993, au plus creux de la crise immobilière, arrivent à échéance et qui vont être confrontées à un doublement voire un triplement de loyers... Ce frein à la hausse des prix se double d'une certaine prudence des investisseurs, qui recher-

chent un bon rendement financier sur les immeubles qu'ils achètent, méfiants à l'égard des plus-values. Le marché semble donc épargné par la spéculation, les mémoires étant encore très marquées par la précédente crise.

Le tension risque toutefois de s'accroître car la construction de bureaux est soumise à une quadruple contrainte, selon M. Llewellyn : « L'agrément ministériel pour construire des bureaux est toujours difficile à obtenir. Les charges foncières ont parfois doublé en un an, à Saint-Ouen notamment. Les banques, échaudées par la crise, sont réticentes à financer les opérations en blanc (immeubles ni loués ni pré-vendus à un investisseur), enfin les limites de l'industrie du bâtiment ont fait grimper les coûts de construction de plus de 30 % en dix-huit, tandis que les délais de construction s'allongent ». Même s'il est de plus en plus difficile de trouver des projets, HRO se montre encore prudent face à certains marchés émergents comme Saint-Denis et ne croit toujours pas à l'attrait des villes nouvelles, trop loin de Paris.

Sophie Fay

Grandes et petites manœuvres pour sauver SAirGroup du désastre

LE GROUPE SAIRGROUP a annoncé, vendredi 16 mars, la nomination de Mario Corti, actuel directeur général et directeur financier adjoint de Nestlé, au poste de président et délégué du conseil d'administration du SAirGroup, en remplacement d'Eric Honegger qui quitte son poste un an plus tôt que prévu. M. Corti assurera la responsabilité opérationnelle du groupe. Le départ de M. Honegger sera effectif lors de l'assemblée générale des actionnaires de SAirGroup, le 25 avril, tandis que M. Corti quittera Nestlé après la réunion du conseil du groupe agro-alimentaire le 5 avril pour se consacrer entièrement à sa nouvelle tâche au sein du SAirGroup. Il sera remplacé chez Nestlé par Wolfgang Reichenberger, dont la nomination sera également proposée à la même date.

« Au vu de la situation difficile de SAirGroup, Nestlé, dans un esprit de coopération amicale, fera ce qu'il peut pour faciliter la transition », déclare Nestlé dans un communiqué, en ajoutant qu'il « considère qu'il s'agit d'une contribution visant à aider la compagnie suisse à se sortir d'une situation critique ».

Depuis l'annonce du renouvellement en deux temps du conseil d'administration de SAirGroup, les actionnaires avaient placé tous leurs espoirs en M. Corti, le seul sur les neuf membres que comprend le conseil d'administration à ne pas avoir démissionné. Cet ancien responsable de la Banque centrale suisse, diplômé d'Harvard et redresseur de Nestlé, joue certainement aujourd'hui la plus dure partie de sa carrière.

INQUIÉTUDE DES SALARIÉS

On dit que le groupe qu'il va diriger pourrait connaître un désastre financier majeur. Le nouveau patron va devoir régler en priorité plusieurs dossiers : le dossier belge avec Sabena, le dossier allemand avec la compagnie de charters LTU, et surtout, celui des filiales françaises AOM, Air Liberté et la compagnie régionale Air Littoral, trois compagnies détenues pratiquement à parité avec le groupe français Marine-Wendel d'Ernest-Antoine Seillière.

Un comité d'entreprise d'Air Littoral s'est d'ailleurs tenu, jeudi, à Montpellier, qui n'a pas atténué l'in-

quiétude des salariés. Selon les délégués syndicaux, le président du directoire, Marc Rochet, aurait chiffré les pertes de la compagnie à 500 millions de francs pour 2000 et à 55 millions pour le seul mois de janvier 2001. « En cas de dépôt de bilan, il a déclaré que les actionnaires n'auraient pas les moyens d'assurer financièrement un plan social », a expliqué Dominique Lambert, responsable du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). « Il a même laissé entendre que les salaires du mois de mars pourraient ne pas être payés », a pour sa part précisé Gilles Cusin, un autre responsable de l'intersyndicale.

Dans un communiqué, la direction s'est contentée d'annoncer l'arrêt de quatre lignes déficitaires. Ces fermetures permettront à Air Littoral de libérer des appareils pour honorer un contrat d'affrètement signé pour un an avec la Camair (Cameroun). La réintégration dans la compagnie des personnels commerciaux « filialisés » depuis un an fait également partie des mesures annoncées. « Avec ce retour, on rhabille un peu la mariée, commente

une salariée. Mais pour nous en sortir, nous avons besoin d'être adossés à un groupe, comme Air France ou Lufthansa ».

Il semble toutefois que la situation d'Air Littoral soit moins sombre qu'il n'y paraît. Il y a dix jours, Jean-Claude Gayssot, recevant l'intersyndicale des personnels d'Air Littoral, avait demandé aux actionnaires de la compagnie d'« assumer leur totale responsabilité ». Aujourd'hui des experts gouvernementaux assurent que le ministre aurait demandé à Air France de faire un geste, la compagnie disposant aujourd'hui de capacités d'embauche significatives pour des personnels navigants techniques et commerciaux.

« Tout ça, c'est pour faire joli, poursuit Gilles Cusin. M. Rochet avait promis des solutions. Il n'y en a pas. La situation est toujours aussi gravissime. » Les salariés sont décidés à poursuivre des actions, y compris sur le plan judiciaire.

Richard Benguigui (à Montpellier) et François Bostnavarou

Toyota et PSA pourraient produire des petites voitures en commun

PSA PEUGEOT-CITROËN et Toyota seraient en discussion pour produire des voitures ensemble. Les deux constructeurs voudraient créer une société commune d'ici 2004 qui viserait une production annuelle de quatre cent mille unités, indique vendredi 16 mars, le quotidien japonais *Tokyo Shimbun*. Les deux groupes ont confirmé l'existence de ces discussions, même s'ils sont restés évasifs sur leur teneur. « PSA est l'un des différents constructeurs avec lesquels nous sommes en contact », déclare-t-on chez Toyota. Même discours chez PSA : « Fidèle à notre politique de coopération, nous avons actuellement plusieurs interlocuteurs, dont Toyota fait partie. Nous discutons d'un certain nombre de sujets comme la pile à combustible, la télématique. Il semble pour le moment prématuré de parler de la production d'un véhicule en commun », a expliqué vendredi matin un porte-parole du groupe.

Selon le *Tokyo Shimbun*, Toyota et Peugeot envisageraient de construire sur la base d'une plateforme commune un petit modèle, d'un prix de 6 000 euros, qui serait commercialisé sous leurs marques respectives. Cette petite voiture, qui serait équipée d'un moteur de 800 à 1 000 cm³, pourrait être produite dans un pays d'Europe de l'Est : République tchèque, Hongrie ou Pologne, croit savoir le quo-

tidien japonais, qui affirme que Toyota et PSA espèrent parvenir à un accord avant la fin de l'année.

Ce type d'alliance cadre bien avec la stratégie des deux groupes. PSA comme Toyota ont fait le choix de rester indépendants en se tenant à l'écart du mouvement de fusions qui a touché le secteur automobile depuis trois ans. Les deux constructeurs ont préféré nouer des coopérations ponctuelles qui n'impliquent pas de participations capitalistiques. PSA s'est même fait le champion du monde de ce type d'accords.

« UN PARTENAIRE ATTRAYANT »

Le groupe coopère déjà avec Renault sur les moteurs V6 et les boîtes automatiques, avec Fiat sur les véhicules utilitaires et les monospaces, et avec Ford pour produire en commun des moteurs diesel. De son côté, Toyota dispose d'une société commune avec l'américain General Motors pour produire des véhicules en Californie. Le groupe japonais coopère également avec l'allemand Volkswagen. Comme le rappelait récemment le président de PSA, Jean-Martin Folz « Nous ne sommes liés à personne, nous sommes donc un partenaire attrayant pour tout le monde. » (*Le Monde* du 22 février).

Stéphane Lauer

Les catastrophes ont coûté 50 milliards de dollars en 2000

LES CATASTROPHES naturelles ont coûté la vie à 17 400 personnes, en 2000, dans le monde entier et provoqué des dommages financiers totaux d'environ 50 milliards de dollars (environ 360 milliards de francs), a indiqué, jeudi 15 mars, la compagnie suisse de réassurances, Swiss Re, qui prédit de « fortes hausses tarifaires ». Malgré les inondations dévastatrices, Swiss Re note que le nombre de dommages assurés a diminué en 2000, et que le tribut payé par les assureurs, de 10,6 milliards de dollars, est « relativement bas », comparé au chiffre de l'année précédente (32,9 milliards).

Selon le premier réassureur mondial, Munich Ré, le nombre de cataclysmes a battu un nouveau record en 2000, s'élevant à huit cent cinquante, soit cent catastrophes de plus qu'en 1999. Munich Ré s'attend « à une augmentation des sinistres générés par les cataclysmes » en raison de « la croissance démographique mondiale », concentrée dans de grandes zones urbaines. Le réassureur prévoit aussi « une intensité accrue des phénomènes climatiques extrêmes ».

Compaq supprime 5 000 emplois

LE FABRICANT d'ordinateurs américain Compaq a adopté, à son tour, un programme de restructuration, jeudi 15 mars, qui se traduira par la suppression de cinq mille emplois, soit 7 % de ses effectifs dans le monde. En outre, la société de Houston a décidé de fusionner, en une seule entité, ses opérations professionnelles et grand public au niveau des PC. Ces mesures, a-t-elle expliqué, sont destinées à abaisser ses coûts pour qu'elle puisse être compétitive au moment où le marché sortira de son ralentissement actuel. Par ailleurs, Compaq a révisé à la baisse ses prévisions de résultats pour le premier trimestre, avec un chiffre d'affaires inférieur de 4 % à celui réalisé sur la même période en 2000. Le bénéfice par action se situera entre 12 et 14 cents, alors que les analystes tablaient sur 18 cents. Selon le PDG, Michael Capellas, le ralentissement observé dans le secteur informatique américain devrait se propager en Europe.

► www.lemonde.fr/nouvelle-eco

Les Français aiment de plus en plus leur télévision

SELON le baromètre Ipsos réalisé pour *Stratégies*, 53 % des Français sont satisfaits des télévisions généralistes, contre 49 % l'an dernier. France 3 reste leur préférée, avec un indice de satisfaction qui passe de 70 % à 72 %. En dépit de sa baisse d'audience, France 2 enregistre une progression des satisfaits de 63 % à 65 %, avec une première place pour les débats, les émissions littéraires et les magazines d'information. Malgré les 37,5 % d'audience obtenus pour la fiction « Fatou la Malienne », mercredi 14 mars, la chaîne reconnaît « une légère déception au regard des trois cases de prime time dévolues chaque semaine à ce genre majeur ».

En passant de 52 % à 57 % de satisfaits, TF1 reste en tête pour le journal télévisé, les jeux, les divertissements, les séries et les fictions. Canal + confirme sa première place dans le domaine du sport et du cinéma. M 6 se stabilise autour de 63 % d'opinions favorables et Arte autour de 54 %. Seule la Cinquième perd 6 points et ne rassemble plus que 57 % de satisfaits.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le comité d'entreprise de L'Humanité a approuvé**, jeudi 15 mars, un plan social de 80 suppressions d'emplois, dont 60 licenciements. La direction a présenté 76 propositions de reclassement, sur un effectif de 245 salariés. La souscription lancée pour constituer la Société des lecteurs a rassemblé 8 millions de francs (1,2 million d'euros), selon la direction.

■ **AUDIOVISUEL : Gérard Mestrallet, président de Suez** a annoncé que le pôle communication « sera bénéficiaire en 2004 », jeudi 15 mars, lors de la présentation de l'exercice 2000.

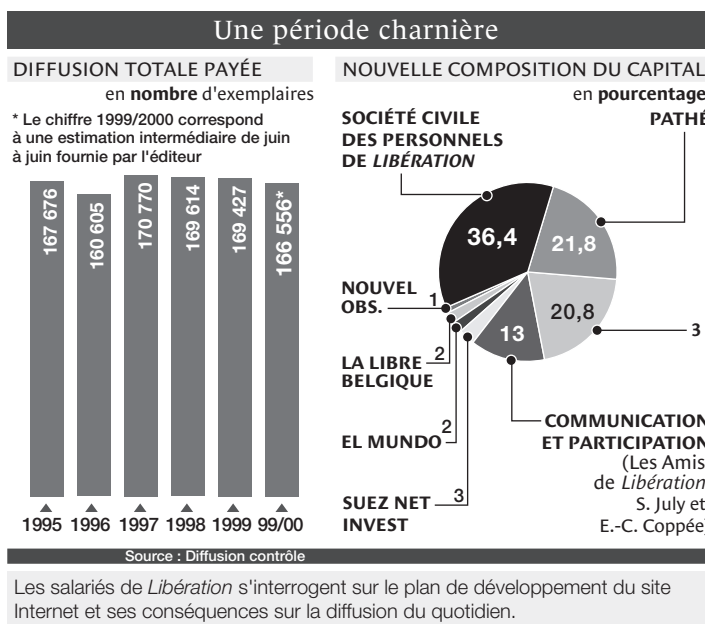
En grève, les salariés de « Libération » votent la défiance à la direction

L'augmentation de la rémunération du PDG, Serge July, et du directeur général, Evence-Charles Coppée, a réveillé les revendications salariales du personnel. La crise révèle un malaise sur le changement de culture du journal

DEUX CENTS FRANCS mensuels pour les salariés du bas de l'échelle et 20 000 francs pour le PDG. Ainsi présentée lors de l'assemblée générale, la brutale comparaison des deux chiffres a fait basculer la majorité du personnel de *Libération* dans le camp des plus radicaux de leurs représentants, en l'occurrence celui du syndicat CGT, jusque-là minoritaire. A l'issue d'une consultation à bulletins secrets qui a réuni une participation exceptionnelle de 272 votants sur 349 inscrits, un mouvement de grève à effet immédiat, qui s'est traduit par la non parution de l'édition du vendredi 16 mars, a été adopté par 134 voix pour, 119 contre et 19 blancs. Un résultat qui a amplifié la tendance exprimée deux jours plus tôt. (*Le Monde* du 15 mars).

A une plus forte majorité encore - 235 voix pour, 26 non et 5 blancs -, les salariés ont mandaté leurs élus du conseil de surveillance pour demander au conseil d'administration de revenir sur l'augmentation - de l'ordre de 30 % - de la rémunération attribuée à Serge July, PDG, et Evence-Charles Coppée, directeur général. Détonateur du conflit, cette mesure, adoptée malgré « l'opposition et les mises en garde des administrateurs représentant les salariés » a été ressentie comme « la mise à mal du pacte moral qui fonde l'entreprise ». Avec un score d'une telle ampleur, le message a été aussitôt perçu comme un signe de « défiance » - un mot prononcé en assemblée générale - à l'égard des dirigeants du quotidien.

A l'issue de discussions qui ont duré près de onze heures jusque tard dans la nuit de mercredi à jeudi, les délégués du syndicat Sud - majoritaire - et du Syndicat



national des journalistes avaient pourtant « arraché » des concessions salariales jugées non négligeables. Une somme de 1,7 million de francs - de 1 500 à 4 800 francs par salarié - avait été « lâchée » par la direction. Parallèlement, la négociation, quittée en cours de route par la CGT en raison de propositions « insuffisantes », avait parachevé l'accord sur les droits de reproduction des articles sur Internet avec une prime annuelle de 2 000 francs, de 1997 à 2001, pour un montant de 2,4 millions de francs. C'est cet accord que, par leur vote, les salariés ont aussi remis en cause.

Le malaise actuel ne se justifie pas uniquement par de simples revendications salariales. « Le consensus social était jusqu'à présent très profond sur cette question, note un journaliste. Il existait une sorte

de réflexe de sauvegarde et de sagesse selon lequel il ne fallait pas aller trop loin, pour préserver l'entreprise. On savait se mettre des bornes. » Selon lui, ce fut le cas après les difficultés financières consécutives à l'échec de Libé 3 en 1995. Récemment encore, l'accord sur les 35 heures a été assorti d'une contrepartie de modération sur les salaires. L'augmentation de 30 % des dirigeants du journal, acceptée le 8 février par le dernier conseil d'administration avant sa reconstitution, a fait voler en éclat ce « pacte moral » sur lequel était fondé « la culture autogestionnaire » du journal.

L'affaire a éclaté lorsque M. Coppée, directeur général nommé par Chargeurs - devenu Pathé - a demandé la réintégration, dans son salaire, du complément versé par son groupe d'origine, auquel

s'ajoute une clause de résultats. Dans la foulée, Serge July a obtenu un ajustement personnel. Approuvée par le conseil d'administration, cette requête avait déjà suscité de vives réactions des élus du personnel. Ils ont multiplié les mises en garde en avançant les risques d'un « conflit social grave » au moment où l'entreprise s'appropriait à enterrer, à une forte majorité (plus de 70 %) la reconstitution du capital.

La découverte, lors des discussions préparatoires, de stock-options détenues par Serge July après la prise de contrôle du groupe Pathé en 1996, avait déjà provoqué des remous. Elle n'avait toutefois pas remis en cause le nouveau tour de table dans lequel ont été intégrés les dirigeants, à titre personnel. « Un grand nombre de salariés, qui a consenti d'importants sacrifices ces dernières années, n'a pas encore intégré le passage de Libé à une entreprise capitaliste classique dans laquelle la rémunération des dirigeants est alignée sur celle du marché », observait l'un d'eux à l'issue de l'assemblée générale. Il n'explique pas autrement le « ressentiment » exprimé lors des débats, notamment à l'égard du « père fondateur », qui concentre sur lui toutes les rancœurs perceptibles dans la transformation de l'entreprise.

Le conflit intervient enfin dans une période d'interrogations sur l'évolution du journal et le développement de ses éditions électroniques. Pour de nombreux journalistes, la consultation gratuite de Libé.com, une des meilleures audiences parmi les sites de presse, pénalise la vente en kiosque du quotidien, dont l'érosion se poursuit. De surcroît, le programme d'embauche de 25 personnes qui devait accompagner la rénovation

du site a été provisoirement gelé et le lancement de sa nouvelle formule retardé, en raison d'importantes difficultés techniques.

Alors que MM. July et Coppée n'ont pas souhaité s'exprimer publiquement sur ce conflit, la négociation devait reprendre vendredi matin sur la base des revendications formulées par la CGT. Dans la foulée, une nouvelle assemblée générale du personnel était appelée à se prononcer sur la suite du mouvement. La prochaine réunion du conseil d'administration, fixée à la fin du mois de mars,

« Un grand nombre de salariés, qui a consenti d'importants sacrifices ces dernières années, n'a pas encore intégré le passage de "Libé" à une entreprise capitaliste classique »

aura, quant à elle, à se prononcer sur la requête concernant le réexamen de la rémunération des dirigeants. Pour la défendre, les élus bénéficient d'un appui déterminé des salariés, qui seront attentifs à la façon dont leur « message » sera entendu et pris en compte par les nouveaux actionnaires.

Michel Delberger

Ce train prend des jeunes avec bagages...

le train de l'emploi

Du 5 au 19 mars 2001, Le Monde lance "le train de l'emploi". A son bord, 33 entreprises vous proposent 30 000 postes.

Jeunes diplômés bac + 4/5, jeunes cadres de 1 à 5 ans d'expérience, montez dans ce train à destination de votre avenir. Ne manquez pas ce rendez-vous dans 11 villes de France. Faites valoir vos talents pour trouver la meilleure voie.

Inscription obligatoire sur le site emploi.lemonde.fr

Prolongation d'une journée supplémentaire le 20 mars en gare de Paris-Montparnasse

Le Monde

Strasbourg 05 mars
Lille 06 mars
Paris 06 mars
Nantes 07 mars
Poitiers 08 mars
Bordeaux-Mérignac 09 mars
Toulouse-Matabiau 10 mars
Ajaccio 11 mars
Marseille 12 mars
Lyon 13 mars
Paris 14 mars
Ajaccio 15 mars

Après une année 2000 « américaine », Publicis veut se développer au Japon

L'ANNÉE 2000 a constitué « un tournant décisif dans la vie de Publicis », estime Maurice Levy, le président du groupe fondé par Marcel Bleustein-Blanchet. « Nous avions déclaré que 2000 serait notre année américaine, et nous avons tenu parole : les Etats-Unis représentent désormais près de 40 % de notre chiffre d'affaires », précise-t-il. Même si la principale acquisition du groupe au cours de cet exercice est celle du très britannique Saatchi & Saatchi, ce rachat l'a considérablement renforcé sur le marché américain. Cette opération a hissé le groupe français du 9^e au 5^e rang mondial, et lui a donné l'occasion d'être coté à Wall Street. Outre Saatchi & Saatchi, Publicis a pris le contrôle de l'agence américaine Fallon Mc Elligot, rebaptisée Fallon Worldwide, de Nelson Communication, leader aux Etats-Unis de la communication spécialisée dans la santé, de Frankel dans le secteur des services de marketing et de deux agences de « communication ethnique », Burrell et Connill. Implantées à Chicago et Atlanta, ces deux dernières sont spécialisées dans la publicité à destination des Afro-Américains. Dans le même esprit, Publicis est sur le point de racheter deux agences de communication tournées vers la communauté hispano-américaine. « Avec ce nouvel ensemble, nous serons probablement numéro un sur le segment hispanique aux Etats-Unis », estime M. Levy. Publicis est « devenu un acteur

américain », et l'époque des grands rachats semble terminée. « Nous continuerons à nous y renforcer, mais il ne faut plus s'attendre à ce que nous fassions de grosses opérations sur ce marché », déclare le patron de Publicis. Même le rachat de True North, numéro neuf mondial de la publicité et ancien partenaire de français outre-Atlantique, ne l'intéresse plus. « Nous ne sommes plus sur les rangs depuis notre séparation en 1998. Nous savons que True North cherche un partenaire, des banquiers nous ont contactés en ce sens, mais nous n'avons pas souhaité les rencontrer », précise M. Levy. En perdant certains budgets, comme celui de Chrysler, le groupe a aussi perdu une grande partie de son intérêt.

ZENITH EN LIGNE DE MIRE

Quant à Publicis, il fait désormais partie du petit club des groupes disposant de deux réseaux publicitaires mondiaux. Ce qui lui permet de grandir sans avoir à éliminer des budgets en concurrence : Publicis a ainsi pour clients Renault, L'Oréal et Nestlé, tandis que Saatchi & Saatchi continue de s'occuper de Toyota, de Procter & Gamble, et de General Mills. En conséquence, les économies auxquelles la fusion peut donner lieu sont modestes : 10 millions d'euros après impôts pour 2000, estime M. Levy.

Le rachat du britannique devrait permettre à Publicis de mettre la main sur la centrale d'achat d'espas-

ces publicitaires Zenith, dont Saatchi & Saatchi possède 50 %, et le britannique Cordiant l'autre moitié. Des négociations sont en cours depuis des mois pour créer une holding qui contrôlerait Zenith et Optimédia, la centrale de Publicis. « Ce regroupement nous permettrait de prendre la quatrième place mondiale et de contrôler entre 70 % et 80 % de cette holding », explique M. Levy, qui a « bon espoir d'aboutir avant le 31 mars ». Les dernières négociations « portent sur des problèmes juridiques et non financiers », précise M. Levy.

Ce rapprochement ne signifierait pas une fusion des deux centrales, le patron de Publicis souhaitant, comme pour les agences de publicité, conserver deux entités indépendantes susceptibles de gagner des budgets concurrents. De plus, estime M. Levy, en matière d'achat d'espaces, « une trop grande concentration est dangereuse : que certains acheteurs détiennent plus de 20 % du marché est un risque potentiel pour l'indépendance des médias ». L'addition de Zenith et d'Optimédia représenterait moins de 10 % du secteur sur le marché français.

Pour Publicis, qui reste confiant dans la croissance du marché publicitaire en 2001 - avec une hausse mondiale de 5,5 % -, le prochain objectif est le Japon. Déjà bien implanté en Asie, le groupe veut se renforcer dans l'archipel nippon. Avec une équipe d'une cinquantaine de personnes, Publicis dispose d'une base active mais « microscopique » à l'échelle japonaise. La crise que traverse le pays et la brèche ouverte par les Français depuis le rachat de Nissan par Renault pourraient favoriser ces ambitions. « Il y a encore quatre ans, le seul fait d'évoquer le rachat d'une agence japonaise était impossible. Aujourd'hui, la mondialisation est acceptée », considère M. Levy. La prudence reste de mise : « Des discussions sont en cours et certaines peuvent aboutir en 2001 », se contente d'avancer le président de Publicis.

Anne-Marie Rocca et Frédéric Roy

11,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Porté par la conjoncture et dopé par le rachat du britannique Saatchi & Saatchi, Publicis a annoncé, vendredi 16 mars, avoir réalisé en 2000 un résultat net de 151 millions d'euros (990 millions de francs), en hausse de 83 % par rapport à 1999. Le chiffre d'affaires, de 11,8 milliards d'euros, est en progression de 72 % en comptant le 1,67 milliard d'euros de Saatchi sur les quatre derniers mois de l'année. A périmètre constant, Publicis aurait enregistré un chiffre d'affaires de 10,13 milliards d'euros. Le groupe a réalisé 43 % de son activité en Amérique du Nord, 45 % en Europe et 12 % dans le reste du monde. Sa marge brute a augmenté de 70 %, à 1,7 million d'euros. En 2000, Publicis a gagné 43 budgets représentant un gain de 1,4 million d'euros de chiffres d'affaires. Parmi ses nouveaux clients figurent Hewlett-Packard, Tiscali, Budweiser et les ministères des finances français, allemand et néerlandais, pour leurs campagnes sur l'euro.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **CAP GEMINI ERNST AND YOUNG** : le groupe de services informatiques a maintenu jeudi 15 mars ses prévisions de croissance pour 2001, même sur le marché américain, malgré la déprime de nombreux groupes technologiques outre-Atlantique. Le groupe a dégagé un bénéfice net par du groupe en hausse de 25,5 % à 547 millions d'euros.

● **SANOVI-SYNTHELABO** : le laboratoire pharmaceutique français a vendu, vendredi 16 mars, Ela Medical, sa filiale de matériel médical en cardiologie, au groupe italien Snia. La transaction est valorisée à 140 millions d'euros.

● **ABOTT** : le laboratoire pharmaceutique américain a annoncé, jeudi 15 mars un accord avec l'irlandais Enfer Scientific pour la commercialisation de deux tests de dépistage de la maladie de la vache folle.

● **GUYOMARCH** : le fabricant breton d'aliments pour animaux va se rebaptiser Eivalis, pour témoigner mieux de sa « capacité à évoluer ». Ce changement sera proposé à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 15 mai, selon un communiqué publié jeudi par cette filiale de BNP Paribas, qui détient les deux-tiers de son capital.

● **BANG ET OLUFSEN** : Le groupe danois des chaînes hi-fi et appareils radio-télévision haut de gamme a annoncé jeudi la nomination de Torben Ballegaard Soerensen, 50 ans, à la tête de la société, le 1^{er} juillet 2001, en remplacement d'Anders Knusten. Torben Ballegaard Soerensen était responsable, depuis 1996, des activités de développement du fabricant de jouets Lego.

SERVICES

● **NAPSTER** : le nombre de fichiers de musique disponibles sur le site américain a diminué de 60 % mercredi soir, après l'installation de filtres pour respecter les droits d'auteur, selon une estimation de la société américaine d'études sur Internet Webnoize publiée jeudi. Napster avait été sommé par la justice de bloquer l'échange de chansons protégées avant mercredi soir.

● **ESTEE LAUDER** : la société américaine a annoncé jeudi le

report à l'automne du lancement du site Gloss.com spécialisé dans la vente de produits de marque à cause d'une situation économique difficile.

FINANCES

● **DEUTSCHE BANK-DRESDNER BANK** : Les première et troisième banques allemandes auraient entamé de nouvelles discussions en vue d'un rapprochement, indique vendredi le quotidien *Bild Zeitung* qui cite des sources bancaires. Les deux banques ont formellement démenti vendredi cette information. Une première tentative de fusion avait déjà échoué en avril 2000.

● **CHARLES SCHWAB** : le premier courtier en ligne aux Etats-Unis, a annoncé jeudi qu'il poursuivait ses efforts de réduction de coûts et pourrait procéder à de nouveaux licenciements. Le groupe a déjà réduit nos effectifs de 850 personnes pour les ramener à 25 500 salariés fin février.

● **VONTOBEL** : suite à de graves difficultés dans l'activité de financement des entreprises et à des dépassements de coûts dans son projet internet, la banque suisse a procédé à trois licenciements à la direction générale. Le dommage subi est estimé pour l'instant à 250 millions de francs suisses (161 millions d'euros). Vontobel va rectifier ses comptes 2000, publiés fin janvier, et diminuer de 100 millions de francs suisses son bénéfice.

● **EURO** : la Banque centrale européenne a pour la première fois fait état jeudi d'un problème dans la fabrication des billets en euros. « L'Eurosystème enquête sur un problème limité de qualité concernant le fil de sécurité des billets. Le problème a été détecté sur un lot de billets en euros et des tests sont en cours pour établir la nature précise de la détérioration de qualité », a-t-elle indiqué.

RÉSULTATS

● **ORACLE** : le deuxième fabricant mondial de logiciels a annoncé jeudi une hausse de 16 % de son bénéfice au troisième trimestre de son exercice 2000/2001 (clos le 28 février), à 583 millions de dollars. Ce résultat est conforme aux prévisions des analystes, qui avaient révisé leurs attentes après un avertissement du groupe le 1^{er} mars. Le chiffre d'affaires de l'Américain a progressé de 9 % à 2,674 milliards de dollars.

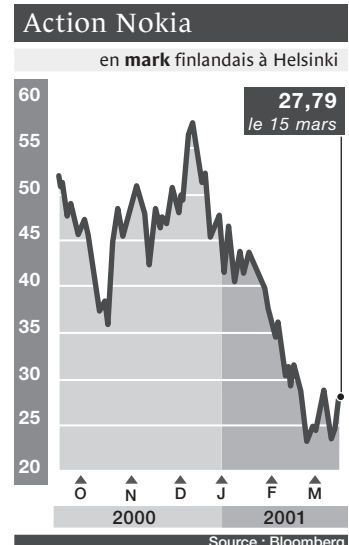
VALEUR DU JOUR

Nokia surnage dans la tempête

● **UNE PETITE ALCALMIE** dans la tempête des valeurs technologiques : Nokia, le premier fabricant mondial de téléphones portables, semble mieux supporter les déconvenues du secteur que ses rivaux. Certes, le groupe finlandais a vu le cours de son action plonger de 44 % depuis le début de l'année 2001, sur fond de ralentissement de la croissance, en particulier aux Etats-Unis. Mais le titre a regagné 13 %, jeudi 15 mars à la Bourse d'Helsinki, à 27,79 euros, après la publication par la firme d'un communiqué sur ses prévisions pour le premier trimestre.

A l'en croire, les ventes de Nokia augmenteront de 20 % par rapport à la même période de l'année précédente. C'est moins bien que ses prévisions initiales, tablant sur une hausse de 25 % à 30 %, mais c'est nettement mieux que ce qu'affichent ses principaux concurrents. Motorola et Ericsson ont dû revoir à la baisse leurs prévisions pour le premier trimestre. L'américain, deuxième fabricant mondial avec une part de marché deux fois inférieure à celle de Nokia, a averti qu'il allait enregistrer son premier déficit opérationnel depuis quinze ans. Quant au suédois, il a annoncé, lundi 12 mars, des pertes avant impôts avoisinant les 450 millions d'euros pour le premier trimestre.

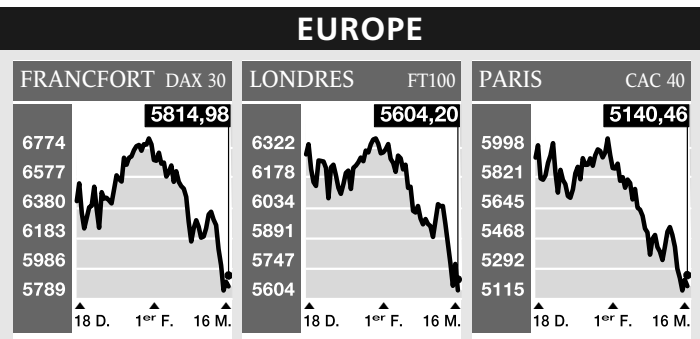
La première entreprise finlandaise a confirmé que la demande mondiale en téléphones portables se tassait : elle l'a estimée entre 450



et 500 millions d'unités en 2001. En janvier, elle parait encore sur une fourchette comprise entre 500 et 550 millions d'appareils. Ce ralentissement, Nokia semble avoir réussi à le compenser partiellement grâce à des économies de coût. Le groupe développe par ailleurs ses activités d'infrastructures de réseaux, qui constituent pour lui « une réserve de croissance », selon un analyste cité par l'AFP.

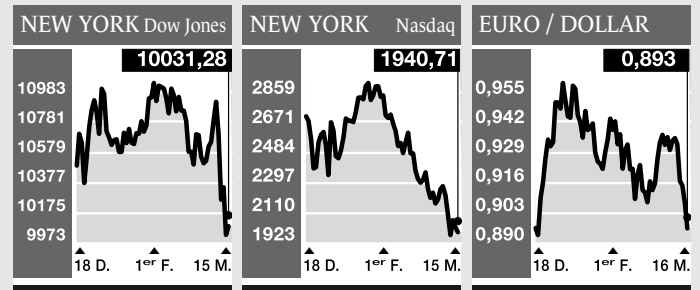
Les marchés ont aussi été agréablement surpris par la stabilité du dividende par action que Nokia promet pour le trimestre en cours : 0,19 euro, inchangé par rapport à ses prévisions précédentes. De quoi mettre du baume au cœur des actionnaires en cette période chaotique.

Antoine Jacob



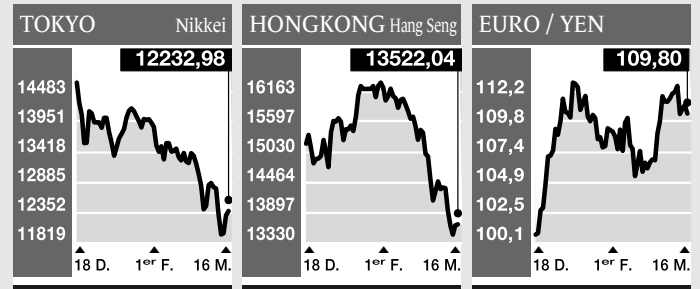
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 16/03	Var. % 15/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4158,57	- 0,99	- 12,86
EUROPE	STOXX 50	3966,85	- 1,64	- 12,95
EUROPE	EURO STOXX 324	346,42	- 1	- 11,58
EUROPE	STOXX 653	320,23	- 1,35	- 11
PARIS	CAC 40	5140,46	- 0,72	- 13,26
PARIS	MIDCAC	2408,44	- 0,46	- 2,78
PARIS	SBF 120	3519,98	- 0,78	- 12,49
PARIS	SBF 250	3350,91	0,25	- 11,15
PARIS	SECOND MARCHÉ	2712,15	- 0,51	- 3,72
AMSTERDAM	AEX	561,22	- 1,46	- 11,98
BRUXELLES	BEL 20	2814,37	- 0,13	- 6,95
FRANCFORT	DAX 30	5814,98	- 1,27	- 9,62
LONDRES	FTSE 100	5604,20	- 1,18	- 9,94
MADRID	STOCK EXCHANGE	9315,90	- 1,69	2,26
MILAN	MIITEL 30	37446,00	- 1,40	- 14,35
ZURICH	SPI	7208,90	- 0,98	- 11,39

AMÉRIQUES



Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 15/03	Var. % 14/03	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10031,28	0,58	- 7
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1173,56	0,58	- 11,11
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1940,71	- 1,59	- 21,45
TORONTO	TSE INDEX	7823,10	0,21	- 12,43
SAO PAULO	BOVESPA	15060,87	- 1,30
MEXICO	BOLSA	321,04	- 0,33	1,59
BUENOS AIRES	MERVAL	451,58	0,44	8,35
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,11	0,27	2,20
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7583,25	- 0,71	11,11

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 16/03	Var. % 15/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12232,98	0,66	- 11,26
HONGKONG	HANG SENG	13522,04	0,13	- 10,42
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1772,10	- 1,21	- 8,03
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,10	- 0,70	5,92
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3197,10	0,27	1,34
BANGKOK	SET	20,57	- 1,01	10,41
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3699,92	- 3,14	- 6,85
WELLINGTON	NZSE-40	2099,06	0,42	10,38

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 cédait 0,88 %, à 5 132,30 points, vendredi 16 mars en milieu de journée. Le CAC 40 avait terminé en hausse de 1,22 %, jeudi, à 5 177,66 points. L'indice IT-CAC 50 des valeurs technologiques avait perdu 0,11 %, à 1 836,15 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des grandes valeurs allemandes, l'indice Dax perdait 1,52 %, à 5 800,62 points, vendredi à la mi-séance. Le Dax avait gagné 1,65 %, jeudi, à 5 889,65 points. L'indice Nemax 50 avait gagné 1,01 %, à 1 712,09 points.

LONDRES

RÉFÉRENCE de la Bourse de Londres, l'indice Footsie chutait de 2,05 %, vendredi à la mi-journée, à 5 611,90 points. Le Footsie avait progressé de 1,84 %, jeudi, à 5 729,2 points. L'indice techMARK de la technologie avait gagné 1,67 %, à 2 172,25 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONNES ont rebondi, vendredi 16 mars, pour la deuxième séance consécutive. L'indice Nikkei a gagné 0,66 %, à 12 232,98 points. L'indice large Topix a progressé de 1,16 %, à 1 977,47 points. Les banques du groupe UFJ, dont la Sanwa Bank, ont annoncé que leurs provisions pour créances douteuses devaient dépasser 10 milliards d'euros cette année, soit deux fois plus que la précédente estimation.

NEW YORK

LE SEUIL SYMBOLIQUE des 10 000 points a été à nouveau franchi en hausse, jeudi 15 mars, par l'indice Dow Jones. L'indicateur-phare de Wall Street a regagné 0,58 %, à 10 031,28 points. L'indice large Standard and Poor's 500 a aussi progressé de 0,59 %, à 1 173,56 points. Plus représentatif des valeurs technologiques, l'indice Nasdaq a passé une bonne partie de la séance dans le vert, mais il a fini en baisse de 1,59 %, à 1 940,71 points. L'opérateur de télécoms WorldCom a rebondi de 6,8 %, à la suite de rumeurs de rapprochement avec SBC Communications rapportées par le *Washington Post*. Après la clôture du marché, le fabricant d'ordinateurs Compaq a émis un avertissement sur ses résultats (*profit warning*).

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se détendait légèrement, vendredi matin, dans les premiers échanges. L'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans affichait un taux de 4,83 %. Le bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,68 %. Le cours des obligations - qui évolue à l'inverse de leur taux - était donc en hausse.

MONNAIES

L'EURO valait 0,8990 dollar, jeudi matin, semblant se stabiliser après sa glissade de la veille. Le yen restait faible face au billet vert, à 122,58 pour un dollar.

ÉCONOMIE

Déficit courant record aux Etats-Unis au quatrième trimestre 2000

LES ÉTATS-UNIS ont enregistré un déficit record de la balance de leurs comptes courants au 4^e trimestre 2000 de 115,3 milliards de dollars, contre 113,1 milliards de dollars au trimestre précédent, a annoncé, jeudi 15 mars, le département du commerce. Il s'agit du plus fort déficit jamais enregistré depuis que ces statistiques ont commencé à être établies au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il est néanmoins légèrement inférieur aux prévisions des analystes, qui s'attendaient à 117,8 milliards de dollars. Sur 2000, le déficit des comptes courants s'est établi à 435,4 milliards de dollars, contre 331,5 milliards en 1999. L'essentiel du déficit est imputable aux échanges de biens et services.

■ **L'ex-secrétaire au Trésor américain et nouveau président de l'université Harvard, Lawrence Summers, a estimé, jeudi, que l'économie américaine allait renouer avec son cycle d'expansion dans la seconde moitié de 2001.** « Il y a de toute évidence des incertitudes », a-t-il noté dans une interview à la chaîne américaine CNBC. Le ralentissement actuel permet peut-être de marquer une pause mais peut aussi constituer un problème plus fondamental, a-t-il concédé. L'année 2001 sera certes marquée par « une croissance économique nettement plus faible » que 2000, mais « cette expansion [des années 1990, NDLR] va continuer », a-t-il souligné.

■ **Les nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations-chômage aux Etats-Unis sont restées inchangées à 375 000 unités au cours de la semaine close le 10 mars, a annoncé jeudi le département du travail.** Les analystes tablaient sur une baisse de 10 000 dossiers, à 360 000.

■ **FRANCE : la balance des paiements courants a enregistré un excédent (en données corrigées des variations saisonnières) de 78 millions d'euros en décembre** (après 2,12 milliards en novembre), pour totaliser 26,479 milliards sur l'ensemble de l'année 2000 (contre 35,235 milliards en 1999), selon les données provisoires publiées vendredi par le ministère de l'économie et des finances et par la Banque de France. Le ministère, qui publie également, pour la première fois, un chiffre « avancé » de la balance de jan-

vier, a fait état d'un excédent (en données brutes) de 4,4 milliards d'euros.

■ **PAYS-BAS** : la Banque centrale néerlandaise (DNB) a revu jeudi le taux de croissance économique des Pays-Bas pour 2001 à la baisse, en estimant qu'il s'éleverait à 3 %, un recul de 1 % par rapport aux prévisions de 4 % annoncées auparavant. « L'économie néerlandaise a connu un quatrième trimestre 2000 fort et, conjonctuellement, une bonne année, mais les prévisions actuelles tendent vers un ralentissement de la croissance à 3 % en 2001 », a indiqué la DNB dans un rapport trimestriel. La croissance économique des Pays-Bas s'est établie à 3,9 % en 2000.

■ **ESPAGNE** : le déficit de la balance des paiements courants sur l'ensemble de 2000 s'est creusé de 59,8 % par rapport à l'exercice précédent, à 19,23 milliards d'euros, a indiqué jeudi la Banque d'Espagne. En décembre, le déficit de la balance des transactions courantes s'est élevé à 3,5 milliards d'euros, après un déficit de 4,27 milliards pendant le même mois de 1999, a précisé un communiqué de l'institut d'émission.

■ **ITALIE** : la production industrielle a progressé de manière moins importante que prévu en janvier, avec une hausse en données brutes de 9,6 % sur 12 mois, selon les chiffres de l'Institut national italien des statistiques (Istat) diffusés jeudi.

■ **La hausse des prix à la consommation en Italie, mesurée par l'indice NIC, est ressortie en février à 0,3 % par rapport à janvier et à 3 % en glissement annuel, a annoncé vendredi l'Institut national de la statistique Istat.**

■ **GRANDE-BRETAGNE** : les ventes de détail ont augmenté en volume de 0,6 % en février par rapport à janvier et de 5,8 % en glissement annuel, a annoncé jeudi l'Office des statistiques nationales (ONS). Les analystes tablaient sur une hausse de 0,2 % sur un mois et de 4,9 % sur un an. En janvier, les ventes de détail avaient augmenté de 0,7 % sur un mois et de 3,3 % sur un an.

■ **NORVÈGE** : la balance commerciale a dégagé en février un excédent de 19,2 milliards de couronnes norvégiennes (2,3 milliards d'euros), en hausse de 20,9 % par rapport à février 2000, selon les chiffres publiés jeudi par le Bureau norvégien des statistiques (SSB). Ce bond est essentiellement imputable à l'augmentation, en valeur et en volume, des ventes de gaz et de pétrole.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	5,94573	FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,10324
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	15/03	COURONNE DANOISE.....	7,4646
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1835	COUR. SUÉDOISE.....	9,1470
COUR. SLOVÈNE.....	34,5630	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8353
DOLLAR CANADIEN.....	1,4130	DOLLAR HONGKONG.....	7,0697
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2044	FORINT HONGROIS.....	266,5400
LEU ROUMAIN.....	24716	ZLOTY POLONAIS.....	3,6987

Cours de change croisés

16/03 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,81350	0,89305	0,13623	1,42975	0,58129
YEN.....	122,92500	109,80000	16,73500	175,51000	71,43500
EURO.....	1,11976	0,91075	0,15245	1,59935	0,65050
FRANC.....	7,34060	5,97150	6,55957	10,48340	4,26950
LIVRE.....	0,69942	0,56960	0,62525	0,09530	0,40695
FRANC SUISSE.....	1,72030	1,39950	1,53710	0,23430	2,45725

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,79	4,68	4,85	5,41
ALLEMAGNE.....	4,79	4,76	4,70	5,30
GDE-BRETAG.....	4,63	5,42	4,72	4,45
ITALIE.....	4,79	4,73	5,16	5,82
JAPON.....	0,18	0,08	1,14	1,81
ÉTATS-UNIS.....	5,59	4,50	4,83	5,29
SUISSE.....	3,12	3,25	3,36	4,01
PAYS-BAS.....	4,74	4,73	4,87	5,37

Matières premières

En dollars	Cours 15/03	Var. % 14/03
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1762	- 0,28
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1520	- 0,65
PLOMB 3 MOIS.....	506	- 0,20
ÉTAIN 3 MOIS.....	5080	- 0,68
ZINC 3 MOIS.....	1015,50	+ 0,05
NICKEL 3 MOIS.....	5975	- 0,91
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,42	- 0,56
PLATINE A TERME.....	150171,50	+ 1,03
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	276,75	+ 0,27
MAÏS (CHICAGO).....	211,50	- 1,28
SOJA TOURTEAU (CHG.)	152,50	- 2,56
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	998	- 3,67
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 16/03	dernier prix	premier prix
MARS 2001.....	84149,00	90,32	90,36
JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 15/03	Var. % 14/03
BRENT (LONDRES).....	24,20	+ 1,13
WTI (NEW YORK).....	0,27	- 0,15
LIGHT SWEET CRUDE.....	26,56	+ 0,26

Or

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Corus** a bondi de 13,33 %, à 68 pence, jeudi 15 mars. Le sidérurgiste anglo-néerlandais a annoncé une perte d'exploitation de plus de 1 milliard de livres pour l'exercice 1999-2000, conformément aux attentes du marché. Le groupe espère repartir de l'avant après une année difficile marquée par la suppression de 6 000 emplois au Royaume-Uni.

● L'action **Banque Vontobel** s'est effondrée de 16,61 %, jeudi, à 2 635 francs suisses. L'établissement zurichois a sanctionné trois de ses cadres dirigeants, et abandonné son projet de banque en ligne, baptisé « y-o-u ». Des « irrégularités » auraient été constatées

dans son département « investment banking » (financement des entreprises). La banque estime son préjudice à 250 millions de francs suisses (162,48 millions d'euros).

● Le titre de la holding italienne **HdP** (presse et textile) a gagné 3,75 %, à 3,57 euros, jeudi. Des rumeurs, démenties mardi par la direction de HdP, font état ces derniers jours, d'un projet de vente de la griffé romaine Valentino.

● Le titre du géant britannique **HSBC Holdings** a regagné 4,62 %, jeudi, à 1 860 pence. Très présente en Asie, la banque avait souffert, la veille, de la mise sous surveillance du secteur bancaire japonais par l'agence de notation Fitch IBCA.

16/03 12h50

Code pays	Cours en euros	% Var. 15/03
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	17,71 -1,22
BASF AG	DE	47,25 +0,53
BMW	DE	36,10 +2,85
CONTINENTAL AG	DE	16,98 -0,12
DAIMLERCHRYSLER	DE	51,90 +1,57
FIAT	IT	24,33 -2,64
FIAT PRIV.	IT	15,88 -3,17
MICHELIN	FR	38,47 +1,26
PEUGEOT	FR	288 +1,80
PIRELLI SPA	IT	3,60 -0,55
DR ING PORSCHE	DE	3445 -0,14
RENAULT	FR	53,95 +1,79
VALEO	FR	52,05 -0,86
VOLKSWAGEN	DE	55,10 -0,36
DJ E STOXX AUTO P		231,02 +0,27

BANQUES

ABBAY NATIONAL	GB	17,09 -3,24
ABN AMRO HOLDIN	NL	21,55 -2,58
ALL & LEICS	GB	11,04 +1,31
ALLIED IRISH BA	GB	17,82
ALPHA BANK	GR	30,06 +0,13
B.P.SONDRIO	IT	19,30
B.P.VERONA E.S.	IT	11,08 +0,18
BA HOLDING AG	AT	62
BANK OF IRELAND	GB	14,99 +0,43
BANK OF PIRAEUS	GR	13,44 -2,61
BANKINTER R	ES	36,99 -0,16
BARCLAYS PLC	GB	31,60 -3,12
BAYR.HYPO-UVER	DE	62 -1,90
BBVA R	ES	15,56 -1,95
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,56 -1,24
BCA FIDELURAM	IT	10,69 -2,55
BCA INTESA	IT	4,31 +0,23
BCA LOMBARDA	IT	10,85 -0,46
BCA P.BERG.-CV	IT	20,26
BCA P.MILANO	IT	5,30 -0,93
B.P.EMILIA ROMA	IT	36,25 -0,41
B.P.NOVARA	IT	7,55 -1,18
B.P.LODI	IT	11,64 -0,09
BCA ROMA	IT	1,11
BCO POPULAR ESP	ES	38,13 -0,70
BCEP R	PT	5,09 -0,97
BIPOP CARRIE	IT	4,85 +1,04
BK OF SCOTLAND	GB	10,69 +1,36
BNL	IT	3,46 +0,29
BNP PARIBAS	FR	88,90 -1,77
BSCH R	ES	10,46 -2,24
CHRISTIANIA BK	NO	5,96
COMIT	IT	6,23 +0,16
COMM.BANK OF GR	GR	48,66 -2,01
COMMERZBANK	DE	29,70
CREDIT LYONNAIS	FR	38,81 -0,74
DANSKE BANK	DK	17,95 -0,37
DEUTSCHE BANK N	DE	81,35 -1,39
DEXIA	BE	175,80 +0,40
DNB HOLDING -A-	NO	5,18 -2,53
DRESDNER BANK N	DE	44,70 +3,71
EFG EUROBK ERGA	GR	19,70 -0,51
ERSTE BANK	AT	56,36 -0,69
ESPIRITO SANTO	PT	17,25 -0,29
FOERENINGSSA A	SE	14,32 -1,50
HALIFAX GROUP	GB	10,74 -1,32
HSBC HLDG	GB	13,25 -3,14
IKB	DE	15,85
KBC BANCASSURAN	BE	46,30 +0,19
LLOYDS TSB	GB	10,06 -2,02
MONTI PASCHI SI	IT	3,95 -1,99
NAT BANK GREECE	GR	38,32 +0,10
NATEXIS BP POP.	FR	87,50 -1,91
NORDEA	SE	7,65 +0,72
ROLO BANCA 1473	IT	18,10 -0,82
ROYAL BK SCOTL	GB	24,36 -1,23
S-E-BANKEN -A-	SE	11,81 -0,92
SAN PAOLO IMI	IT	14,70 -1,21
STANDARD CHART	BE	14,10 -1,56
STE GENERAL-A	FR	62,35 -3,18
SV HANDBK -A-	SE	17,49
SWEDISH MATCH	SE	4,65 +0,24
UBS N	CH	160,36 -1,69
UNICREDITO ITAL	IT	4,82 -2,63
UNIDANMARK -A-	DK	65,74
DJ E STOXX BANK P		308,80 -1,43

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES	14,08 +0,21
ACERINOX R	ES	33,54 -2,50
ALUMINIUM GREC	GR	40,60 -0,93
ANGLO AMERICAN	GB	66,22 -2,48
ASSIDOMAEN AB	SE	22,19 -1,22
BEKAERT	BE	41,10 +1,23
BILLITON	GB	4,55 -0,69
BOEHLER-UDDEHOL	AT	39,10 -0,96
BUNZL PLC	GB	7,37 +0,43
CORUS GROUP	GB	1,05 -2,94
ELVAL	GR	4,24 +0,95
HOLMEN -B-	SE	30,23 -1,25
ISPAT INTERNATI	NL	3,20
JOHNSON MATTHEY	GB	16,34 -0,96
MAYR-MELNHOF KA	AT	51,10 -1,73
METSAB-SERLA -B	FI	7,52
OUTOKUMPU	FI	9 -4,26
PECHINEY-A-	FR	49,83 -0,34
RAUTARUKKI K	FI	4,30 +0,47
RIO TINTO	GB	18,93 -1,82
SIDENOR	GR	3,88 -3
SILVER & BARYTE	GR	28,16 +0,28
SMURFIT JEFFERS	GB	1,78 -0,88
STORA ENSO -A-	FI	12 +2,13
STORA ENSO -R-	FI	12,05 +3,26
SVENSKA CELLULO	SE	24,54 -0,44
THYSSENKRUPP	DE	17,20 -0,29
UNION MINIERE	BE	43,75 +0,11
UPM-KYMMENE COR	FI	32,95 -0,15
USINOR	FR	14,42 -2,14
VIOHALCO	GR	9,64 -0,03
VOEST-ALPINE ST	AT	31,91 -0,31
WORMS N	FR	18,75 -0,05
DJ E STOXX BASI P		177,64 -0,36

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR	157,10 -0,44
AKZO NOBEL NV	NL	49,90 -0,10
BASF AG	DE	47,25 +0,53
BAYER AG	DE	50,67 +2,16
BOC GROUP PLC	GB	15,91 -0,89
CELANESE N	DE	19,60 +1,55
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,33 -0,23
CLARIANT N	CH	343,80 -1,49
DEGUSSA-HUELS	DE	37,60
DMS	NL	42,76 +2,19
ENSCHEM HOLD A	CH	476,76
ICI	GB	7,73 -0,61
KEMIRA	FI	6,24 -0,48
KON. VOPAK NV	NL	24,10 -2,23

LAPORTE

LONZA GRP N	CH	646 -0,10
NORSK HYDRO	NO	46,19 -0,53
RHODIA	FR	14,10 -2,35
SOLVAY	BE	57,25 -0,43
SYNGENTA N	CH	61,97 -2,70
TESSENDERLO CHE	BE	29,01 +1,43
DJ E STOXX CHEM P		392,20 +0,18

CONGLOMÉRATS

D'IETTEREN SA	BE	211,70 -0,38
AZEL	FR	72,50 +5,07
GBO	BE	300 +0,67
GEVAERT	BE	34,10 -1,84
INCHCAPE	GB	6,16 +6,03
KVAERNER -A-	NO	7,94
MYTILINEOS	GR	8,22 -1,44
UNAXIS HLDG N	CH	192,70 -0,84
ORKLA	NO	19,67 -1,23
SONAE SGPS	PT	1,25 -3,10
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

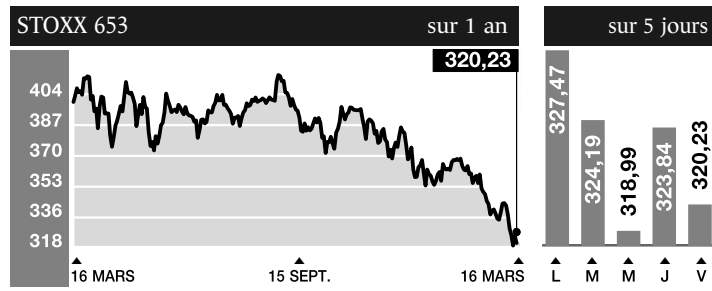
ATLANTIC TELECO	GB	0,51
BRITISH TELECOM	GB	8,05 -4,89
CABLE & WIRELES	GB	7,21 -6,02
COLT TELECOM NE	GB	14,56 -8,13
DEUTSCHE TELEKO	DE	26,68 +1,44
E.BISCOM	IT	95,10 -3,70
ERICOM	IR	2,40 -2,44
ELISA COMUNICA	IE	16,60 -2,35
ENERGIS	GB	5,41 -5,56
EQUANT NV	DE	27,50 -2,83
EUROPOLITAN HLD	SE	7,43 -1,45
FRANCE TELECOM	FR	63,90 -1,69
HELLENIC TELE (GR	15,60 -0,51
HELS.TELEPH E	FI	102,60
KINGSTON COM	GB	2,05 +1,57
KONINKLIJKE KPN	NL	12,75 -2,45
KPNQWEST NV -C-	NL	15,90 -11,67
LIBERTEL NV	NL	10,05 -1,95
MANNESMANN N	DE	91,02 -2,13
MOBILCOM	DE	22,58 -0,18
PANAFON HELLENI	GR	6,54 -1,21
PT TELECOM SPCS	PT	10,41 -1,89
SONERA	FI	11 -4,35
SWISSCOM N	CH	256,71 -1,25
T.I.M.	IT	7,11 -1,66
TELE 1 EUROPE	SE	3,47 -5,37
TELE DANMARK -B	DK	37,24 +1,09
TELE2 -B-	SE	36,51 -1,91
TELECEL	PT	11,95 -0,42
TELECOM ITALIA	IT	11,13 -1,33
TELECOM ITALIA	IT	5,95 -1
TELIA	SE	6,67 -3,94
TISCALI	IT	15,40 -1,66
VERSATEL TELECO	NL	8,31 -7,87
VOADAFONE GROUP	GB	3,18 -3,85
DJ E STOXX TCOM P		601,53 -1,49

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	38
ACS	ES	29,45 -1,74
AGGREGATE IND	GB	1,16
AKTOR SA	GR	8,70 +3,08
AMEY	GB	6 +0,53
UPONOR -A-	FI	16,88 +0,42
AUREA R	ES	18,85 +0,11
ACESA R	ES	10,51 -2,14
BLUE CIRCLE IND	GB	7,41
BOUYGUES	FR	40,54 +0,35
BPB	GB	4,12 -1,52
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,61 -0,75
BUZZI UNICEM	IT	9,59 -0,83
NOVAR	GB	2,70 +0,59
CRH PLC	GB	27,05 +1,19
CIMPOR R	PT	29,95 -0,50
COLAS	FR	61,40 +0,66
GRUPO DRAGADOS	ES	13,84 +0,73
FCC	ES	21,55 -1,87
GRUPO FERROVIAL	ES	17,73 -0,11
HANSON PLC	GB	6,70 -2,09
HEIDELBERGER ZE	DE	61,20 -4,37
HELL.TECHNODO.R	GR	6,86 +2,39
HERACLES GENL R	GR	14,34 +0,99
Hochtief Essen	DE	24,50 -5,77
HOLDERBANK FINA	CH	1192,57 -0,70
IMERYS	FR	113 -3,74
ITALCEMENTI	IT	8,96 +0,90
LAFARGE	FR	99,65 -0,85
MICHANIKI REG.	GR	3,72 +4,49
PILKINGTON PLC	GB	1,96 -2,38
RMC GROUP PLC	GB	10,50 -2,94
SAINTE GOBAIN	FR	161,10 +0,06
SKANSKA -B-	SE	44,06 -0,49
TAYLOR WOODROW	GB	3,20 +0,50
TECHNIP	FR	162,60 -0,25
TITAN CEMENT RE	GR	38,52 -0,47
VINCI	FR	65,65 -1,28
WIENERB BAUSTOF	AT	21,17 -1,53
DJ E STOXX CNST P		228,33 -0,27

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR	43,15 -2,82
ADIDAS-SALOMON	DE	62,50 -0,48
AGFA-GEVAERT	BE	21,03 -0,80
AIR FRANCE	FR	20 +1,27
AIRTOURS PLC	GB	4,58 -1,03
ALITALIA	IT	1,86 -2,92
AUSTRIAN AIRLIN	AT	14,58 -2,93
AUTOGRILL	IT	10,85 +5,34
BANG & OLUFSEN	DK	37,51
BASS	GB	10,56 -1,63
BENETTON GROUP	IT	1,79 -2,19
BERKELEY GROUP	GB	12,73 -0,25
BRITISH AIRWAYS	GB	5,20 +0,93
BULGARIE	IT	11,40 -1,30
CHRISTIAN DIOR	FR	39,85 +2,18
CLUB MED	FR	79,10 -2,94
COMPASS GROUP	GB	8,32 -1,32
DIETLUFTHANSA N	DE	21,80 -0,91
ELECTROLUX -B-	SE	16,51 -0,98
EM.T.V. & MERCHAN	DE	6,57 +1,86
EMI GROUP	GB	7,10 -0,89
EURO DISNEY	FR	0,81
HERMES INTL	FR	136,60 +0,29
HILTON GROUP	GB	3,74 -2,08
HDP	IT	3,55 -0,56
HUNTER DOUGLAS	NL	28,70 -1,71
KLM	NL	22,40 -2,61
LVMH	FR	56,60 +1,62
MEDION	DE	84,07 +0,08
MOULINEUX	FR	4,65 -0,64
NH HOTELS	ES	14,56 +1,11
NXT	GB	6,08 -6,14
P & O PRINCESS	GB	4,98 -0,95
PERSUMION PLC	GB	5,09 +0,95
PRISSAG AG	DE	38,80 -0,51
RANK GROUP	GB	2,83 -4,30



RICHEMONT UNITS	CH	2411,78 -0,24
ROY.PHILIPS ELE	NL	33,25 -4,10
RYANAIR HLDGS	IE	9,88 -0,10
SAIRGROUP N	CH	125,59 +7,66
SAS DANMARK A/S	DK	11,79 -2,22
SEB	FR	63 -2,33
SODEXHO ALLIANC	FR	50 -0,79
TELE PIZZA	ES	2,83 -1,39
THE SWATCH GRP	CH	1073,63 +0,67
THE SWATCH GRP	CH	223,24 -2,14
THOMSON MULTIME	PA	39,86 -2,18
J D WETHERSPOON	GB	5,90 +1,64
WILSON BOWDEN	GB	12,57 +0,25
WM-DATA -B-	SE	4,25 +4,66
WOLFORD AG	AT	18,88 +2
WWWV UK UNITS	IR	1,26
DJ E STOXX CYC GO P		135,25 -1,79

PHARMACIE

ACTELION N	CH	352,25 -2,17
ALTANA AG	DE	126,50 -1,56
ASTRAZENECA	GB	49,71 -2,34
AVENTIS	FR	83,70 -0,42
BB BIOTECH	CH	698,64 -0,46
CELTECH GROUP	GB	18,55 -4,43
ELAN CORP	IE	34,45
ESSILOR INTL	FR	317 +0,99
FRENSIUS MED C	DE	84,50 +0,60
GAMBRO -A-	SE	7,65
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,94 -2,44
H. LUNDBECK	DK	117,22 -1,13
NOVARTIS N	CH	1761,88 -0,95
NOVO-NORDISK -B	DK	222,38 +1,84
NYCOMED AMERSHA	GB	7,59 -3,44
ORION B	FI	24,95 +1,42
OXFORD GLYCOSCI	GB	16,44 -3,46
PHONAK HLDG N	CH	3048,03 -2,49
QIAGEN NV	NL	25,28 -1,63
ROCHE HOLDING	CH	10138,43 -2,50
ROCHE HOLDING G	CH	8445,44 -1,66
SANOFI SYNTHELA	FR	55,60 -1,59
SCHERING AG	DE	53,30 -0,56
SERONO -B-	CH	867,62 +0,38
SHIRE PHARMA GR	GB	17,25 -2,34
SMITH &		

VALEURS FRANCE

● L'action **Pernod-Ricard** perdait 2,71 %, à 73,65 euros, vendredi 16 mars, dans les premiers échanges. Le groupe de vins et de spiritueux a enregistré une baisse de son bénéfice net en 2000, à 195 millions d'euros (-8,5 %), mais une progression de son résultat opérationnel, à 421,1 millions d'euros (+13,1 %).

● Le titre **Peugeot SA** cédait 0,14 %, à 282,5 euros, vendredi matin. « Nous avons des discussions avec divers constructeurs sur de nombreuses formes possibles de rapprochement, et Peugeot est l'un d'eux », a déclaré vendredi un porte-parole de Toyota (lire p. 23). Selon le quotidien *Tokyo Shimbun* de vendredi, Toyota et PSA ont commencé à discuter d'une alliance pour la construction de petits modèles.

● L'action **Publicis** gagnait 1,01 %, à 35,86 euros, vendredi en début de matinée. Le groupe a déposé un bénéfice net de 127,5 millions d'euros en 2000, en progression de 71 % (lire p. 24).

● Le titre **Vivendi Universal** était en baisse de 0,74 %, à 67 euros, vendredi matin. Le bouquet satellitaire italien Telepiù, détenu à 98 % par Vivendi Universal via Groupe Canal+, recherche un partenaire et vise l'équilibre financier vers 2002-2003, déclare son nouveau président Emmanuel Gouté dans *Les Echos* de vendredi. « Tous les scénarios sont à l'étude », même une fusion avec Stream, la plate-forme de Telecom Italia et Rupert Murdoch, annonce M. Gouté.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 16 MARS Cours à 12 h 30
Demier jour de négociation des OSRD : 26 mars

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ACCOR	43,40	284,69	-2,25	3
AGF	70	459,17	+0,65	...
AFFINE(XIMM)	40,01	262,45
AIR FRANCE G.	20	131,19	+1,27	54
AIR LIQUIDE	157,10	1030,51	-0,44	11

ALCATEL	39,05	256,15	-3,34	2
ALCATEL O	38,80	254,51	-0,77	2
ALSTOM	28,89	189,51	-0,38	6
ALTRAN TECHN	61,60	404,07	-3,75	0,50
ATOS CA	98,60	648,77	-1,40	1
ARBEL	7,69	50,44	+4,91	4
AVENTIS	83,75	549,36	-0,36	3,82
AXA	123,20	808,14	-1,04	9,15
AZEO(EXT.ET	72,50	475,57	+5,07	5
BAIL INVESTI	128	839,62	+0,71	16
BAZAR HOT.V	50
BIC	43,10	282,72	-2,05	3,82
BIS	155	1016,73	-1,77	20
BNPPARIBAS	88,60	581,18	-2,10	4
BOLLORE	183,20	1201,71	-4,28	8
BOLLORE INV	47	308,30	-0,04	16
BONGRAIN	36,90	242,05	+0,27	1
BOUYGUES	40,75	267,30	+0,87	1
BOUYGUES OFF	52,10	341,75	-1,42	1,52
BULL#	2,88	18,89	-2,70	2
BUSINESS OBJ	35,05	229,91	-5,40	0,10
B T P (LA CI	50
BURELLE (LY)	76	498,53	-0,65	100
CANAL	3,47	22,76	-1,70	0,75
CAP GEMINI	165,20	1083,64	-5,71	8
CARBONE-LORR	48	314,86	+0,15	2
CARREFOUR	59,20	388,33	-0,42	2,50
CASINO GUICH	102	669,08	-0,68	1,53
CASINO GUICH	66,25	434,57	-1,71	1,53
CASORAMA DU	229,70	1506,73	+1,86	25
CEA INDUSTRI	182	1193,84	+1,11	250
CEGID (LY)	80	524,77	-1,05	3,80
CFR.RECYCLIN	43,14	282,98	-1,73	...
CGIP	53	347,66	-4,33	2
CHARGEURS	74,50	488,69	-2,61	100
CHRISTIAN DA	86,95	570,35	+3,39	2
CHRISTIAN DI	39,90	261,73	+2,31	2
CIC-ACTIONS	120	787,15	+1,27	100
CIMENTES FRAN	52,30	343,07	-1,32	4
CLARINS	79,95	524,44	+3,38	50
CLUB MEDITER	79,15	519,19	-1,88	25
CNP ASSURANC	35,28	231,42	-1,31	4
COFACE	88,10	577,90	-1,01	...
COFLEXIP	155	1016,73	-5,49	1,60
COLAS	61,40	402,76	+0,66	1,50
CONTIN.ENTRE	47,95	314,53	+0,10	100
CPR	51	334,54	-0,97	8
CRED.FON.FRA	13,70	89,87	+4,42	42
CREDIT LYONN	38,90	255,17	-0,51	...
CS.COM.ET SY	13,67	89,67	+0,22	100
DAMART	81	531,33	-0,25	1
DANONE	138,60	909,16	+0,43	1
DASSAULT-AVI	247,10	1620,87	-0,04	8
DASSAULT SYS	51,40	337,16	+5,25	1
DE DIETRICH	61,20	401,45	...	4
DEVEAUX(LY)#	91	596,92	+1,34	20
DEV.R.N-P.CA	14,80	97,08	...	100
DMC (DOLLFUS	14,80	97,08	+1,86	27
DYNACTIION	27,50	180,39	+2,23	25
EIFFAGE	71,30	467,70	-0,28	8
ELIOR	14,70	96,43	-2	...
ELEC.MADAGAS	22,80	149,56	+1,33	100
ENTENIAL(EX	31	203,35	-1,27	...
ERAMET	45,60	299,12	-0,87	20
ERIDANIA BEG	98,65	647,10	-0,70	10
ESSILOR INTL	314,40	2062,33	+0,16	20
ESSO	68,80	451,30	+1,18	50
EULER	54,50	357,50	+1,96	...

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 16 MARS
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ABEL GUILLEM	12,80	83,96	+0,79	...
AB SOFT	6,40	41,98	+2,56	...
ACCESS COMME	9,64	64,55	+0,41	...
ADL PARTNER	19,10	125,29	-4,50	...
ALGERIE	7,69	51,76
ALPHAMEDIA	1,43	9,38	+2,14	...
ALPHA MOS #	7	45,92	+2,04	...
ALPHA MOS BO	1	6,56
ALTIMAR & CI	133,10	873,08
ALDETA	3,90	25,58
ALTI	12,35	82,58	-0,63	...
ALTI ACT.NOU	12,35	81,01
A NOVO #	173	1134,81	-3,84	...
ARTPRICE COM	12,80	83,96	-3,03	...
ASTRA	0,77	5,05	-1,28	...
AUFEMINICO	4	26,24
AUTOMA TECH	10,10	66,25	-0,88	...
AVENIR TELEC	4,90	32,14	-1,01	...
AVENIR TELEC	2,05	13,45
BAC MAJESTIC	8,60	56,41	-2,16	...
BARBARA BUI	15,35	100,69
BCI NAVIGATI	9,87	64,74	-1,10	...
BELVEDERE	12,07	79,17	-0,08	...
BOURSE DIREC	3,05	20,01	+1,67	...
BRIME TECHN	50,50	331,26	-1,85	...
BRIME TECHN	2,10	13,78
BUSINESS ET	13,90	91,18	+1,46	...
BUSINESS INT	4,70	30,83	-4,08	...
BVPR ACT.DIV	29,99	196,72	-1,35	...
CAC SYSTEMES	3,40	22,30
CALL CENTER	13	85,27	-3,70	...
CAST	11,96	78,45	-1,32	...
CEREP	101	662,52	+0,90	...
CHEMUNEX #	0,62	4,07	-4,62	...

CMT MEDICAL	17	111,51
COALA #	23,90	156,77	+0,63	...
COHERIS ATIX	26,31	172,58	-0,72	...
COIL	11,60	76,09
CION ET SYS	2,84	18,63	+5,97	...
CONSODATA #	19,90	130,54	-0,50	...
CONSORS FRAN	5,40	35,42	-9,85	...
CROSS SYSTEM	6,35	41,85	+4,27	...
CRYO	6,80	44,61	-4,23	...
CRYONETWORKS	3,20	20,99	+1,27	...
CYBERDECK #	1,19	7,81
CYBER PRES.#	18,70	122,66	-1,06	...
CYBERSEARCH	2,98	19,55
CYRANO #	2,15	14,10	+4,37	...
DALET #	6	39,36	+14,29	...
DALTRONIC	5,50	36,08	-0,18	...
DESK #	2,61	17,12
DEVOTAM #	44,61	292,62	-4,78	...
DMS #	11,31	74,19
D INTERACTIV	7,60	49,85
D INTERACTIV	7,20	47,23
DIOSOS	50	327,98
DIREKT ANLAG	21,30	139,72
DIREKT ANLAG	1,01	6,63	+1	...
DURAND ALLIZ	16,75	109,87
DURAN DUBOI	6	10	0,66	...
DURAN BS 00	13,50	88,55
EDIK #	405,30	2658,59	-1,63	...
EMERGECE I/1	10,20	66,91	+2,51	...
ESMI GROUP	47,50	311,58
ESKER	5,79	37,98	+1,58	...
EUROFINS SCL	27,50	180,39	-0,72	...
EUROFINS NOU	30,50	200,07
EURO.CARGO S	9,95	65,27
FIMATX #	4,60	30,17	-4,56	...
FISYSTEM #	5,68	37,26	-6,12	...
FISYSTEM BS	1,20	7,87	+22,45	...
FLOREANA MED	8,60	56,41	-1,15	...
GAMEDIOT COM	4,40	28,86	-2,22	...
CALEOFRONT	32,53	213,38	+0,03	...
GENEXIS #	16	104,95	-3,90	...
GENESYS #	26,45	173,50	+0,95	...
GENESYS NV 0	42,20	276,81
GENESYS BS00	5,90	38,70	+9,06	...
GENSET	18,01	118,14	-3,95	...
GL TRADE #	31,23	204,86	-3,31	...
GUILLEMOT #	31,80	208,59	-0,63	...

EUROFRANCE	71,50	469,01	-3,38	20
EURO DISNEY	0,81	5,31
EUFUTUNNEL	1,22	8	-2,17	...
FAURECIA	56,90	373,24	-0,18	7
FIMALAC S.A.C	37,35	245	+0,13	4,40
F.F.P. (NY)	102,10	669,73	+0,10	2
FINAXA	107	701,87	+1,42	3,05
FIVES-LILLE	107	701,87	+1,42	8
FONCLYON.#	31,80	208,59	-0,63	2
FONCLYON TELEC	64,05	420,14	-1,46	4
FONMAGERIES	482	3161,71	+0,42	50
GALERIES LAF	178	1167,60	-0,45	2
GAUMONT #	43,15	283,05	+0,35	50
GEACINA	102,70	673,67	-0,29	100
GEOPHYSCHE	66,35	435,23	+1,69	10
GFI INFORMAT	25,99	170,48	-2,29	2
GRANDVISION	20,46	134,21	-2,06	10
GROUPE ANDRE	126,10	827,16	-2,25	50
GROUPE GASCO	85	557,56	+2,41	15
GR.ZANNIER	81	531,33	-0,49	10
GROUPE PARTO	67	439,49	+1,44	91
GUYENNE GAS	85	557,56	...	4
HAVAS ADVERT	15,61	102,39	-0,57	0,40
HIMES	113,30	743,20	-3,08	8
IMMOBANQUE	133	872,42	+1,45	16
IMMOBILES DE	21,32	139,85
INFORMAGES E	16,15	105,94	-1,82	...
INMGARSELLA	3400	22302,54	...	50
INGENICO	23,62	154,94	-4,76	1
ISIS	96,60	646,77	-0,40	8
KAUFMAN ET B	21,51	141,10	-1,74	0,51
KEYPYERRE	102,50	672,36	-0,49	50
LAFARGE	99,25	651,04	-1,24	25
LAGARDERE	60,70	398,17	-1,22	40
LAPYRE	56	367,34	-1,75	2
LEBON (CIE)	58,70	385,05	-0,51	...
LEGRAND	246	1613,65	+2,50	2
LEGRAND ADP	145	951,14	-0,14	2
LEGRIS INDUS	52,30	343,07	-1,32	3
LIBERTY SURF	7,42	48,67	-1,72	0,80
LOCINDUS	124	813,39	+1,22	23
L'OREAL	78,30	513,61	+1,03	0,20
LOUVRE #	80,05	525,09	...	15
LVHM MOET HE	56,40	369,96	+1,26	0,30
MAURINE WENDE	90,10	591,02	+0,11	8
MAUREL ET PR	11,51	75,50	-4,80	50
METALEUROPE	5,80	38,05	-1,69	25
MICHELIN	38,48	252,41	+1,29	2
MONTPEUT SA</				

SPORTS Sepang, dans la banlieue sud de Kuala Lumpur (Malaisie), accueille, dimanche 18 mars, le deuxième grand prix de la saison 2001 de formule 1. ● LE DÉCÈS, il y a

quinze jours à Melbourne (Australie), de Graham Beveridge, un commissaire de piste victime d'un accident de course, est toujours gravé dans les mémoires. ● LE PRÉSI-

DENT de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), Max Mosley, reconnaît qu'il est « impossible de garantir une sécurité absolue » sur un circuit. ● LE RETOUR du manu-

facturier français Michelin dans l'arène de la F1 a exacerbé la concurrence en matière de performances sur les pneumatiques, qui se répercutent désormais de manière spectaculaire

sur celles des voitures. ● S'IL SE CONFIRME à Sepang, puis à Interlagos (Brésil), que « des changements ont fait augmenter le danger, nous réagirons », affirme Max Mosley.

Le Grand Prix de Malaisie placé sous haute surveillance

Les contraintes imposées par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) en matière d'aérodynamisme sont loin d'avoir compensé l'amélioration des performances obtenues avec les pneumatiques

GARANTIR la sécurité de ses acteurs tout en entretenant le spectacle du risque et de la peur. La gestion sportive de la formule 1 a ceci de paradoxal qu'elle doit ménager des impératifs opposés. Juste après la mort de Graham Beveridge, le commissaire de piste australien victime d'un accident de course sur le circuit de l'Albert Park, à Melbourne, le 4 mars, quelques mois seulement après celle d'un pompier volontaire sur le circuit de Monza, jamais on n'a compté dans le paddock autant de partisans d'une sécurisation radicale et d'un contrôle plus strict des circuits de F1.

Chacun alors semblait prêt à en découdre pour trouver des solutions, ou du moins, pour faciliter, sur-le-champ, toute décision permettant d'empêcher que de tels drames se reproduisent. « Nous devons réfléchir à ce qui pourrait être fait pour améliorer les conditions de travail des commissaires au plan de la sécurité », confiait, solennel, Michael Schumacher, juste après sa victoire de Melbourne.

Encore bouleversé par l'émotion, Ralf Schumacher, le frère du quadruple champion du monde, l'un des pilotes partie prenante, avec Jacques Villeneuve, de l'accident mortel du commissaire australien, avait trouvé les mots les plus justes : « Je suis terriblement désolé qu'un homme qui s'occupait de notre sécurité ait été tué aujourd'hui. » Quoi de pire, en effet, que de se sentir sinon responsable, du moins impliqué dans la mort de quelqu'un censé vous protéger. Il

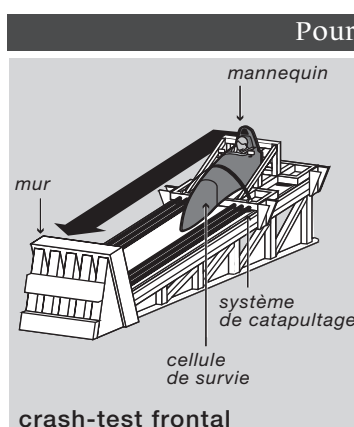
faut « œuvrer pour la sécurité des commissaires, surenchérisait le Français Olivier Panis.

Moins de quinze jours après Melbourne, le naturel des pilotes est revenu à grande vitesse. Lors de la conférence de presse d'ouverture du Grand Prix de Malaisie, qui doit se courir, dimanche 18 mars, sur le circuit de Sepang, à proximité de la capitale Kuala-Lumpur, Michael Schumacher annonçait : « En tant que pilote de course, on se satisfait de tout ce qui permet d'aller plus vite. » David Coulthard ne disait pas autre chose, alors qu'il s'inquiétait du projet des instances sportives de réduire la vitesse des monoplaces, jugées potentiellement plus dangereuses.

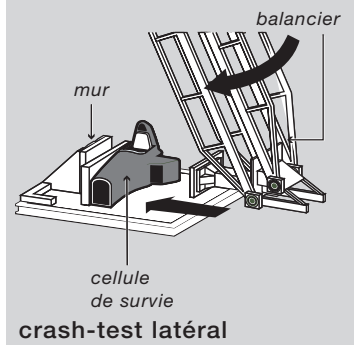
UNE ONDE DE CHOC

Le décès d'Ayrton Senna, le 1^{er} mai 1994 à Imola (Italie), dernier d'entre les pilotes de F1 à être mort dans l'exercice de son métier, avait provoqué une onde de choc dans les paddocks et au-delà. Il fallait un personnage à la mesure du dieu Senna – comme on dit le roi Pelé – pour que tant d'efforts puissent être consentis : déplacement vers l'arrière de la position de conduite, renforcement de la protection de la bien nommée cellule de survie, crash-tests de plus en plus sévères, les progrès obtenus dans le domaine de la protection des pilotes se sont, tout au long de ces années, confirmés.

Michael Schumacher, après s'être brisé les deux jambes en percutant un mur du circuit de Silverstone, où se courait le Grand Prix



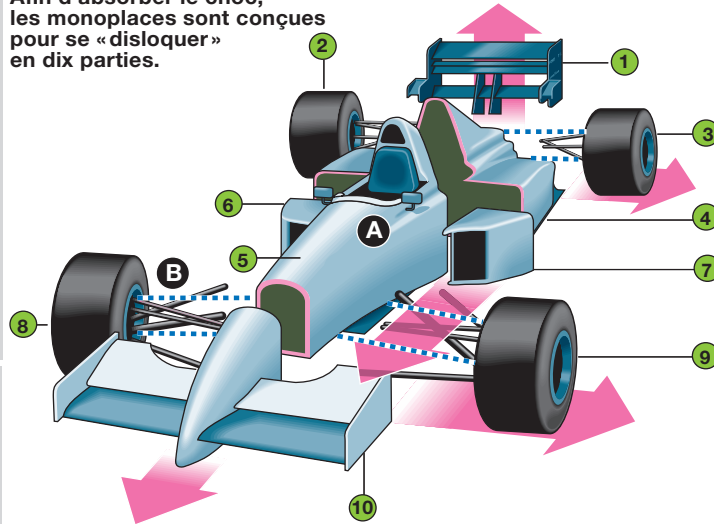
crash-test frontal



crash-test latéral

Pour une plus grande sécurité du pilote

Afin d'absorber le choc, les monoplaces sont conçus pour se « disloquer » en dix parties.



En 2001, la cellule de survie A a été renforcée, notamment au niveau de l'arceau de sécurité et des jambes du pilote. Fabriquée à l'aide de fibre de carbone composite, elle contient, en outre, le réservoir d'essence. Des crash-tests (frontal, latéral et vertical) sont utilisés pour garantir sa solidité. Cette année, les normes de ces tests ont été très sensiblement relevées, pour une plus grande sécurité des pilotes. Après les accidents mortels de deux commissaires, à Monza et Melbourne, le système de câblage de haute résistance censé retenir les roues B a montré ses limites.

Source : Graphic-News/Le Monde

d'Angleterre, le 11 juillet 1999, a été le dernier à s'être grièvement blessé au volant d'une monoplace. Nombre d'autres accidents violents ont eu lieu, qui jamais n'ont eu de telles conséquences, mais les images du spectaculaire accident de Melbourne dont Jacques Villeneuve est sorti miraculeusement indemne ont été la dernière illustra-

tion des limites au-delà desquelles les techniques de protection ne peuvent plus garantir la vie d'un pilote.

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) va avoir fort à faire pour trouver une réponse qui soit à la fois techniquement réalisable et acceptée par les professionnels de la piste, au sens large : les

pilotes, bien-sûr, mais aussi les écuries, les motoristes et autres manufacturiers, c'est-à-dire une population dotée d'énormes moyens financiers et animée par des intérêts par toujours compatibles, voire opposés.

Le retour, après dix-sept années d'absence, de Michelin dans l'arène de la F1, seul et unique concu-

rent du manufacturier japonais Bridgestone, a exacerbé la performance des pneumatiques. La FIA avait anticipé cette mutation, via son groupe de travail technique, en imposant de nouvelles contraintes aérodynamiques censées compenser ce gain.

Les milliers d'heures en soufflerie dépensées par les écuries durant l'intersaison ont vu vite raison de la mesure : le handicap initial, estimé à une seconde et demie, s'est réduit à une poignée de dixièmes. Avec des pneumatiques offrant un gain de quatre secondes au tour, on est bien loin du compte.

La FIA s'est indirectement dégagee de toute responsabilité dans l'affaire : « Ils se sont trompés », a déclaré laconiquement Max Mosley, le président de la FIA, à propos des membres du groupe de travail technique, composé des chefs ingénieurs appartenant aux écuries en lice. En attendant de prendre d'autres décisions, la FIA a décidé d'analyser le comportement des monoplaces dans chacun des virages des Grands Prix de Malaisie, dimanche, et du Brésil, à Interlagos, deux semaines plus tard.

Si la tendance à l'accroissement de la vitesse moyenne se confirme, la FIA réagirait. Max Mosley l'a assuré, sans cacher qu'il faisait allusion à d'éventuels changements sur les pneus. Par la voix de leurs responsables respectifs, Michelin et Bridgestone ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils y étaient opposés.

J.-J. L.

Max Mosley, président de la Fédération internationale de l'automobile

« Il nous est impossible de garantir une sécurité absolue »

« En moins de six mois, deux commissaires de piste, à Monza et à Melbourne, ont été victimes d'accidents de course. Peut-on parler de fatalité ?

– Les deux faits sont très différents. Le volontaire de Monza était un pompier qui devait être près des voitures ; celui d'Australie était un commissaire chargé de veiller à ce que les spectateurs restent à leurs places. Contrairement aux instructions qui avaient été données, il s'est placé devant une petite ouverture dans la grille de sécurité [que les commissaires franchissent en cas d'urgence pour se rendre sur la piste et par laquelle s'est introduite la roue meurtrière, NDLR]. Cela dit, la probabilité qu'une telle chose arrive était extrêmement faible.

– Qu'il s'agisse de grandes ou de petites courses, les commissaires sont seuls experts en matière de sécurité, et nous suivons leurs conseils. Nous n'avons pas de

règle pour eux, ce sont plutôt eux qui décident, sous leur propre responsabilité. Parce que c'est très excitant lors des premiers tours, les commissaires se placent parfois dans des endroits dangereux. Nous avons tous fait ça à un moment ou à un autre de notre vie. Pendant des décennies, nous avons laissé les commissaires faire ce qu'ils voulaient. Je ne vois pas de raison qui justifierait que cela change.

– Des câbles sont censés retenir les roues en cas de choc. Le système n'a apparemment pas fonctionné.

– La résistance des câbles est passée de cinq à dix tonnes, car nous nous étions aperçus que des roues continuaient de se détacher. Mais si l'accident est extrêmement violent, même avec une résistance de vingt tonnes, ce n'est plus le câble qui cède, mais ses attaches. Il nous est impossible de garantir une sécurité absolue. On peut seu-

lement réduire la probabilité d'un accident à un niveau acceptable, c'est à dire le plus proche possible de zéro.

– Une enquête est-elle en cours après l'accident de Melbourne ?

– Pas à la FIA. Pour nous, il s'agit d'une simple erreur de pilotage, d'un accident de course, et il n'y a rien à apprendre de cela, sinon qu'apparemment les voitures vont beaucoup plus vite qu'auparavant. Par rapport à la saison 2000, l'augmentation de la vitesse moyenne au tour équivaut à une progression sur dix ans. Nous allons regarder si cela se reproduit également en Malaisie et au Brésil. Si c'est le cas, si l'on estime que des changements ont fait augmenter le danger, nous réagirons.

– De quelle manière ?

– Probablement au niveau des pneumatiques : en augmentant le nombre de rainures, voire en imposant des rainures latérales. Mais cela se fera en accord avec les manufacturiers et les écuries.

– Le site DailyF1.com a publié la lettre d'un commissaire de piste qui déplore notamment le manque de considération dont ferait l'objet ces bénévoles, qui ne peuvent pas approcher les pilotes dans les paddocks.

– Dans toutes les courses auto-

mobiles, à l'exception de la F1, il n'y a aucune restriction d'accès aux paddocks. Mais les pilotes de formule 1 sont devenus des étoiles mondiales, trop de monde veut les rencontrer. Ils ont d'autres choses à faire. Dans un Grand Prix, trois mille personnes en moyenne travaillent. En grande majorité, elles sont bénévoles. J'éprouve surtout de la sympathie pour les commissaires qui travaillent dans les petites courses, là où les pilotes et les voitures ne sont pas aussi attractifs. Sans eux, on ne pourrait pas organiser ces courses là.

– La FIA a imposé en 2001 une nouvelle règle relative aux appuis aérodynamiques afin de ralentir les monoplaces. Ce choix n'a pas été d'une grande efficacité.

– Nous avons dit à notre groupe de travail technique qu'il y aurait une guerre des pneus entre les manufacturiers [avec l'arrivée de Michelin], avec pour conséquence une augmentation de la vitesse. Ce groupe, composé de tous les ingénieurs-chefs des écuries, avait estimé que les changements d'aérodynamisme allaient compenser le gain obtenu grâce aux pneus. Ils se sont trompés.

Propos recueillis par Jean-Jacques Larrochelle

Vers une libéralisation de l'antipatinage

Après avoir été à la peine derrière la monoplace de Nick Heidfeld lors du dernier Grand Prix de Melbourne, Heinz-Harald Frentzen, pilote de l'écurie Jordan, a laissé entendre que les voitures de l'écurie Sauber, motorisées par Ferrari, disposeraient d'une aide leur permettant de se comporter de manière très efficace en sortie de virage : « C'est à croire que l'option est fournie avec le moteur Ferrari », a ironisé le pilote allemand. Cette déclaration faite sur son site Internet rappelle une ancienne et récurrente polémique relative à l'emploi de l'antipatinage – que les écuries s'accusent mutuellement d'utiliser en secret –, qui est jusqu'à présent totalement banni de la compétition. De guerre lasse, tant ces systèmes sont parfois indéchiffrables, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a décidé de libéraliser leur emploi à compter du Grand Prix d'Espagne, à Barcelone, le 29 avril. Cette mesure touchera également les systèmes électroniques relatifs à l'embrayage et au changement de vitesse. En revanche, la FIA maintient son interdiction sur tout moyen permettant un asservissement des commandes de direction et de freinage, il est vrai pratiquement impossible à dissimuler.

Le circuit de Sepang, fierté inaccessible du Malaisien moyen

À QUELQUES jours du Grand Prix de Malaisie, dimanche 18 mars à Sepang, les organisateurs ont eu recours aux grands moyens pour tenter d'attirer un public qui, exceptionnellement, semblait boudier l'événement. Dix jours avant les premiers essais, et alors que les deux précédentes éditions s'étaient déroulées à guichet fermé, moins d'un tiers des places était vendu. La raison : la proximité dans le calendrier du dernier Grand Prix de Malaisie et surtout le prix d'entrée dans l'enceinte de Sepang, compris entre 100 et 1 600 ringgits, alors que le salaire mensuel moyen est d'à peine 1 000 ringgits (2 000 francs).

La foule étant un élément important de succès, l'organisateur, qui n'entend pas compromettre l'excellente réputation de son Grand Prix, a décidé que les Malaisiens seraient privés de l'épreuve en direct sur TV3, dimanche après-midi. Une punition pas tout à fait collective puisque les privilégiés qui reçoivent la télévision par satellite ne seront pas touchés. Cette décision pourrait toutefois être levée à la dernière minute, une fois que la menace aura porté ses fruits, dit-on.

« C'est parce qu'ils ne peuvent pas se l'offrir que les Malaisiens n'y vont pas. Ce n'est pas parce que cela ne les intéresse pas », affirme le président de l'Association automobile de Malaisie (AAM), Tunku Mudzaffar. En plein Kuala Lumpur, dans le centre commercial installé au pied des plus grandes tours jumelles du monde, sont exposés moteurs et carrosseries de toutes les voitures de l'écurie Sauber, assimilée « nationale » depuis que Petronas, l'entreprise nationale d'exploitation de gaz et de pétrole, la soutient.

La relation parfois passionnelle des Malaisiens avec la voiture n'est pas récente. Le premier rallye automobile local a eu lieu en 1932, quand le pays était une colonie britannique. Le sultan lui-même y avait pris part. Selon Tunku Mudzaffar, triple vainqueur du rallye de Malaisie, les autochto-

nes, pour qui la voiture prend souvent la priorité sur la maison, sont pour la plupart fiers du Grand Prix. Financé par le gouvernement, le circuit de Sepang, inauguré en 1998, a coûté 350 millions de ringgits (107 millions d'euros), sans compter le prix du terrain.

À l'origine, l'ambition du gouvernement malaisien était double. Il s'agissait d'abord de « mettre la Malaisie sur la carte du monde » afin de la faire exister dans l'esprit des visiteurs potentiels, alors que le pays – coincé entre la Thaïlande et l'Indonésie – ne jouit ni de l'image ni de la réputation touristique

« Notre mission est de développer l'industrie du sport automobile en Malaisie »

de ses voisins. Il s'agissait aussi de faire venir en Malaisie le meilleur de la technologie, tant pour la construction du circuit qu'à l'occasion de chaque Grand Prix.

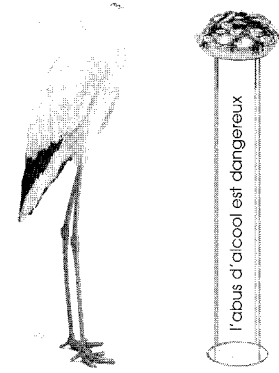
« Notre mission est de développer l'industrie du sport automobile en Malaisie. Nous devons servir de catalyseurs, avec pour but ultime de produire nos propres champions du monde », a déclaré le patron du circuit, Tan Sri Basir Ismail. En attendant les champions, la Malaisie dispose du meilleur circuit au monde. Les installations y sont les plus modernes, les plus sûres et les plus confortables. Le 22 janvier, à Paris, lors du Festival international de l'automobile, Sepang a été désigné pour la seconde fois « plus beau circuit du monde ».

La Malaisie est par ailleurs le plus pauvre des pays hôtes de Grands Prix. On parle déjà de baisser les prix d'accès pour l'an prochain, afin que les Malaisiens puissent retourner en masse à Sepang.

Florence de Changy

En mars, qui dit blanc, dit vin d'Alsace !

AVEC LE PLATEAU DEGUSTATION 13 HŪITRES DE BRETAGNE 148 F. 22.56 € (PAR PERS) NOUS VOUS OFFRONS UNE BOUTEILLE DE PINOT BLANC KLIPFEL*



République
Chez Jenny
39 bd du Temple 3^e
Tél : 01 44 54 39 00
TLJ jusqu'à 1h

Opéra
La Taverne
24 bd des Italiens 9^e
Tél : 01 55 33 10 00
TLJ jusqu'à 1h

*Une huître Royale, 4 plates Belon n°3, 4 fines de Bretagne n°3, 4 creuses de pleine mer n°3 * Une bouteille offerte à emporter pour deux formules commandées.

Franck Tournaire, pilier tourmenté d'un XV de France démoralisé

Présenté comme le meilleur joueur du monde à son poste lors de la Coupe du monde 1999, le Toulousain a disparu du XV de France, victime de son ras-le-bol de la balle ovale

Le XV de France devait affronter, samedi 17 mars, au Stade de France, l'équipe du pays de Galles, à l'occasion d'une rencontre comptant pour la quatrième journée du Tournoi des six nations 2001. La formation de Ber-

nard Laporte se doit de remporter ce match afin de montrer qu'elle a retrouvé une partie du moral – et de la technique – qui lui avaient permis de venir à bout des All Blacks lors de la demi-finale de la Coupe du monde 1999.

Mais, après l'ailier Christophe Dominici, c'est au tour du pilier Franck Tournaire d'être victime d'un mal étrange, une sorte de ras-le-bol du rugby, qui lui a coûté sa place en sélection nationale. Une situation qui fait réfléchir les

dirigeants français, mais pas au point de les convaincre de s'attacher les services d'un préparateur psychologique. « Les joueurs ont seulement un problème de finition », assure, Jo Maso, le manager du XV de France.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Liverpool s'est qualifié, jeudi 15 mars, pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA, en battant le FC Porto (2-0), à l'occasion du match retour (0-0 à l'aller), joué à Anfield Road. Les Reds de l'entraîneur français Gérard Houllier rejoignent Alavés, le FC Barcelone et Kaiserslautern dans le dernier carré de la compétition. Les Espagnols d'Alavés, vainqueurs de leurs compatriotes du Rayo Vallecano à l'aller (3-0), ont subi une défaite sans conséquence (2-1) au retour et disputeront la première demi-finale européenne de leur histoire. L'autre duel espagnol a vu la victoire du FC Barcelone, qualifié malgré sa défaite (3-2) sur le terrain du Celta Vigo (2-1 à l'aller). Dans le dernier match, Kaiserslautern a battu le PSV Eindhoven (1-0, même score à l'aller) dans une rencontre interrompue une quinzaine de minutes par des supporters néerlandais qui, rendus furieux par l'exclusion d'un de leurs joueurs, ont tenté d'envahir le terrain. Le tirage au sort des demi-finales, qui seront jouées les 9 et 15 avril, devait avoir lieu vendredi 16 mars.

■ **Le club de Saint-Etienne a été mis en accusation** par la commission d'enquête parlementaire brésilienne chargée de mener les investigations sur l'affaire des faux passeports. Reçus par la Fédération internationale (FIFA), mercredi 15 mars, les députés brésiliens ont affirmé que, dans les cas d'Alex et Aloisio, « la direction du club a eu connaissance des faux passeports, y a participé et a même conservé les documents pour mieux contrôler les joueurs ».

TOULOUSE

de notre envoyé spécial
Pas le mercredi, avait-il prévenu : « C'est le jour réservé à ma fille. » Le lendemain, à l'heure dite, il n'était pas au rendez-vous. « Cela lui ressemble assez d'oublier ce genre de choses », convient le patron de la Brasserie du stade, l'établissement qui jouxte les Sept-Deniers, à Toulouse, où Philippe Douste-Blazy achève son repas, et sa campagne électorale, non loin d'un trio de quinquagénaires très préoccupés par la santé du XV de France, son manque de réserve : « Avant, ils se seraient mangés les uns les autres, tellement il y avait de concurrence. »

Franck Tournaire, lui, a déjà tourné les talons. « Parti avec Marc Dal Maso », explique quelques habitués. Il reviendra plus tard, furtivement, avant l'entraînement. Il est comme ça, Franck Tournaire, la famille et les copains d'abord. Il a fait ses choix. Sa peti-

te fille, cette enfant aux boucles blondes que le pilier du XV de France avait juchée sur ses épaules pendant le tour d'honneur offert à la foule de Twickenham après la victoire des Bleus, en demi-finales de la Coupe du monde 1999. Son grand ami, Marc Dal Maso, le compagnon de chambre de la Coupe du monde quand Franck Tournaire était unanimement considéré comme le meilleur pilier droit de la planète rugby.

« CHANGER D'HORIZON »

La petite Laura-Marie, l'ami « Zozo », et le rugby, aussi, tant bien que mal. Depuis l'automne, Franck Tournaire n'appartient plus au groupe France. A l'issue du premier rassemblement des Bleus, pour préparer le choc contre l'Australie, l'entraîneur, Bernard Laporte, lui a fait comprendre qu'il attendait un niveau de forme plus éclatant, et il a appelé sa doublure, Pieter De Villiers. Peu après, ses entraîneurs du Stade toulousain ont tenu à peu près le même langage. « J'avais besoin de me reposer », reconnaît-il. S'éloigner des ter-

rains, oublier un peu le rugby, évacuer un trop-plein, un ras-le-bol de la balle ovale. Pendant un mois et demi, il est retourné chez les siens, du côté de Narbonne.

D'une certaine manière, Franck Tournaire a « lâché ». Il a momentanément perdu le contact avec le haut niveau, qui ne pardonne aucune faiblesse. La cassure remonte au mois de juin 2000, aux phases finales de l'interminable championnat de France. « J'avais enchaîné la préparation de la Coupe du monde, la Coupe du monde, puis la saison 1999-2000. J'avais du mal à récupérer, se souvient-il. Je finissais les matches beaucoup plus fatigué que d'habitude. » Pendant les vacances, il a « abdiqué » en recevant le programme de préparation de l'équipe de France. « Une sensation d'étouffement » l'a envahi ; il lui fallait « changer d'horizon ».

Ce relâchement s'est produit, à peu de chose près, au moment même où Christophe Dominici quittait le rassemblement de l'équipe de France, à Clairefontaine, pour rejoindre la Clinique du sport et entamer une longue cure de

sommeil, premier soin administré à cet écorché vif en proie à une sévère dépression nerveuse. Hasard ? « Lui aussi avait besoin de se rafraîchir, de faire un break », convient Franck Tournaire. Des facteurs très personnels ont aggravé la situation de Christophe Dominici, mais l'ailier du Stade français n'écarte pas les « problèmes rugbystiques » : « Le haut niveau est un emmagasinement de stress, confie-t-il. Chacun a toujours un peu peur de mal faire devant tout ce monde. »

Avant que Franck Tournaire et Christophe Dominici ne s'imposent ou subissent des coupures nécessaires, il y avait eu la déchirure de Thomas Castaignède, pendant la Coupe du monde, une blessure « psychologique » selon l'intéressé ; il y avait eu la rébellion des joueurs du Stade français, qui avaient remercié leur entraîneur, Georges Coste, au printemps 2000, parce qu'il leur parlait « trop de rugby ». Autant d'indices qui, ajoutés aux prestations actuelles du XV de France, très en dessous de sa valeur intrinsèque, ont fini

par faire réfléchir les dirigeants du rugby français.

Après des années de palabres, Ligue et Fédération semblent d'accord pour remodeler structures et calendriers au profit des internationaux. En revanche, le recours à un préparateur psychologique est écarté. « C'est encore un tabou dans le rugby, reconnaît Christophe Dominici. Pourtant, on ne peut pas dissocier le corps du mental. Les Australiens en ont un, les tennismen et les athlètes aussi. » Mais, pour Jo Maso, le manager du XV de France, « le problème n'a rien de psychologique, les joueurs ont seulement un problème de finition ». « Un petit doute s'est installé », souligne Fabien Galthié. Cette fragilité, réelle, n'est peut-être que le signe d'un grand bouillonnement, le prélude indispensable à de grandes réalisations, contre le pays de Galles, samedi 17 mars, puis en Angleterre, le 7 avril, à Twickenham, théâtre d'un si beau chef-d'œuvre, en octobre 1999.

Eric Collier

► www.lemonde.fr/sixnations

Composition des équipes

● **France** : 1. Califano (Toulouse) ; 2. Ibanez (Castres) ; 3. De Villiers (Stade français) ; 4. Auradou (Stade français) ; 5. Pelous (Toulouse, cap.) ; 6. Moni (Stade français) ; 7. Magne (Montferrand) ; 8. Juillet (Stade français) ; 9. Galthié (Colomiers) ; 10. Merceron (Montferrand) ; 11. Dominici (Stade français) ; 12. Lombard (Stade français) ; 13. Biarritz ; 14. Bernat-Salles (Biarritz) ; 15. Sadoury (Colomiers)
Remplaçants : 16. Landreau (Stade français) ; 17. Marconnet (Stade français) ; 18. Nallet (Bourgoin-Jallieu) ; 19. Betsen (Biarritz) ; 20. Carbonneau (Pau) ; 21. Lamaison (Agen) ; 22. Elhorga (Agen)

● **Pays de Galles** : 1. Morris (Swansea) ; 2. McBryde (Llanelli) ; 3. Young (Cardiff, cap.) ; 4. Gough (Newport) ; 5. Moore (Swansea) ; 6. Charvis (Swansea) ; 7. Williams (Cardiff) ; 8. Quinnett (Llanelli) ; 9. Howley (Cardiff) ; 10. Jenkins (Cardiff) ; 11. James (Llanelli) ; 12. Gibbs (Swansea) ; 13. Taylor (Swansea) ; 14. Thomas (Cardiff) ; 15. Williams (Cardiff)
Remplaçants : 16. Lewis (Cardiff) ; 17. Anthony (Swansea) ; 18. Quinnett (Cardiff) ; 19. Lewis (Pontypridd) ; 20. Cooper (Bath) ; 21. Jones (Llanelli) ; 22. Bateman (Northampton)

Graham Henry réclame une réforme des structures du rugby gallois

LES RÈGLES d'or du sport en général, et du rugby en particulier, sont souvent d'une grande simplicité : on ne change pas une équipe qui gagne, mais on essaie de modifier un championnat qui fait perdre l'équipe nationale. Depuis deux ans, le XV d'Angleterre ravit ses supporters, et même au-delà, tant par ses résultats que par l'audace qui caractérise son jeu. Résultat : il n'est plus une personne, en Angleterre, pour réclamer une refonte des structures du rugby professionnel. Même constat en Irlande, où les récents succès des clubs de province et du XV du Trèfle ont donné raison aux partisans des bouleversements opérés ces dernières années, avec le rapatriement des meilleurs joueurs de l'île au sein de quatre grandes formations provinciales.

Le rugby du pays de Galles, comme celui de France, a longtemps pensé qu'il pourrait faire l'économie d'une révolution pour s'adapter à la nouvelle donne du professionnalisme. En 1998, un an avant de recevoir la Coupe du monde, les autorités du rugby gallois avaient recruté à prix d'or le Néo-Zélandais Graham Henry, ancien entraîneur à succès des Auckland Blues. Sous la férule de ce sélectionneur à poigne, les descendants des Diables rouges des années 1970 avaient repris des couleurs, aligné dix victoires consécutives, dont une, mémorable, sur la pelouse du Stade de France (34-33), et une autre, inoubliable pour leurs supporters, qui devait priver l'Angleterre du grand chelem dans le Tournoi des cinq nations 1999.

L'étoile de Graham Henry a commencé à pâlir lorsque celui-ci a affiché une première faiblesse, en ne se montrant pas à la hauteur de la mission pour laquelle on l'avait fait venir : sinon remporter la Coupe du monde 1999, au moins y faire

bonne figure. Las, le pays de Galles s'est incliné face aux Samoa occidentales, puis face à l'Australie en quart de finale. Sitôt les défaites encaissées, Graham Henry a ouvert le débat, évoquant un bouleversement des structures du rugby européen : « Il faut une passerelle plus solide entre le niveau des clubs et le niveau international », expliquait-il.

Un an et demi plus tard, après un début de Tournoi des six nations décevant – une large défaite face à l'Angleterre (15-44) et un modeste match nul en Ecosse (28-28) –, Graham Henry est revenu à la charge.

« UNE PROPOSITION D'ACTUALITÉ »

Tout auréolé de sa nomination à la tête des Lions britanniques, une sélection des meilleurs joueurs des îles Britanniques, il s'est fait l'avocat d'une série de réformes comprenant la création d'une ligue celtique et le regroupement des 140 meilleurs joueurs de la principauté au sein de cinq « super-clubs ». La bonne société du rugby gallois s'est chargée de le remettre à sa place : des résultats d'abord, des suggestions ensuite.

Jo Maso et Bernard Laporte, manager et entraîneur du XV de France, voient au contraire dans les projets de Graham Henry « une proposition d'actualité ». Eux-mêmes souhaitent prendre trente joueurs sous leur coupe et réorganiser leur saison : en 2001-2002, ces trente hommes passeraient dix-huit ou dix-neuf semaines avec le groupe France pour préparer 11 matches, et de vingt-quatre à vingt-six semaines avec leurs clubs pour disputer 21 ou 22 matches. Cette proposition, qui prévoit un dédommagement financier pour les clubs privés de leurs internationaux, a été mise entre les mains des responsables de la Ligue nationale de rugby.

E.C.

PRÊT-À-PORTER AUTOMNE-HIVER 2001-2002

Créatures glamour et vêtements puzzles

Jean-Paul Gaultier et Jeremy Scott ont insufflé leur énergie sur cette semaine de défilés, qui confirme également le talent et la maturité du duo Alexandre Matthieu

« **GLAMOUR AND MONEY.** » Jeremy Scott a poussé son cri de guerre mercredi 14 mars au soir au Cirque d'Hiver en offrant la mise en scène la plus spectaculaire et la plus drôle de ces dernières saisons de mode. Sur un plateau tournant, il a installé un *remake* du « Juste Prix », présenté par des démonstratrices de charme à la bouche rouge et à la tignasse de lionne. Plus habituées aux allers-retours mécaniques sur les podiums, les mannequins se délectent de leur rôle. Karen Elson se prélassait sur un piano, Eléonora Bosé actionne le repose-pied d'un fauteuil électrique, pendant qu'une autre ouvre un réfrigérateur rempli de lingots d'or. « *Bank of America. Winner of one million dollars: Jeremy Scott* », indique un faux chèque géant.

A vingt-sept ans, cet Américain installé à Paris ne pouvait pas mieux croquer le star-system de la mode. Au-delà du mauvais ou du bon goût, il se réapproprie avec panache tous les clichés d'un luxe ostentatoire dans des robes en patchwork de dollars de soie, un fourreau noir ceinturé d'une montre dorée géante ou une combinaison de diva en cuir carmin. Pour le final, un rideau tombe et, perché sur un nuage de ouate, le créateur apparaît sous une pluie de billets, au

robe de satin rouge traversée de rubans brodés et le blouson de cuir turquoise ciselé comme un bijou donnent le ton de leur mode, pleine d'optimiste.

Le duo, formé à l'atelier Chardon-Savard, excelle dans les broderies, tantôt cascades de paillettes mates, tantôt souffle de neige sur un pantalon de tulle. Organisé au ministère des affaires étrangères, le défilé suscite la rencontre surréa-

labots, trench et talons hauts. L'occasion d'un exercice de style détonnant sur des vêtements puzzles. Coupées et raccrochées à des chaînes d'argent, les manches de vestes sont suspendues comme des bijoux. Fendu en son milieu, un trench devient un ensemble boléro-jupe. Le couturier accumule, superpose – un peu trop – pour recomposer une silhouette et des volumes bien à lui, comme ses nui-

De retour sur les podiums, Audrey Marnay dans une robe manteau de la collection Yves Saint Laurent Rive Gauche par Tom Ford, présentée au Musée Rodin.



A gauche, un modèle de Jean Paul Gaultier. A droite, fuseau et cardigan brodé d'Alexandre Matthieu.



PHOTOGRAPHIES CLAUDINE DOURY/VU

milieu de ses angelots en tuniques de mousseline ailées. Le public est survolté et s'agglutine sur le podium pour ramener comme ultime trophée quelques pièces en chocolat.

A l'instar de Jeremy Scott, Alexandre et Matthieu sont en train de devenir les nouvelles coqueluches de la mode. Révélés en 1999, au Festival international des arts de la mode de Hyères, ces deux garçons de vingt-six et vingt-sept ans ont imposé, en seulement trois collections, un style qui laisse parler l'émotion et l'imaginaire. Laisant de côté les motifs figuratifs et les étoiles *comics* des deux dernières saisons, ils ont privilégié la ligne et le dessin du corps. La

liste de deux mondes aux antipodes. Les huissiers en queue de pie côtoient les Japonaises en total-look manga. « *Védrine? Connais pas ce mannequin* », s'inquiète une photographe avant la visite du ministre dans les coulisses...

VESTIAIRE EN PIÈCES

Après les demi-perfectos et les pantalons de motard à une jamb, présentés en octobre 2000 sur un sol terreux, Jean Paul Gaultier dissèque la garde-robe à l'horizontale dans la salle Lenôtre du Carrousel du Louvre recouverte d'un tapis de plumes. « *Prince en pièces* » est le thème de cette collection qui multiplie les allusions au vestiaire 1980 du chanteur, entre chemise à

settes « tente » sous des vestes étroites. Posée sur les talons aiguilles ou coincée sous les sangles des bottes, la guêpe en version maille ou cuir fait partie des détails-phares de l'hiver 2001-2002.

D'autres, comme Peter Speliopoulos chez Cerruti, habillent une femme lisse avec des vêtements noirs ou crème, qui privilégient un luxe intime. Les manteaux sont doublés de ragondins ou d'opossum. Les boutons pompons et les broderies victorienne sur les poches cassent parfois l'austérité des coupes. L'accent est mis sur la taille haute et la ligne du dos, dans une variation autour de la robe noire en jersey de soie.

Pour sa première collection chez Guy Laroche, le Chinois Mei Xiao Zhou – ancien danseur et assistant de Thierry Mugler de 1994 à 2000 – a compacté une multitude de tendances sans réelle cohérence (imprimés cinétiques à la Vasarely, cuir tatoué, fourreaux de satin gris perle). Col-coussin à la Hussein Chalayan, sac rigide inspiré du modèle 2005 de Chanel n'aident pas à redéfinir l'identité de cette maison, qui n'arrive décidément pas à trouver ses marques depuis le départ du créateur Alber Elbaz.

Anne-Laure Quilleriet

YSL Rive Gauche en plein Far West

INSTRUIT par les déconvenues d'un Giorgio Armani à Saint-Germain-des-Prés, le groupe Gucci, nouveau propriétaire d'Yves Saint Laurent Rive Gauche, ne s'est pas contenté des podiums pour conquérir Paris. Comme il l'avait fait en 2000 pour l'exposition Jean Royère au Musée des Arts décoratifs, la holding vient de jouer la carte – américaine – du sponsoring en assurant le financement intégral de l'exposition *Les Années Pop*, au Centre Pompidou (*Le Monde* du 16 mars). Son pari est en passe d'être réussi.

Annoncé sur des cartons d'invitation aussi rigides qu'une stèle en marbre – et caractéristiques du groupe –, le cocktail de vernissage réunissait, au soir du mardi 13 février, les gens qui comptent dans la mode à Paris : la designer Andrée Putman, le photographe François-Marie Banier, Alexander McQueen (dernière acquisition du groupe), l'acteur Saïd Taghmaoui, Gardner Bellanger (PDG de Vogue France), Jean-Charles de Castelbajac et le styliste Gilles Dufour, qui se faisait photographier assidûment devant les œuvres d'art.

Tom Ford, directeur artistique du groupe Gucci, ne resta que le temps de serrer quelques mains, soucieux de figurer son défilé Yves Saint Laurent Rive Gauche, programmé pour le lendemain au Musée Rodin. Le précédent, il est

vrai, n'avait pas convaincu. La guerre des nerfs entre Yves Saint Laurent – qui dirige toujours, avec Pierre Bergé, sa maison de couture – et le groupe Gucci connaîtrait-elle une accalmie ?

Si le couturier et son acolyte, « *en voyage* », n'assistaient pas au vernissage, c'est bien avec l'accord de ce dernier que le Musée Saint Laurent a accepté de prêter pour l'exposition une robe Mondrian des années 1960. « *Dans le cadre, précisez-t-on, d'un échange normal de musée à musée.* » Et si le défilé Rive Gauche a eu lieu – une fois de plus – en l'absence de ces derniers, on put y noter la présence de Betty Catroux, égérie rapprochée d'Yves Saint Laurent, et de quelques clones en trench affublés des grosses lunettes que le couturier rendit célèbre.

SOMPTUEUX MANTEAUX

De fait, la Rive Gauche de l'automne-hiver 2001-2002 montrait un Tom Ford toujours amoureux du noir, mais plus décontracté, cohérent, sûr de ses citations – comme les blouses roumaines d'Yves Saint Laurent, ici revues en crêpe de soie noire...

Le luxe est là : dans le cachemire des manteaux à double boutonnage, porté sur des jupes à plusieurs longueurs, dans les finitions en coton gaufré, les somptueux manteaux en daim brodés ton sur ton à la façon des aristocrates hongrois ou encore la redingote longue doublée de petit gris.

Très inspirée par l'Est – superbes manteaux de cosaque à taille haute –, la collection lorgnait encore sur les saloons du Far West, avec des jeux de grosses fronces sur des robes en soie, voire sur le luxe 1900, comme ces chemisiers étroits en tulle lacéré qui parvenaient, sans qu'on doive trop se froter les yeux, à métamorphoser les mannequins en héroïnes d'Henry James.

Jacques Brunel





SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils en cuir, tissus Alcantara.
Contemporain & Art déco

OFFRE EXCEPTIONNELLE
fauteuils club 9 800 F* les 2

meubles Decor Actuel 80, rue Claude-Bernard - 75005 PARIS
Tél. : 01.45.35.08.69

*A partir de. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

PACIFIC COMPAGNIE

LE TECK EN DIRECT



GAGNEZ JUSQU'À 30%

en achetant votre mobilier de jardin en teck avant le 31 mars

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris
Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com
Livraison France et étranger

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

La mère au bois dormant

par Pierre Georges

SOURIEZ, vous êtes médiatisés ! Et pourquoi ne pas s'offrir, dans ce concert tintinnabulant de casseroles et ces malheurs extrêmes du métier de paysan accablé par tous les fléaux de la terre, quelque vacance de l'esprit et quelques illustres héros, malgré eux, de l'actualité.

D'abord cette accouchée au bois dormant, dans ce qu'il faut bien considérer comme un conte de médecine, version hippocratique du conte de fées. L'histoire nous vient de Dallas, univers impitoyable comme le voudrait une injuste saga. Au mois de novembre dernier, une toute jeune femme, Shannon Kranzberg, dix-huit ans, enceinte de cinq mois, est victime d'un accident de la route et d'une lésion cérébrale. En ce présumé naufrage qu'est le coma, elle sombre dans un coma profond.

On peut vivre dans le coma. On peut même donner la vie. A la mi-janvier, la jeune femme inconsciente commence à avoir des contractions. Les médecins envisagent une césarienne. Mais Michael, compagnon de Shannon et père de l'enfant, souhaite, si cela est possible, un accouchement par voie naturelle. Tout est possible dans la vie-feuilleton. Après dix heures de contractions et de travail, la jeune femme donne naissance à Alexis, une petite fille, prématurée de deux mois, mais en pleine forme. Et le jeune père, rapportent les dépêches, est tellement submergé par l'émotion qu'il en tombe raide évanoui dans la salle d'accouchement.

Elle est pas belle, la vie ? Une semaine après l'accouchement, la jeune mère émerge du coma. « Je me suis réveillée et le bébé était là. » Après deux mois de convalescence dans son cas, de

couveuse dans celui de sa fille, Shannon et Alexis sont sorties de l'hôpital hier. Tout le monde va bien. Même le père.

On rêve parfois de rêver pour échapper au cauchemar de l'ordinaire. Ah ! sombrer dans un délicieux coma. Et se réveiller mère. Ou maire ! A propos de rêve, justement, les aventures délicieuses et cruelles d'une Française à Malibu. Cette jeune personne avait fait un songe étrange, comme il peut en venir aux gens qui abusent de la télévision : rencontrer Pamela Anderson, être un peu, un jour, Pamela Anderson.

Pamela Anderson, c'est, paraît-il, l'héroïne d'*Alerte à Malibu*, feuilleton californien à vocation planétaire. Si l'on dit paraît-il, c'est moins pour faire le faux ignorant, comme d'autres le faux modeste. Mais simplement parce qu'on ne sait pas trop qui est qui dans cette collection de stars body-buildées, dotées du nécessaire, et même du superflu, côté proue comme côté poupe, en cette plagiste saga.

Donc, notre Française s'introduisit, en douce, dans la villa que possède, à Malibu évidemment, son idole. Hélas, Pamela n'était pas là ! Pamela tournait peut-être. Ou menait sa vie de Pamela. Toujours est-il que l'admiratrice finit par s'endormir. Où cela ? Evidemment sur le lit de Pamela, pour qu'au moins son rêve demeure.

La vie est un dur feuilleton. Ce qui devait arriver arriva. Alerte à Malibu ! Arrêtée, condamnée à verser une caution de 5 000 dollars, la Française sera expulsée des Etats-Unis. Non sans avoir pris l'engagement de consulter un psychiatre. Le rêve passe.

(Cette chronique reprendra le lundi 2 avril.)

Au moins quinze morts à Saint-Martin dans le naufrage d'un bateau transportant des immigrés clandestins

Une enquête a été ouverte par le parquet de Basse-Terre (Guadeloupe) pour identifier la filière

LE TRAFIC d'immigrés clandestins vient de faire de nouvelles victimes. Au moins quinze personnes sont mortes noyées et vingt-trois autres portées disparues, jeudi 15 mars, après le naufrage d'une barque au large de l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, dans les Antilles. L'embarcation, l'*Esperanza*, transportait une quarantaine de personnes, immigrés clandestins venus probablement de la République dominicaine et de Chine. Le bateau, battant pavillon néerlandais et immatriculé à Saint-Martin, se dirigeait vers l'île de Tortola, dans l'archipel des îles Vierges (Grande-Bretagne).

La catastrophe se serait produite vers 23 heures à 6 milles nautiques (11 kilomètres) à l'ouest de la partie française de l'île de Saint-Martin, alors que la mer était mauvaise. Un bateau de pêche au gros français a porté secours aux deux survivants, avant de lancer un appel de détresse capté par la brigade nautique de la gendarmerie de Saint-Martin. Les deux rescapés, un jeune homme et une jeune femme se déclarant dominicains, ont été hospitalisés à Philip-



sbourg. Ils ont été repêchés après avoir passé des heures dans l'eau, accrochés à des morceaux d'épave. Selon le récit qu'ils ont fait aux gendarmes, l'embarcation, largement surchargée, aurait pris une première grosse vague qui l'a déséquilibrée et a semé la panique à bord. Une deuxième déferlante l'a ensuite recouverte. Les passagers se

seraient jetés à l'eau sans gilet de sauvetage avant que le bateau ne coule.

Les premiers secours, arrivés par hélicoptère, ont découvert de nombreux corps sans vie, flottant autour de l'épave. Selon les premiers constats des sauveteurs, le moteur défectueux de l'*Esperanza* ne lui aurait pas permis de faire face à la forte houle. D'importants moyens de recherche nautiques et aériens, dépêchés par les autorités françaises et néerlandaises de l'île, ainsi que des garde-côtes américains, ont opéré dans la zone jeudi. Les recherches aériennes ont cessé à la tombée de la nuit, tandis que les secours maritimes se poursuivaient.

Jeudi soir, le bilan du nombre de victimes demeurait incertain : selon la préfecture de la Guadeloupe, vingt-trois corps auraient été repêchés ; seulement dix-sept selon les gendarmes de Saint-Martin. Au ministère de l'intérieur, la direction centrale de la police aux frontières (DCPAF) indiquait vendredi matin que seuls quinze corps avaient été récupérés. Une autop-

sie devrait être pratiquée. Seule certitude, ils sont d'origine hispanique ou asiatique. « Nous essayons d'identifier les cadavres, mais c'est difficile, car ils ont été à moitié mangés par les requins », explique un responsable de la PAF. Une enquête a été ouverte par le parquet de Basse-Terre (Guadeloupe) pour tenter d'identifier la filière responsable de ce naufrage.

Ce n'est pas la première fois que les autorités françaises se trouvent confrontées au naufrage d'une embarcation transportant des immigrés. Le 22 octobre 1999, soixante et un clandestins chinois avaient été recueillis après le naufrage du crevetier sur lequel ils s'étaient embarqués pour se rendre aux Etats-Unis (*Le Monde* du 30 octobre 1999). Plus récemment, c'est sur les côtes de la métropole qu'un navire transportant 907 Kurdes s'est échoué. Le 17 février, l'*East-Sea* avait sombré au large de Saint-Raphaël, révélant l'épopée dramatique des naufragés ayant fui par familles entières les persécutions subies en Irak.

Sylvia Zappi (avec AFP)

Le Train de l'emploi à Lyon

LE TRAIN DE L'EMPLOI, initiative du *Monde* et de trente-trois entreprises, fait, vendredi 16 mars, une halte à Lyon. D'après le sondage régional de la Sofres qui accompagne le Train, les régions hors Ile-de-France demeurent, pour 84 % des futurs cadres lyonnais, le lieu où ils souhaitent travailler en priorité. 71 % des jeunes Lyonnais estiment que leur région offre une diversité de formations qui correspond à leurs attentes. 68 % d'entre eux considérant que les enseignements sont en phase avec les activités dominantes de la région. L'industrie, prend la tête des secteurs envisagés pour 43 % des jeunes interrogés, suivie par les nouvelles technologies 39 % et l'enseignement 32 %. Exceptionnellement, en comparaison des autres villes traversées par le Train de l'emploi, la perspective de créer la grande entreprise rallie 70 % des étudiants. Prochaine étape du Train de l'emploi : lundi 19 et mardi 20 à Paris gare Montparnasse, de 10 heures à 19 heures.

L'OPEP s'apprête à réduire sa production de pétrole

VIENNE. Réunis, vendredi 16 mars, à Vienne, les ministres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) envisageaient une nouvelle réduction de leur production de pétrole pour soutenir les cours du brut et les stabiliser autour de 25 dollars. « Un consensus est en train de se former sur une réduction de 750.000 à un million de barils par jour, lors de la conférence officielle de vendredi » assurait le ministre vénézuélien du Pétrole, Alvaro Silva Calderon. Depuis plusieurs jours, les analystes évoquaient une diminution oscillant entre 500.000 et 1 million de barils jour. Dans cette perspective, les marchés étaient hésitants. Jeudi, à New-York, le baril de « light sweet crude » gagnait 14 cents à 26,55 dollars, après un recul de 1,18 cents à 26,41 dollars la veille. A Londres, le Brent qualité de la mer du Nord se traitait à 24,20 dollars. Les investisseurs sont aussi préoccupés par les perspectives de l'activité mondiale et donc un recul de la demande de brut.

Paris : fermeture des voies sur berges

PARIS : l'ensemble des voies sur berges a été fermé à la circulation, vendredi 16 mars, aux premières heures de la matinée, en raison d'une montée rapide du niveau de la Seine. Le fleuve, qui a atteint la cote « critique » de 3,90 mètres, s'élève de 2 centimètres environ par heure. Une cote de 4,30 mètres est attendue pour la fin du week-end, ce qui entraînera par ailleurs une interruption complète de la navigation. Les prévisions météorologiques pour les prochains jours sur le nord de la France laissent prévoir une aggravation continue de la situation.



Tirage du *Monde* daté vendredi 16 mars 2001 : 560 973 exemplaires. 1-3

Le 28 mars, décrochons la lune...

Pour la première fois depuis 1937, la France est candidate pour accueillir une Exposition internationale. Organisée en Seine-Saint-Denis sur le thème des images (arts, nouvelles technologies, sciences), cette manifestation exceptionnelle pourrait, après la Coupe du Monde de 1998, attirer plusieurs millions de visiteurs venus du monde entier. Dans tout le pays,

de nombreux partenaires politiques, économiques et culturels se sont mobilisés pour élaborer le projet français et soumettre le meilleur dossier au Bureau International des Expositions. Celui-ci fera connaître son choix le 28 mars prochain. Nous vous donnons rendez-vous dès le lendemain pour vous associer à la réalisation de ce merveilleux événement international.

Pour en savoir plus : www.images-2004.com



LA FRANCE VEUT L'EXPO !

CANDIDATURE FRANÇAISE À L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE 2004